

COI Focus

MALI

Situation sécuritaire

29 juin 2021 (mise à jour)

Cedoca

Langue de l'original : français

DISCLAIMER:

Ce document COI a été rédigé par le Centre de documentation et de recherches (Cedoca) du CGRA en vue de fournir des informations pour le traitement des demandes individuelles de protection internationale. Il ne traduit aucune politique ni n'exprime aucune opinion et ne prétend pas apporter de réponse définitive quant à la valeur d'une demande de protection internationale. Il a été rédigé conformément aux lignes directrices de l'Union européenne pour le traitement de l'information sur le pays d'origine (avril 2008) et il a été rédigé conformément aux dispositions légales en vigueur.

Ce document a été élaboré sur la base d'un large éventail d'informations publiques soigneusement sélectionnées dans un souci permanent de recoupement des sources. L'auteur s'est efforcé de traiter la totalité des aspects pertinents du sujet mais les analyses proposées ne visent pas nécessairement à l'exhaustivité. Si certains événements, personnes ou organisations ne sont pas mentionnés dans ce document, cela ne signifie pas qu'ils n'ont jamais existé.

Toutes les sources utilisées sont référencées de manière simplifiée dans les notes en bas de page. À la fin du document, une bibliographie reprend les références bibliographiques complètes. Les sources simplement consultées sont également reprises dans une liste. Dans des cas exceptionnels, la source n'est pas mentionnée nommément. En cas d'utilisation d'une information spécifique contenue dans ce document, il convient de citer la source telle que mentionnée dans la bibliographie.

La publication ou la diffusion du présent document est interdite sauf accord écrit du Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides.

This COI-product has been written by Cedoca, the Documentation and Research Department of the CGRS, and it provides information for the processing of individual applications for international protection. The document does not contain policy guidelines or opinions and does not pass judgment on the merits of the application for international protection. It follows the Common EU Guidelines for processing country of origin information (April 2008) and is written in accordance with the statutory legal provisions.

The author has based the text on a wide range of public information selected with care and with a permanent concern for crosschecking sources. Even though the document tries to cover all the relevant aspects of the subject, the text is not necessarily exhaustive. If certain events, people or organisations are not mentioned, this does not mean that they did not exist.

All the sources used are briefly mentioned in a footnote and described in detail in a bibliography at the end of the document. Sources which have been consulted but which were not used are listed as consulted sources. In exceptional cases, sources are not mentioned by name. When specific information from this document is used, the user is asked to quote the source mentioned in the bibliography.

This document can only be published or distributed with the written consent of the Office of the Commissioner General for Refugees and Stateless Persons.

Table des matières

Liste des sigles utilisés.....	3
Introduction	5
1. Bref historique	6
2. Etat actuel du conflit	7
2.1. Développements politiques	7
2.2. Suivi de l'Accord de paix.....	9
2.3. Situation sécuritaire.....	9
3. Parties en présence.....	14
3.1. Armée malienne	14
3.2. Forces internationales	14
3.2.1. La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA).....	14
3.2.2. Opération Barkhane.....	15
3.2.3. La Force conjointe du G5 Sahel (FCG5S)	15
3.2.4. La Mission de formation de l'Union européenne au Mali (EUTM)	16
3.3. Groupes armés.....	17
3.3.1. Groupes armés signataires de l'Accord de paix	17
3.3.2. Groupes terroristes.....	19
3.3.3. Groupes d'autodéfense.....	22
4. Typologie de la violence	25
4.1. Attaques asymétriques	25
4.2. Violences intercommunautaires	25
4.3. Combats entre groupes armés signataires et djihadistes.....	27
4.5. Combats entre les groupes terroristes	27
4.6. Criminalité et banditisme	27
4.7. Violations des droits de l'homme.....	28
4.7.1. Violations commises par les groupes d'autodéfense	31
4.7.2. Violations commises par les groupes djihadistes.....	31
4.7.3. Violations commises par les groupes armés signataires	32
4.7.4. Violations commises par les forces de défense et de sécurité	33
5. Cibles de la violence	34
5.1. Civils	34
5.2. Forces internationales et nationales et groupes armés signataires	37
6. Répartition géographique.....	38
6.1. Nord	38
6.2. Centre	39
6.3. Sud	41
7. Déplacements de population	42
8. Impact de la violence sur la vie quotidienne	45
8.1. Services de maintien de l'ordre et protection des civils	45
8.2. Accès aux denrées de base	45
8.3. Accès aux soins de santé	46
8.4. Accès aux services publics	47
8.5. Liberté de se déplacer et sécurité sur les axes routiers	49
8.6. Accès à l'aide humanitaire	49
Résumé	51
Annexes	53
Bibliographie.....	55

Liste des sigles utilisés

ACLED	Armed Conflict Location & Event Data Project
AFP	Agence France-Presse
AQMI	Al-Qaida au Maghreb islamique
BM	Banque mondiale
CEDEAO	Communauté économique des Etats de l’Afrique de l’Ouest
CESA	Centre d’études stratégiques de l’Afrique
CJA2	Congrès pour la justice dans l’Azawad
CMA	Coordination des mouvements de l’Azawad
CME	Coordination des mouvements de l’Entente
CMFPR	Coordination des mouvements et fronts patriotiques de résistance
CNSP	Comité national pour le salut du peuple
CNT	Conseil national de transition
CPA	Coalition du peuple pour l’Azawad
DDR	Désarmement, démobilisation et réintégration
EI	Etat islamique
EEI	Engin explosif improvisé
EIGS	Etat islamique dans le Grand Sahara
EUTM	European Union Training Mission
FAMA	Forces armées maliennes
FEWS	Famine Early Warning Systems Network
FLM	Front de libération du Macina
FPA	Front populaire de l’Azawad
GATIA	Groupe d’autodéfense touareg Imghad et alliés
GFP	Global Fire Power
GRIP	Groupe de recherche et d’information sur la paix et la sécurité
GSIM	Groupe de soutien à l’islam et aux musulmans
HCR	Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés
HCUA	Haut conseil pour l’unité de l’Azawad
HRW	Human Rights Watch
IBK	Ibrahim Boubacar Keita
ICG	International Crisis Group
ISS	Institut d’études de sécurité
JNIM	Jama'a Nusrat ul-Islam wa al-Muslimin

MAA	Mouvement arabe de l’Azawad
MINUSMA	Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali
MISMA	Mission internationale de soutien au Mali
MNLA	Mouvement national de libération de l’Azawad
MOC	Mécanisme opérationnel de coordination
MPSA	Mouvement populaire pour le salut de l’Azawad
MSA	Mouvement pour le salut de l’Azawad
MSA2	Mouvement pour le salut de l’Azawad 2
MUJAO	Mouvement pour l’unification et le jihad en Afrique de l’Ouest
OCHA	United Nations Office for the Coordination of Humanitarian Affairs
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations unies
PDI	Personnes déplacées internes
RFI	Radio France internationale
RPM	Rassemblement pour le Mali
M5-RFP	Rassemblement des forces patriotiques
SEM	Secrétariat d’Etat aux migrations
SG-NU	Secrétaire général au Conseil de sécurité des Nations unies
UE	Union européenne
UA	l’Union africaine
USDOS	United States Department of State
VOA	Voice of America

Introduction

Le présent rapport dresse un état des lieux de la situation sécuritaire au Mali. Il porte sur la période allant du 30 septembre 2020 au 31 mai 2021.

Ce document est une mise à jour du COI Focus Mali *Situation sécuritaire*, daté du 30 octobre 2020. Les recherches pour cette actualisation ont été clôturées le 1^{er} juin 2021.

Le rapport se compose de huit chapitres. Le premier chapitre propose un bref rappel historique du contexte général et des événements qui se sont déroulés au Mali depuis 2012. La situation politique ainsi que la situation sécuritaire sont abordées dans le deuxième chapitre. Les parties en présence - forces armées nationales et internationales et groupes armés - sont décrites dans le troisième chapitre. La description de la violence (typologie et cibles) est reprise aux chapitres quatre et cinq. La répartition géographique de la violence, les déplacements de population consécutifs à celle-ci et les conséquences sur la vie quotidienne font l'objet des trois derniers chapitres.

Dans le cadre de la rédaction de ce COI Focus, le Cedoca a utilisé comme source principale les rapports publiés par le Secrétaire général des Nations unies, désigné dans la présente recherche par l'acronyme SG-NU. Le Cedoca s'est aussi appuyé sur les rapports publiés par la division des droits de l'homme et de la protection de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), par des organisations non gouvernementales (ONG) internationales actives dans la défense des droits de l'homme telles que Human Right Watch (HRW) et Amnesty International (AI) et des ONG internationales impliquées dans la prévention et la résolution des conflits armés comme l'International Crisis Group (ICG). Le Cedoca a également consulté la presse internationale et nationale.

À l'instar des rapports publiés par les Nations unies, le Cedoca fait la distinction entre les groupes armés qui ont signé l'Accord de paix et les groupes non signataires. Pour désigner cette deuxième catégorie, le Cedoca utilise indifféremment les termes « groupes terroristes », « groupes djihadistes » ou encore « groupes islamistes », termes habituellement employés par les sources consultées.

Le Cedoca propose ici une synthèse des principaux faits en vue de faciliter la compréhension du conflit au Mali et de ses récents développements. Le relevé des incidents figurant dans ce COI Focus ne prétend pas à l'exhaustivité, il vise uniquement à illustrer les différents types de violence.

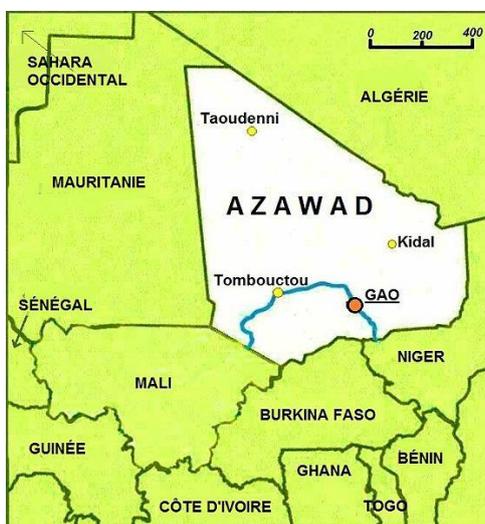
Les conditions de sécurité au Mali font l'objet d'un suivi continu par le Cedoca. Si des changements fondamentaux ou des développements modifiant significativement la situation sur place devaient se produire, le présent COI Focus serait mis à jour le plus rapidement possible.

1. Bref historique

Le conflit au Mali débute en janvier 2012 dans le nord du pays, lorsque des rebelles touaregs du Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA), soutenus par des groupes islamistes, se soulèvent contre le gouvernement central de Bamako pour obtenir leur indépendance¹.

En mars 2012, des officiers de l'armée renversent le président Amadou Toumani Touré au motif qu'il a été incapable d'endiguer la rébellion touareg dans le Nord². Une junte militaire prend le pouvoir dans le Sud, emprisonne la plupart des autorités légitimes et appelle à la vengeance dans le Nord. Face à la pression internationale, les putschistes acceptent, dans le courant de la même année, de remettre le pouvoir à un gouvernement de transition³.

Quinze jours après le coup d'Etat militaire contre le régime du président Touré, le MNLA proclame l'indépendance de l'Etat de l'Azawad, terme sous lequel les Touaregs désignent un vaste territoire au Nord-Mali, considéré comme le berceau naturel des Touaregs⁴.



Carte de l'Azawad⁵

Pendant ce temps, les rebelles touaregs, aidés par les groupes djihadistes Ansar Dine, le Mouvement pour l'unification et le jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO) et Al-Qaida au Maghreb islamique (AQMI), s'emparent des grandes villes du nord du pays (Kidal, Gao, Tombouctou). Par la suite, ces groupes terroristes supplantent en partie les rebelles touaregs⁶. La moitié du territoire est contrôlée par des groupes islamistes, lesquels gouvernent selon des règles et des lois différentes du Sud. Pour arrêter leur progression vers le sud du pays, la France lance, à la demande du gouvernement malien, l'opération Serval en janvier 2013⁷. A la même époque, la Mission internationale de soutien au Mali (MISMA) sous conduite de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) se déploie au nord du Mali. La MINUSMA prend le relais en juillet 2013⁸.

¹ Nations unies, Conseil de sécurité, 09/08/2018, p. 8, [url](#)

² FIDH, AMDH, 11/07/2012, p. 4, [url](#)

³ GRIP, 18/04/2012, [url](#)

⁴ France 24, 06/04/2012, [url](#)

⁵ Wikipedia, 09/04/2012, [url](#)

⁶ FIDH, AMDH, 11/07/2012, p. 5, [url](#) ; Jeune Afrique (Grogga-Bada M.), 04/07/2012, [url](#) ; Jeune Afrique, 08/06/2012, [url](#) ; RFI, 12/07/2012, [url](#)

⁷ RFI (Chanda T.), 23/07/2013, [url](#)

⁸ RFI (Chanda T.), 23/07/2013, [url](#)

En juin 2013, le gouvernement de transition signe avec deux organisations touaregs, le MNLA et le Haut conseil pour l'unité de l'Azawad (HCUA), un « accord préliminaire à l'élection présidentielle et aux pourparlers inclusifs de paix au Mali », aussi appelé accord de Ouagadougou⁹. Ibrahim Boubacar Keïta (IBK)¹⁰ est élu président de la République le 11 août 2013¹¹. Le nouveau gouvernement rétablit progressivement son autorité dans le Nord et poursuit le dialogue avec les rebelles¹².

En 2014, des négociations entre le gouvernement malien et les groupes non terroristes sont conduites par l'Algérie avec l'appui de la communauté internationale et de l'Organisation des Nations unies (ONU). En mai-juin 2015, elles débouchent sur la signature de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali^{13,14} entre le gouvernement, une coalition de groupes armés pro-gouvernementaux, couramment appelée la Plateforme, et l'ex-rébellion à dominante touareg regroupée dans la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA), dénommée la Coordination¹⁵.

Les islamistes qui s'étaient emparés des régions du nord du Mali en 2012 ont été exclus de l'Accord de paix¹⁶. Dispersés au Nord suite à l'intervention militaire française de 2013, ils se sont progressivement reconstitués et implantés au centre du Mali¹⁷. Les groupes extrémistes attaquent les forces de sécurité, commettent des atrocités contre les civils et exploitent les tensions communautaires. A partir de 2015, leurs attaques visent le nord, le centre mais aussi le sud et l'ouest du pays¹⁸. Le nombre de victimes a ainsi augmenté chaque année au Mali¹⁹.

Entre 2015 et 2017, en dépit de l'Accord de paix qu'ils ont signé, les groupes armés de la Plateforme et de la Coordination s'affrontent régulièrement pour le contrôle de la ville de Kidal. En 2017, les belligérants signent une trêve en août²⁰ et un cessez-le-feu suivi d'une dernière trêve pour la cessation définitive des hostilités, le 20 septembre 2017²¹.

2. Etat actuel du conflit

2.1. Développements politiques

Un coup d'Etat militaire a renversé le régime IBK le 18 août 2020 après plusieurs mois de manifestations organisées par le nouveau mouvement appelé le Rassemblement des forces patriotiques (M5-RFP)²². Le 21 septembre 2020, Bah N'Daw²³ a été désigné président du Mali pour

⁹ RFI, 18/06/2013, [url](#)

¹⁰ Le président malien est souvent désigné sous l'acronyme « IBK ».

¹¹ Le Figaro, 15/08/2013, [url](#)

¹² Nations unies, Conseil de sécurité, 09/08/2018, p. 8, [url](#)

¹³ Le titre complet est *Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger* : Gouvernement de la République du Mali, 15/05/2015, [url](#)

¹⁴ Le Cedoca utilisera le terme « Accord de paix » dans l'ensemble de ce document.

¹⁵ RFI, 20/06/2015, [url](#) ; Jeune Afrique (Mihoubi S.), 20/06/2016, [url](#)

¹⁶ RFI (Jouve A.), 24/03/2016, [url](#)

¹⁷ VOA, 05/05/2018, [url](#)

¹⁸ Le Monde, 27/01/2018, [url](#) ; Jeune Afrique, 20/05/2019, [url](#)

¹⁹ HRW, 10/02/2020, [url](#) ; José Luengo-Cabrera @J_LuengoCabrera, 20/08/2020, [url](#) ; ISS, 03/2020, p. 8, [url](#)

²⁰ Jeune Afrique, 12/07/2017, [url](#) ; BBC, 07/07/2017, [url](#) ; Jeune Afrique, 24/08/2017, [url](#)

²¹ Le Républicain via aBamako, 24/08/2017, [url](#) ; Liberté Algérie (Benyoub D.), 10/09/2017, [url](#)

²² Il s'agit d'une nouvelle coalition hétéroclite d'opposants politiques, de chefs religieux et de membres de la société civile qui contestait les résultats du dernier scrutin et réclamait la démission du président IBK.

²³ Son nom est également écrit de la façon suivante dans la presse : Bah N'daw ou Bah N'Daou. Voir : La Libre, 22/09/2020, [url](#) ; Nations unies, Conseil de sécurité, p. 3, 29/09/2020, [url](#)

une période de transition de dix-huit mois. Le colonel Assimi Goïta, le militaire à la tête des putschistes, a été nommé vice-président et le 27 septembre, Moctar Ouane a été désigné premier ministre²⁴.

Entre octobre et décembre 2020, à la suite du coup d'Etat et sous la pression de la CEDEAO, les nouveaux responsables maliens ont mis en place les institutions de transition et se sont engagés à organiser des nouvelles élections dans un délai de dix-huit mois. Le 5 octobre 2020, un gouvernement de transition a été formé et le 3 décembre 2020, les 121 membres du Conseil national de transition (l'organe législatif malien) ont été nommés²⁵.

Le 19 février 2021, le premier ministre a présenté au Conseil national de transition (CNT) le plan d'action gouvernemental dans lequel figurent six domaines prioritaires : la sécurité, les réformes institutionnelles et politiques, la bonne gouvernance, l'éducation, la stabilité sociale et les élections. Le plan a été ensuite soumis au vote et approuvé par le Conseil le 22 février 2021²⁶.

Un calendrier électoral a été annoncé par le gouvernement de transition, avec un référendum constitutionnel qui devrait être organisé le 31 octobre 2021 et un premier tour d'élections présidentielles et parlementaires le 27 février 2022²⁷.

Suite aux nombreuses contestations venues de la part de l'opposition et de la société civile mais surtout du mouvement M5-RFP, le premier ministre a présenté, le 14 mai 2021, la démission de son gouvernement. Le président Bah N'Daw l'a ensuite chargé de former un nouveau cabinet de « large ouverture », après des consultations avec la classe politique et des leaders religieux²⁸.

Suite à l'annonce d'un nouveau gouvernement, le 24 mai 2021, le président Bah N'Daw et son premier ministre, Moctar Ouane, ont été arrêtés par le vice-président Assimi Goïta, chef de la junte et leader du coup d'Etat du mois d'août 2020. Goïta reproche à son président ainsi qu'au premier ministre d'avoir formé un nouveau gouvernement sans être consulté²⁹. Durant leur arrestation, le président malien ainsi que le premier ministre ont démissionné et le 26 mai 2021 ils ont été libérés³⁰.

Le Conseil de sécurité de l'ONU a condamné la nouvelle éviction des autorités civiles par les militaires sans toutefois parler d'un nouveau coup d'Etat. Le président français a nommé ces troubles un « coup d'Etat dans le coup d'Etat » et a décidé de suspendre « à titre conservatoire et temporaire » sa coopération militaire bilatérale³¹. Suite à ce nouveau coup de force sur la scène politique, la CEDEAO et l'Union africaine (UA) ont décidé la suspension temporaire du Mali de leurs instances³². Le 28 mai 2021, la Cour Constitutionnelle a constaté « la vacance de la présidence de transition » suite à la démission du président Bah N'daw, et nommé le colonel Assimi Goïta dans la fonction de président de transition du Mali³³.

²⁴ La Libre, 22/09/2020, [url](#) ; RFI, 25/09/2020, [url](#) ; Le Monde, 27/09/2020, [url](#) ; Nations unies NU, Conseil de sécurité, 29/09/2020, p. 4, [url](#)

²⁵ Nations unies, Conseil de sécurité, 28/12/2020, p. 1, [url](#)

²⁶ Nations unies, Conseil de sécurité, 26/03/2021, p. 2, [url](#)

²⁷ VOA Afrique, 14/05/2021, [url](#)

²⁸ DW, 13/11/2020, [url](#) ; VOA Afrique, 14/05/2021, [url](#)

²⁹ Le Monde, 25/05/2021, [url](#)

³⁰ Le Monde, 27/06/2021, [url](#)

³¹ Le Monde, 27/05/2021, [url](#) ; Le Monde, 04/06/2021, [url](#)

³² Le Monde, 02/06/2021, [url](#)

³³ France 24, 29/05/2021, [url](#)

2.2. Suivi de l'Accord de paix³⁴

Fin 2020, le Centre Carter³⁵ rapportait que la mise en œuvre de l'Accord a été paralysée durant cette année, suite à la crise politique majeure et à l'épidémie de coronavirus. Malgré ce contexte, le Centre Carter précise que la transition offre une « opportunité » pour avancer dans l'application de l'Accord et observe que les nouveaux leaders ont exprimé leur volonté de continuer sa mise en œuvre. Par ailleurs, les parties impliquées se sont réunies, fin novembre 2020, et ont adopté un plan révisé de mesures pour « la reprise et l'accélération de la mise en œuvre de l'Accord » durant la transition. Le Centre Carter rapporte encore que « cinq ans après sa signature, l'Accord est encore loin d'atteindre ses objectifs et le processus de paix n'est toujours pas irréversible. Cette réalité est largement imputable au comportement des Parties, à la fois à Bamako et sur le terrain »³⁶.

Pour la première fois, en octobre 2020, les représentants des groupes signataires ont rejoint le gouvernement de transition. En effet, quatre ministres ont reçu un poste dans le nouveau gouvernement, à savoir deux personnes de la Plateforme des mouvements du 14 juin 2014 et deux de la Coordination³⁷.

Un autre fait exceptionnel, le 11 février 2021, le Comité de suivi de l'Accord s'est réuni pour la première fois à l'extérieur de Bamako, à Kidal, dans le nord du pays, fief de la CMA (l'un des groupes signataires de l'Accord). Selon Deutsche Welle (DW), un nouveau processus de désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR) a été annoncé, il est suivi par l'intégration de plusieurs centaines d'ex-combattants rebelles dans les rangs de l'armée malienne³⁸. D'après les chiffres fournis par le SG-NU, seulement 1.735 ex-combattants des groupes signataires (sur les 3.000 prévus initialement dans l'Accord) ont rejoint les Forces Armées Maliennes (FAMA) après avoir suivi les formations nécessaires. Le retard du processus s'explique par le désaccord des parties sur la répartition des militaires ainsi que sur d'autres points de l'Accord³⁹. Le DDR, une des mesures centrales de l'Accord de paix, vise à désarmer les groupes du nord en intégrant les ex-combattants dans les forces de sécurité et de défense ou en facilitant leur retour à la vie civile⁴⁰.

2.3. Situation sécuritaire

Trois rapports publiés en décembre 2020, mars et juin 2021 par le SG-NU sur la situation au Mali font état d'une détérioration de la situation sécuritaire entre octobre 2020 et fin mai 2021⁴¹.

Dans le Nord, les groupes extrémistes affiliés à l'Etat islamique dans le Grand Sahara (EIGS) et le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM) ont continué à s'affronter et ont également poursuivi leurs attaques contre les civils et forces de sécurité. Selon le SG-NU, les taxes illégales sont devenues au Mali « monnaie courante » en particulier dans les régions de Douentza, Gao, Ménaka et

³⁴ « L'accord prévoit notamment de rétablir la paix au Mali par une décentralisation soutenue (dite « régionalisation »), la création d'une armée reconstituée intégrant les anciens groupes armés signataires, et des mesures de développement économique spécifiques au Nord du pays, le tout appuyé par un effort de dialogue, de justice et de réconciliation nationale » : ICG, 24/06/2020, [url](#)

³⁵ Observateur indépendant de la mise en œuvre de l'Accord de paix au Mali

³⁶ The Carter Center, 17/12/2020, p. 2, [url](#)

³⁷ Nations unies, Conseil de sécurité, 28/12/2020, p. 2, [url](#)

³⁸ DW, 11/02/2021, [url](#)

³⁹ Nations unies, Conseil de sécurité, 01/06/2021, p. 4, [url](#)

⁴⁰ Xinhuanet, 01/05/2021, [url](#)

⁴¹ Nations unies, Conseil de sécurité, 28/12/2020, p. 9, [url](#) ; Nations unies, Conseil de sécurité, 26/03/2021, p. 7, [url](#) ; Nations unies, Conseil de sécurité, 01/06/2021, p. 8, [url](#)

Tombouctou. Elles sont exigées par les extrémistes qui imposent aux populations locales leur propre interprétation de la charia⁴².

Dans le centre, les activités terroristes se sont intensifiées, selon la même source. Toujours dans le centre du Mali, « les conflits intercommunautaires persistants et les activités menées par des groupes armés radicaux, deux phénomènes souvent imbriqués, ont été source d'insécurité ». Durant le premier trimestre de 2021, « les conditions de sécurité se sont nettement détériorées dans la région de Douentza, dans le centre du Mali, notamment en raison des activités de groupes armés terroristes »⁴³.

Des victimes des violences ont été enregistrées aussi dans le sud et le sud-ouest du pays en 2021, notamment dans les régions de San et de Sikasso où les extrémistes ont multiplié leurs attaques⁴⁴.

Dans son rapport qui porte sur la période allant de fin mars au 1^{er} juin 2021, le SG-NU affirme que « les conditions de sécurité au Mali et dans la sous-région du Sahel ont continué de se détériorer », et qu'en « dehors de Bamako, l'insécurité et l'extrémisme violent se propagent à un rythme alarmant, ce qui réduit davantage la présence limitée de l'État ». Durant la même période, le Secrétaire de l'ONU estime que « les violences n'ont pas perdu de leur intensité dans le centre » et que « les violences intercommunautaires meurtrières persistent et les groupes extrémistes violents continuent d'exercer un contrôle de plus en plus large sur les communautés ». Le sud du pays a également été touché selon la même source, qui précise que les extrémistes ont multiplié leurs opérations dans cette partie du pays⁴⁵.

	2019	2020	2021 (January-March)	Total
Mopti	1,271	1,582	348	3,201
Gao	383	676	191	1,250
Segou	82	253	25	360
Tombouctou	68	251	35	354
Kidal	31	13	47	91
Koulikoro	25	17	2	44
Bamako	5	25	2	32
Sikasso	9	17	3	29
Kayes	1	15	5	21
Total	1,875	2,849	658	5,382

Figure 1. Fatalities, by regions. Source: ACLED, Maddison.

Nombre total de morts par région depuis 2019⁴⁶

Selon le chercheur Jules Duhamel, consultant pour l'ONG américaine Armed Conflict Location & Event Data Project (ACLED), une organisation qui collecte, analyse et cartographie des informations sur les conflits dans le monde, le nombre de décès suite aux conflits de janvier à avril 2021 s'élevait au total à 695 personnes au Mali. Dans le graphique suivant, le chercheur géolocalise les incidents enregistrés durant le mois d'avril 2021 et qui ont fait au total 228 morts⁴⁷.

⁴² Nations unies, Conseil de sécurité, 28/12/2020, p. 9, [url](#) ; Nations unies, Conseil de sécurité, 26/03/2021, p. 7, [url](#) ; Nations unies, Conseil de sécurité, 01/06/2021, p. 8, [url](#)

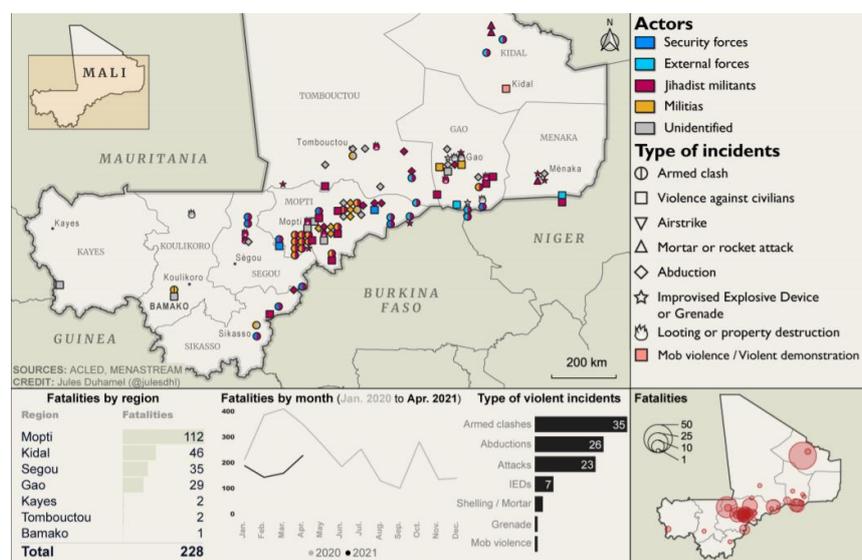
⁴³ Nations unies, Conseil de sécurité, 28/12/2020, p. 9, [url](#) ; Nations unies, Conseil de sécurité, 26/03/2021, p. 7, [url](#) ; Nations unies, Conseil de sécurité, 01/06/2021, p. 8, [url](#)

⁴⁴ Nations unies, Conseil de sécurité, 01/06/2021, p. 8, [url](#)

⁴⁵ Nations unies, Conseil de sécurité, 01/06/2021, p. 8, [url](#)

⁴⁶ Confédération suisse, 13/05/2021, [url](#)

⁴⁷ julesduhamel.wordpress.com, 11/05/2021, [url](#)


 Incidents sécuritaires au Mali en avril 2021^{48, 49}

La division des droits de l'homme et de la protection de la MINUSMA a enregistré, durant le premier trimestre de 2021, 494 incidents sécuritaires sur l'ensemble du territoire national et qualifie la situation sécuritaire de « préoccupante ». La même source a documenté durant la même période plus de 400 violations et abus de droits de l'homme et/ou du droit international humanitaire ayant causé la mort de 106 personnes, des chiffres en augmentation de 11,37 % par rapport au trimestre précédent (du 1^{er} octobre au 31 décembre 2020, la MINUSMA avait enregistré 378 violations et abus de droits de l'homme et/ou du droit international humanitaire ayant causé la mort de 96 civils). Le rapport de la MINUSMA fait état d'une situation sécuritaire dégradée dans toutes les régions du pays :

« Dans le nord du Mali, les attaques des groupes tels que AQMI et autres groupes similaires se sont poursuivies dans les régions de Gao et Ménaka. La période en revue [du 1^{er} janvier au 31 mars 2021] a également été marquée par la recrudescence des attaques de ces groupes contre les civils dans le centre, en particulier dans la nouvelle région de Douentza (ancien cercle de Mopti), ainsi que dans le sud, notamment dans les régions de Sikasso et Koutiala (selon le nouveau découpage administratif) »⁵⁰.

Les attaques terroristes ont été dirigées contre les civils mais ont visé aussi les infrastructures de l'Etat comme les hôpitaux et les écoles. Au total, 202 attaques perpétrées par les groupes extrémistes ont été documentées par la MINUSMA entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2021 au nord, dans le centre mais aussi au sud du pays. Par ailleurs, « 64 attaques aux engins explosifs improvisés (EEI) ont été enregistrées notamment dans les régions de Kidal (10), Mopti (38), Ségou (7), Gao (1), Ménaka (3) et Tombouctou (5) »⁵¹.

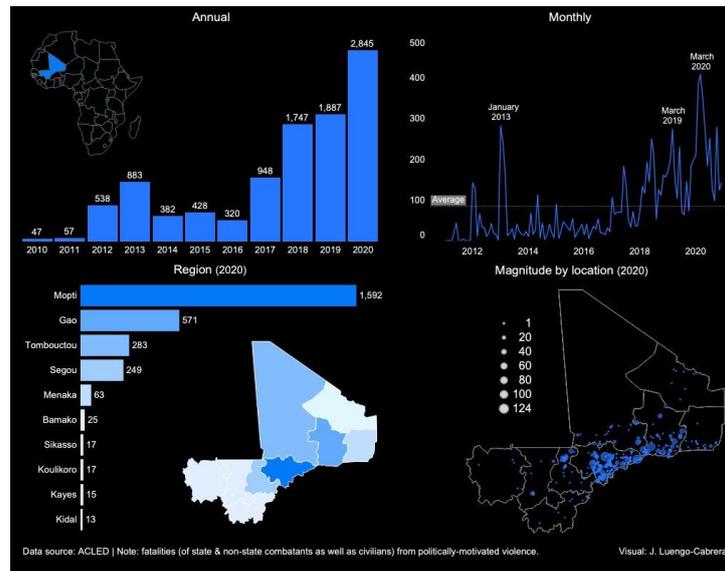
En 2020, l'ACLED a enregistré au total 2.845 victimes suite aux violences au Mali, 1.000 de plus qu'en 2019. Analyste et chercheur pour la Banque mondiale (BM), José Luengo-Cabrera a compilé dans les graphiques repris ci-dessous des données en provenance d'ACLED. Il montre qu'en 2020 la région de Mopti (centre) a été la plus touchée avec 1.592 morts, suivie de la région de Gao (nord) avec 571 morts, Tombouctou (nord) avec 283 morts et Ségou (centre) avec 249 morts au total.

⁴⁸ julesduhamel.wordpress, 11/05/2021, [url](#)

⁴⁹ Les tableaux concernant les mois de décembre 2020 janvier, février et mars 2021 se trouvent en [Annexe](#)

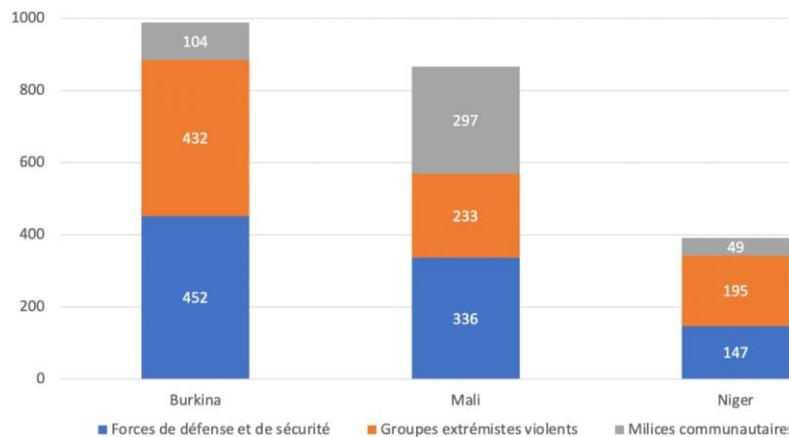
⁵⁰ MINUSMA, 05/2021, p. 3, [url](#)

⁵¹ MINUSMA, 05/2021, p. 6, [url](#)



Victimes des violences au Mali entre 2010 et 2020⁵²

Toujours selon les données d'ACLED, en 2020, les forces de défense et de sécurité ont causé plus de pertes civiles que les groupes extrémistes ou la violence communautaire. Ces données ont été révélées dans une analyse de l'Institut d'études de sécurité (ISS)⁵³ qui met en évidence que « les forces nationales et étrangères déployées au Sahel pour lutter contre le terrorisme portent de plus en plus préjudice aux civils »⁵⁴.



Nombre de victimes civiles causées par acteur en 2020⁵⁵

Ces violences perpétrées par les forces armées contre les civils ont continué en 2021. La MINUSMA a confirmé, dans un rapport daté de mars 2021, qu'une frappe aérienne menée le 3 janvier 2021 par la France dans le cadre de l'opération Barkhane près du village de Bounti, dans la région de Douentza, a

⁵² José Luengo-Cabrera @J_LuengoCabrera, 21/01/2021, [url](#)

⁵³ « L'ISS est une organisation africaine à but non-lucratif. Ses bureaux sont situés en Afrique du Sud, au Kenya, en Éthiopie et au Sénégal. Nos domaines de compétence sont la criminalité transnationale, la migration, la sécurité maritime et le développement, le maintien et la consolidation de la paix, la prévention de la criminalité et la justice pénale, l'analyse des conflits et la gouvernance » : ISS, s.d., [url](#)

⁵⁴ ISS, 14/04/2021, [url](#)

⁵⁵ ISS, 14/04/2021, [url](#)

tué 22 personnes dont 19 civils et 3 individus armés soupçonnés d'appartenir à la Katiba Serma, tous présents lors d'une célébration de mariage⁵⁶.

Le rapport précise que :

« Le groupe touché par la frappe était très majoritairement composé de civils qui sont des personnes protégées contre les attaques au regard du droit international humanitaire. Cette frappe soulève des préoccupations importantes quant au respect des principes de la conduite des hostilités, notamment le principe de précaution dont l'obligation de faire tout ce qui est pratiquement possible pour vérifier que les cibles sont bien des objectifs militaires »⁵⁷.

A contrario, le ministère français des Armées soutient que la frappe a bien ciblé « un groupe armé terroriste identifié comme tel » suite à « un processus de ciblage robuste qui permet d'assurer le strict respect des règles du droit des conflits armés »⁵⁸.

Concernant l'ouest du Mali, une région jusqu'à présent épargnée par les violences récurrentes, l'ISS attire l'attention sur des groupes terroristes qui ciblent des postes de gendarmerie ou de douane dans la région de Kayes qui borde la Mauritanie, le Sénégal et la Guinée. Une étude publiée le 1^{er} avril 2021 par l'ISS montre une croissance d'activité terroriste dans cette région, alimentée par l'exploitation aurifère qui attire les groupes extrémistes⁵⁹.

L'état d'urgence, en vigueur pratiquement sans interruption depuis l'attentat djihadiste contre un hôtel de Bamako en novembre 2015, a été reconduit par le gouvernement de transition jusqu'au 26 juin 2021. La mesure a été motivée par un communiqué du Conseil des ministres du 23 décembre 2020 : « La prorogation de l'état d'urgence [...] permettra aux autorités compétentes d'assurer la mise en œuvre diligente des mesures d'urgence arrêtées dans le cadre de la lutte contre la Covid-19 et à faire face aux défis sécuritaires du pays »⁶⁰. Selon un article de Jeune Afrique, l'état d'urgence « permet aux autorités administratives d'interdire la circulation des personnes, d'ordonner la fermeture de lieux publics ou encore d'interdire les manifestations et réunions publiques »⁶¹.

⁵⁶ MINUSMA, 03/2021, [url](#)

⁵⁷ MINUSMA, 03/2021, [url](#)

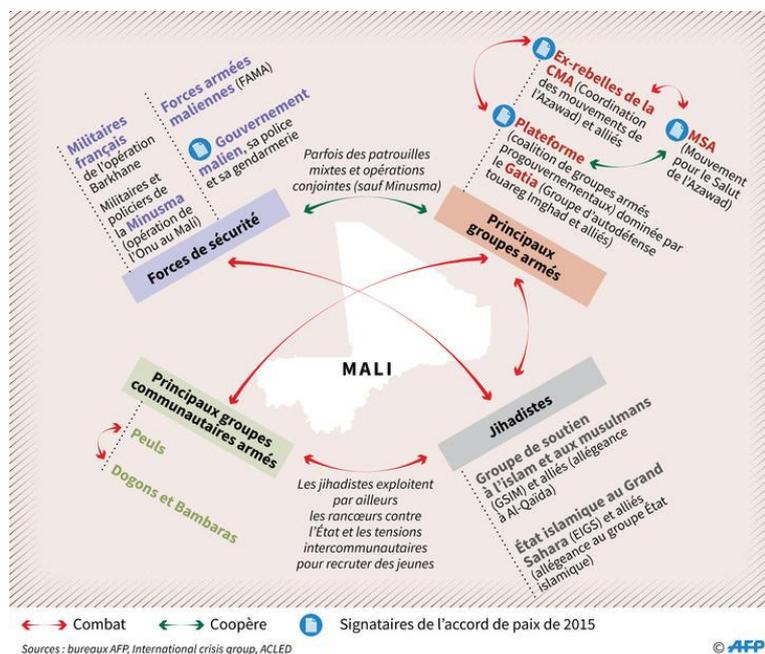
⁵⁸ République française, ministère des Armées, 30/03/2021, [url](#)

⁵⁹ ISS, 01/04/2021, [url](#)

⁶⁰ Maliactu, 23/12/2020, [url](#)

⁶¹ Jeune Afrique, 20/12/2020, [url](#)

3. Parties en présence



Vue des principaux acteurs du conflit au Mali et leurs interactions⁶²

3.1. Armée malienne

Les FAMA sont constituées de 13.000 hommes, selon des chiffres avancés par les autorités françaises en 2018 et rapportés par la presse⁶³. Global Fire Power (GFP), un site Internet américain spécialisé dans le domaine militaire, a publié en 2021 son classement annuel des puissances militaires modernes dans le monde. L'armée malienne y est considérée comme la 19^{ème} armée la plus puissante en Afrique. Sur 140 pays classés, le Mali se situe à la 105^{ème} position au monde, après le Niger mais devant le Burkina Faso et la Mauritanie⁶⁴.

3.2. Forces internationales

3.2.1. La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA)

La MINUSMA a été établie le 25 avril 2013 par la résolution 2.100 du Conseil de sécurité des Nations unies pour aider le processus politique et la mise en œuvre de l'Accord de paix mais aussi pour maintenir la sécurité dans la région⁶⁵. Fin juin 2020, le Conseil de sécurité a renouvelé son mandat pour un an, jusqu'au 30 juin 2021. Dans un communiqué de presse, le Conseil de sécurité affirme que la MINUSMA est autorisée à utiliser tous les moyens nécessaires pour appuyer la mise en œuvre de l'Accord de paix afin de protéger les civils, de réduire les violences intercommunautaires et de rétablir

⁶² La Croix, 03/08/2018, [url](#)

⁶³ Mondafrique (Kaba Diané S.), 28/07/2018, [url](#)

⁶⁴ GFP, 03/03/2021, [url](#)

⁶⁵ République française, ministère des Armées, 05/2017, p. 5, [url](#)

l'autorité et la présence de l'Etat ainsi que les services sociaux dans le centre du pays⁶⁶. En mai 2021, les effectifs de la MINUSMA étaient de 12.968 militaires et 1.753 policiers⁶⁷. Depuis le début de sa mission, la MINUSMA dénombre en mars 2021 158 soldats morts et 426 blessés à cause des hostilités au Mali⁶⁸.



Bases militaires de la MINUSMA⁶⁹

3.2.2. Opération Barkhane

La France intervient au Mali depuis janvier 2013, d'abord dans le cadre de l'opération Serval puis, depuis le 1^{er} août 2014, de l'opération Barkhane. Cette dernière couvre plusieurs pays (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Tchad) mais l'épicentre des opérations se situe dans le nord du Mali⁷⁰. Son dispositif militaire s'articule autour de trois bases permanentes : Gao au Mali, Niamey au Niger et N'Djamena au Tchad. Selon le ministère français des Armées, cette force coordonne la lutte aux frontières menée par les armées des pays du G5 contre les terroristes. Pour pouvoir agir dans les zones les plus reculées, des détachements sont déployés sur des « plateformes désert relais » ou sur des bases avancées temporaires⁷¹.

Le 6 février 2020, le gouvernement français a annoncé le déploiement de 600 soldats supplémentaires pour renforcer l'opération Barkhane. Ainsi, en mars 2021, son effectif atteignait 5.100 soldats. Depuis son lancement et jusqu'en avril 2021, 41 militaires français ont perdu la vie dans cette opération militaire⁷².

3.2.3. La Force conjointe du G5 Sahel (FCG5S)

Le 19 décembre 2014, le Mali signe, avec quatre autres pays du Sahel (le Tchad, la Mauritanie, le Niger et le Burkina Faso), une convention qui porte les bases du G5 Sahel (G5S) : un cadre de coopération qui a pour but d'améliorer et de coordonner au niveau régional les politiques de développement et de sécurité⁷³. Presque trois ans plus tard, le 2 juillet 2017, les chefs d'Etats du G5

⁶⁶ Nations unies, Conseil de sécurité, 29/06/2020, [url](#)

⁶⁷ Nations unies, Conseil de sécurité, 01/06/2021, p. 15, [url](#)

⁶⁸ MINUSMA, 03/2021, [url](#)

⁶⁹ MINUSMA, 10/2020, [url](#)

⁷⁰ Jeune Afrique, 19/05/2017, [url](#) ; Mondafrique (Kaba Diané S.), 28/07/2018, [url](#)

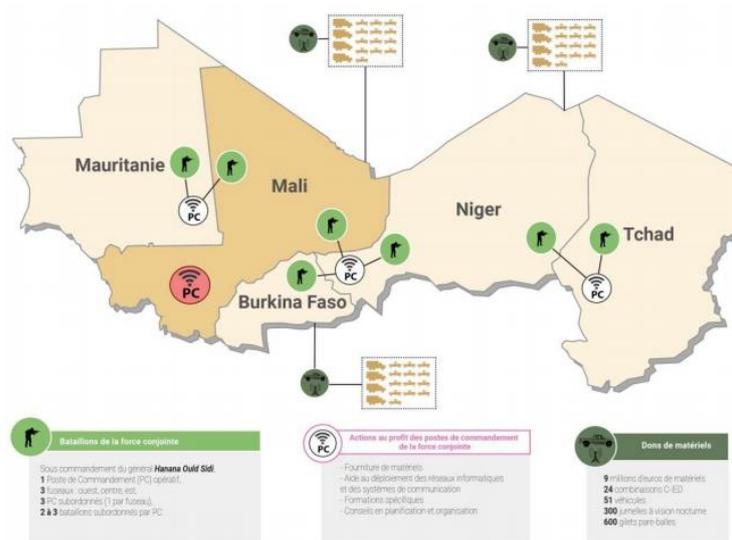
⁷¹ République française, ministère des Armées, 14/04/2021, p. 23, [url](#)

⁷² République française, ministère des Armées, 14/04/2021, [url](#)

⁷³ G5sahel, 29/09/2015, [url](#) ; France Diplomatie, 18/04/2018, [url](#)

Sahel lance officiellement la Force conjointe du G5 Sahel (FCG5S), soutenue par la France et actée par le Conseil de sécurité des Nations unies. Il s'agit d'une force militaire transfrontalière d'environ 5.000 soldats, chargée de lutter contre les réseaux terroristes et extrémistes violents, la prolifération d'armes, le trafic d'êtres humains et la criminalité transnationale organisée⁷⁴. En novembre 2017, la FCG5S lance sa première opération militaire baptisée *Hawbi* dans la zone dite des trois frontières entre le Mali, le Burkina Faso et le Niger⁷⁵.

La FCG5S a suspendu ses activités après une attaque djihadiste contre son quartier général de Sévaré (Mali) le 29 juin 2018. En janvier 2019, la presse internationale a annoncé la reprise des opérations⁷⁶. Un nouveau quartier général a été construit par la MINUSMA et inauguré le 4 juin 2020 à Senou (banlieue de Bamako)⁷⁷. Cette force conduit des opérations en autonomie mais aussi de manière coordonnée avec Barkhane⁷⁸.



Force conjointe du G5 Sahel⁷⁹

3.2.4. La Mission de formation de l'Union européenne au Mali (EUTM)

La Mission de formation de l'Union européenne au Mali (European Union Training Mission in Mali, EUTM Mali) est chargée, depuis ses débuts en janvier 2013, de former et de rénover l'armée malienne. Jusqu'en juin 2019, la mission avait assuré la formation de 12.000 hommes sur le terrain⁸⁰. En mars 2020, l'UE a décidé de proroger pour la cinquième fois le mandat de la mission, jusqu'au 18 mai 2024 et d'élargir ses compétences. Ainsi, la mission fournira une assistance militaire (conseil et entraînement) aussi à la FCG5S et aux armées nationales des pays du G5S. Le personnel de l'EUTM Mali est composé d'environ 650 personnes provenant de 27 pays mais à terme il est prévu que le nombre de conseillers augmente à 1.000 personnes. Selon le ministère français des Armées, environ 2.000 stagiaires suivent annuellement une formation dispensée par l'EUTM⁸¹.

⁷⁴ France Diplomatie, 06/2019, [url](#) ; Nations unies, Conseil de sécurité, 30/03/2017, p. 6, [url](#)

⁷⁵ L'Orient-Le Jour, 01/11/2017, [url](#)

⁷⁶ Jeune Afrique, 20/01/2019, [url](#)

⁷⁷ AA, 04/06/2020, [url](#)

⁷⁸ République française, ministère des Armées, 14/04/2021, p. 5, [url](#)

⁷⁹ République française, ministère des armées, 17/02/2020, [url](#)

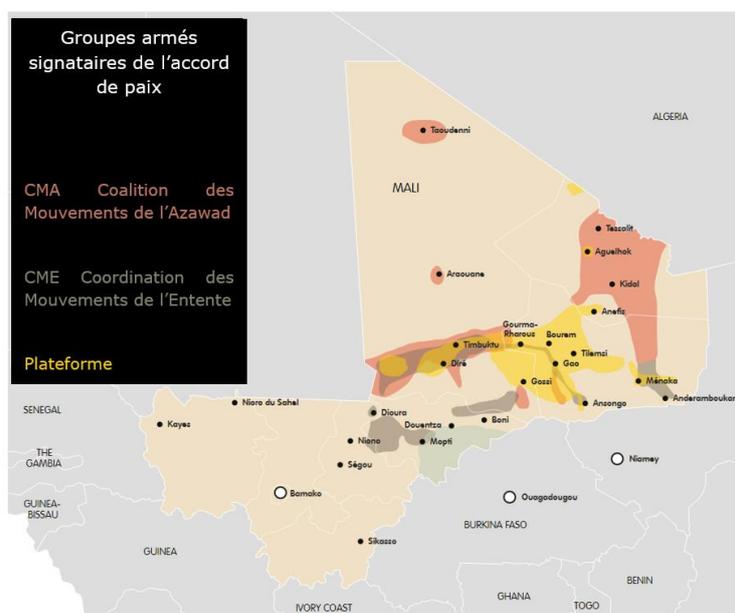
⁸⁰ UE, External Action, 13/06/2019, [url](#)

⁸¹ Conseil européen, 23/03/2020, [url](#) ; Mondafrique (Kaba Diané S.), 28/07/2018, [url](#) ; République française, ministère des Armées, 14/04/2021, p. 7, [url](#)

3.3. Groupes armés

3.3.1. Groupes armés signataires de l'Accord de paix

Depuis la mi-juin 2014, les mouvements qui participent aux négociations de sortie du conflit avec le gouvernement malien sont scindés en deux groupes. Les « mouvements politico-militaires de la plateforme d'Alger du 14 juin 2014 », connus sous le nom de Plateforme, sont une coalition de groupes armés pro-gouvernementaux. Les mouvements autonomistes anti-Bamako se sont rassemblés dans la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA), ex-rébellion majoritairement touareg, dénommée Coordination⁸².



Zones d'influence des groupes armés signataires de l'Accord de paix⁸³

Les principaux groupes qui font partie de la Plateforme sont la Coordination des mouvements et fronts patriotiques de résistance (CMFPR), le Mouvement arabe de l'Azawad (MAA), la Coalition du peuple pour l'Azawad (CPA), le Groupe d'autodéfense touareg Imghads et alliés (GATIA) et le Mouvement pour le salut de l'Azawad (MSA)⁸⁴. Les groupes qui font partie de la Coordination sont le Mouvement national pour la libération de l'Azawad (MNLA), le Haut conseil pour l'unité de l'Azawad (HCUA), une dissidence du Mouvement arabe de l'Azawad (MAA dissident) et le CMFPR II qui est une aile dissidente de la CMFPR⁸⁵.

Le 11 novembre 2017, des dissidents de la Coordination et de la Plateforme ont établi la Coordination des mouvements de l'Entente (CME), une troisième coalition de groupes armés maliens qui réclame son inclusion dans la mise en œuvre de l'Accord de paix de 2015. Cette coalition est composée du Congrès pour la justice dans l'Azawad (CJA2), de la Coalition du peuple pour l'Azawad (CPA), du Mouvement pour le salut de l'Azawad (MSA2), du Front populaire de l'Azawad (FPA) et du Mouvement

⁸² Confédération suisse, SEM, 07/09/2015, p. 12, [url](#)

⁸³ ECFR, 05/2019, [url](#)

⁸⁴ ICG, 22/05/2015, p. 1, [url](#) ; RFI, 14/07/2019, [url](#)

⁸⁵ ISS (Maïga I.), 06/2016, p. 6, [url](#)

populaire pour le salut de l'Azawad (MPSA)⁸⁶. Les mouvements de cette coalition refusent de se définir comme appartenant aux camps indépendantiste ou loyaliste⁸⁷.

Le gouvernement malien a signé un accord de paix le 15 mai 2015 avec les groupes armés de la Plateforme et ensuite, le 24 juin 2015, avec ceux de la Coordination⁸⁸. L'Accord de paix prévoyait notamment la mise en place d'unités mixtes composées à la fois de combattants des parties signataires et de membres des forces de défense et de sécurité, à qui revenait la mission de ramener la sécurité au nord, particulièrement hors des grandes villes. Chaque unité, dénommée Mécanisme opérationnel de coordination (MOC), est constituée de 600 hommes, soit 200 militaires, 200 combattants de la Plateforme et 200 combattants de la Coordination⁸⁹. Les premières patrouilles mixtes étaient opérationnelles à Gao en février 2017 pour la sécurisation des populations et de leurs biens et pour lutter contre le terrorisme⁹⁰. Début mai 2018, un détachement de l'armée est arrivé à Kidal pour participer aux patrouilles⁹¹. Le MOC de Tombouctou a officiellement été mis en place fin mai 2018⁹².

Une autre mesure de l'Accord, le processus de Désarmement – Démobilisation – Réinsertion (DDR) qui vise à désarmer les groupes du nord en intégrant leurs ex-combattants dans les forces de sécurité et de défense ou en facilitant leur retour à la vie civile, a démarré trois ans plus tard, en novembre 2018⁹³.

Selon des sources citées par le Groupe d'experts de l'ONU sur le Mali, la CMA recourt à une stratégie de coexistence avec les groupes terroristes. Les postes avancés de la CMA et leurs bases militaires à Tombouctou et à Ménaka « illustrent clairement sa stratégie de coexistence avec les groupes terroristes et sont des vecteurs clefs de son expansion »⁹⁴. Située dans un lieu stratégique à huit kilomètres de la frontière avec la Mauritanie et au point de convergence des régions de Tombouctou, Ségou et Mopti, cette base serait constituée d'éléments appartenant au HCUA, MNLA et MAA-CMA. Cette base est suspectée d'avoir entretenu des contacts depuis 2015 avec des groupes terroristes armés basés dans la forêt de Ouagadou. Le rapport précise encore que :

« [...] de multiples sources ont rapporté au Groupe d'experts qu'elle avait servi, depuis 2015, de base arrière ou apporté un soutien aux raids contre les bases des Forces armées maliennes à Nampala (à 35 km), Dioura (80 km) et Soumpi (120 km) ainsi qu'à d'autres attaques contre les forces internationales et maliennes »⁹⁵.

Le Groupe d'experts a mené en 2020 une enquête sur une autre base de la CMA située à Tinfadimata, qui aurait servi de base arrière au cours des attaques contre les forces militaires et de sécurité du Mali et du Niger⁹⁶.

Selon les rapports du SG-NU, en 2020, au-delà de sa place forte à Kidal où elle assure la sécurité dans la région, la CMA a étendu son influence dans les régions du nord du Mali. Ainsi, la CMA a assuré la sécurité dans la région de Tombouctou et a développé son influence dans les régions de Ménaka et Gao⁹⁷.

⁸⁶ Sahel-Elite, 13/05/2018, [url](#)

⁸⁷ SIPRI, 10/2019, [url](#)

⁸⁸ Nations unies, Conseil de sécurité, 09/08/2018, p. 9, [url](#)

⁸⁹ Jeune Afrique, 21/03/2017, [url](#)

⁹⁰ RFI, 24/02/2017, [url](#)

⁹¹ Studio Tamani via Maliweb, 13/04/2018, [url](#) ; VOA, 05/05/2018, [url](#)

⁹² Studio Tamani, 26/05/2018, [url](#)

⁹³ Fondation pour la recherche stratégique, 12/2018, [url](#)

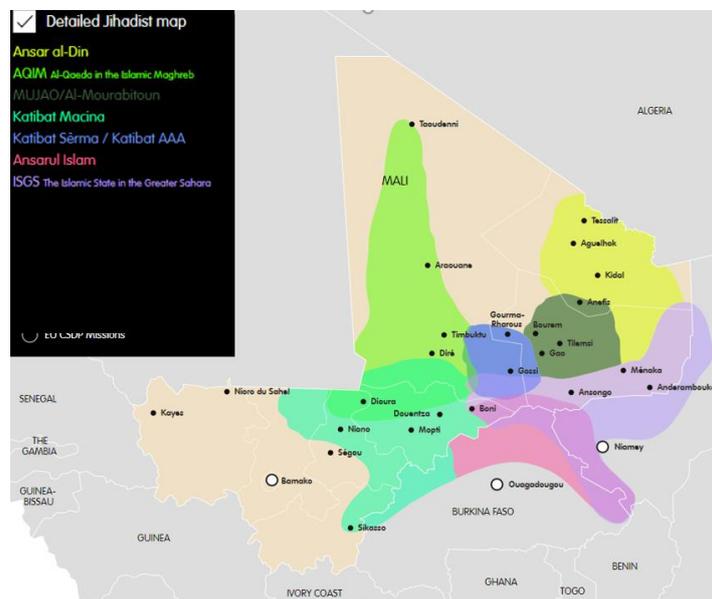
⁹⁴ Nations unies, Conseil de sécurité, 18/03/2020, p. 21, [url](#)

⁹⁵ Nations unies, Conseil de sécurité, 18/03/2020, p. 21, [url](#)

⁹⁶ Nations unies, Conseil de sécurité, 18/03/2020, p. 21, [url](#)

⁹⁷ Nations unies, Conseil de sécurité, 18/03/2020, p. 7, [url](#) ; Nations unies, Conseil de sécurité, 29/09/2020, p. 8, [url](#)

3.3.2. Groupes terroristes



Zones d'influence des groupes djihadistes implantés au Mali⁹⁸

Les groupes terroristes qui se sont emparés des régions du nord du Mali en 2012 - Ansar Dine, AQMI, le MUJAO et Al-Mourabitoune - ont été exclus de l'Accord de paix de 2015⁹⁹. Ces groupes appartiennent aux deux entités principales : le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM ou JNIM en anglais) et l'Etat islamique (EI) dans le Grand Sahara (EIGS ou ISWAP en anglais). Le GSIM se revendique d'Al-Qaeda tandis que l'EIGS a déclaré son allégeance à l'EI. Le fait d'appartenir à des entités différentes n'empêche pas ces deux mouvements terroristes de nouer des alliances ponctuelles¹⁰⁰. Le rapport annuel 2019 du département d'Etat des Etats-Unis indique que le GSIM mène des attaques dans le nord et le centre du Mali tandis que l'EIGS est actif aux frontières du Mali avec le Niger et le Burkina Faso¹⁰¹.

Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM)

En mars 2017, quatre groupes djihadistes – AQMI, Ansar Dine, la Katiba Macina et Al-Mourabitoune – ont annoncé leur fusion au sein d'une entité, le GSIM¹⁰², dirigé par le chef d'Ansar Dine, le Touareg malien Iyad Ag Ghali¹⁰³. Le GSIM, présent aussi au Niger et au Burkina Faso, est ainsi devenu la principale alliance djihadiste au Sahel, la plus importante branche locale d'al-Qaïda et l'ennemi principal de la force Barkhane¹⁰⁴. Ayant son épicerie au nord du Mali, les spécialistes estiment que l'organisation compte entre 1.500 et 2.000 combattants et que deux tiers des actes de violence au Sahel lui sont imputables¹⁰⁵. Elle opère principalement le long de la frontière entre le Mali et le Niger, selon des informations rapportées par le département d'Etat américain en mai 2018¹⁰⁶.

⁹⁸ ECFR, 05/2019, [url](#)

⁹⁹ RFI (Jouve A.), 24/03/2016, [url](#)

¹⁰⁰ L'Express (Hugeux V.), 05/05/2018, [url](#)

¹⁰¹ USDOS, 13/03/2019, [url](#)

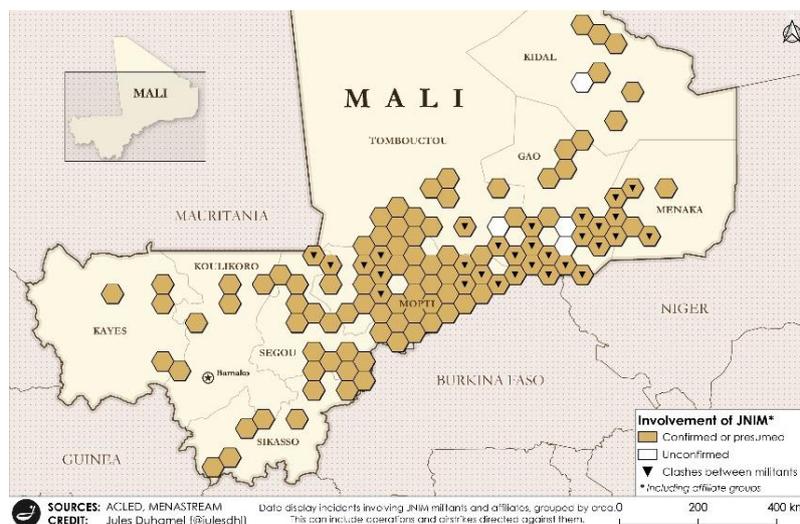
¹⁰² En arabe : *Jama'at Nusrat al-Islam wal-Muslimin* (JNIM). Voir : Long War Journal (Weiss C.), 18/03/2017, [url](#)

¹⁰³ Nations unies, Conseil de sécurité, 30/03/2017, p. 8, [url](#)

¹⁰⁴ LCI, 06/05/2021, [url](#) ; La Croix, 07/05/2021, [url](#)

¹⁰⁵ La Croix, 07/05/2021, [url](#) ; Centre d'études stratégiques de l'Afrique, 22/01/2021, [url](#)

¹⁰⁶ USDOS, 16/05/2018, [url](#)


 Incidents impliquant le GSIM au Mali en 2020¹⁰⁷

Le Front de libération du Macina (FLM), aussi appelé Katiba Macina, a été fondé début 2015 par le prédicateur radical peul Amadou Koufa Diallo¹⁰⁸. Considéré comme un allié d'Ansar Dine, le groupe recrute principalement des jeunes d'ethnie peule et est actif dans le centre du pays¹⁰⁹.

Le chef d'AQMI, Abdelmalek Droukdel, a été tué par les militaires français le 3 juin 2020, lors d'une opération dans le nord du Mali¹¹⁰. Deux semaines après, AQMI a reconnu la mort de son chef et annoncé poursuivre le combat contre les forces françaises et autres forces internationales en Afrique du Nord et au Sahel¹¹¹. Selon une source sécuritaire citée par le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), AQMI reste le groupe radical le plus puissant, bénéficiant de moyens logistiques plus importants et du soutien de la population¹¹². Selon Radio France internationale (RFI), à la tête de cette organisation terroriste a été nommé Abou Oubéïda Youssef, ancien membre influent du conseil consultatif d'AQMI, algérien de nationalité et âgé d'environ cinquante ans, un des créateurs du GSIM¹¹³. Fin novembre 2020, un important chef militaire du GSIM, Ba Ag Moussa, a été tué par la force Barkhane¹¹⁴.

Etat islamique dans le Grand Sahara (EIGS)

L'EIGS a été créé en 2015 par le porte-parole du Mouvement pour l'unicité et le djihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO), Adnane Abu Walid Al-Sahrawi, qui a prêté allégeance à l'EI l'année même¹¹⁵. Son ralliement a officiellement été acté en octobre 2016¹¹⁶. Le groupe est actif dans une région située aux confins du Mali, du Burkina Faso et du Niger, couramment appelée la « zone des trois frontières » ou Liptako-Gourma¹¹⁷.

¹⁰⁷ julesduhamel.wordpress, 16/03/2021, [url](#)

¹⁰⁸ HRW, 05/04/2017, [url](#)

¹⁰⁹ Koaci, 19/05/2016, [url](#) ; Sahel 2r3s (Pigné J., Rouppert B.), 08/06/2017, [url](#)

¹¹⁰ Le Monde, 07/06/2020, [url](#)

¹¹¹ Le Monde, 19/06/2020, [url](#)

¹¹² HCR, 06/2020, [url](#)

¹¹³ RFI, 27/11/2020, [url](#)

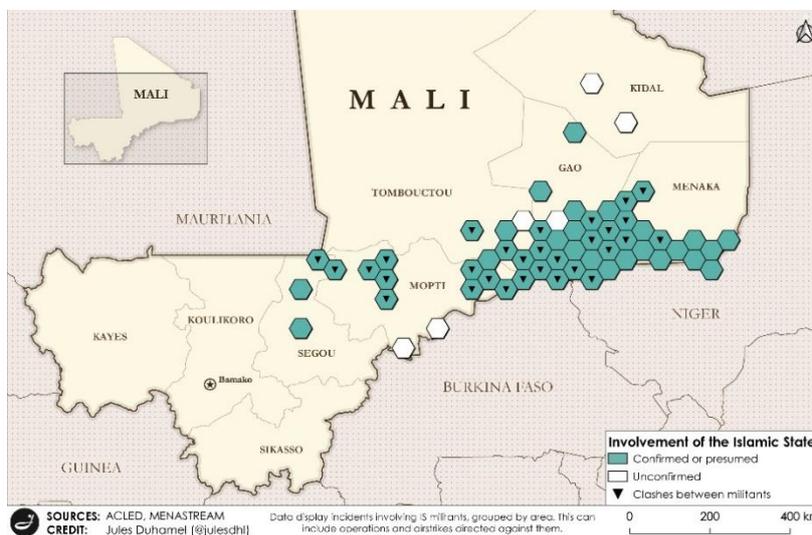
¹¹⁴ Nations unies, Conseil de sécurité, 28/12/2020, p. 8, [url](#)

¹¹⁵ The New Humanitarian (Offner F.), 19/02/2018, [url](#); Huffpost, 14/01/2018, [url](#)

¹¹⁶ Le 360 Afrique, 13/01/2018, [url](#)

¹¹⁷ Huffpost, 14/01/2018, [url](#) ; Libération, 12/12/2019, [url](#)

L'EIGS compte dans ses rangs de nombreux Peuls nigériens qui sont depuis longtemps en conflit avec les Touaregs maliens¹¹⁸. Le rapport de Small Arms Survey de janvier 2018 mentionne que les jeunes Peuls ne rejoignent pas ces groupes pour faire le djihad mais pour se protéger des Touaregs avec lesquels ils sont en conflit sur la question des ressources¹¹⁹.



Incidents impliquant l'EIGS au Mali en 2020¹²⁰

Selon le Centre d'études stratégiques de l'Afrique, l'EIGS a doublé son activité terroriste en 2020 par rapport à l'année précédente, prenant pour cibles les civils dans plus de la moitié de leurs attaques. La même source explique qu'en 2020, dans la région des « trois frontières », onze unités administratives ont recensé des attaques liées à l'EIGS pour la première fois, la plupart étant situées dans le centre du Mali¹²¹.

En novembre 2016, Ansarul Islam, un groupe djihadiste actif dans le nord du Burkina Faso et le centre du Mali, a été créé par le prêcheur peul Ibrahim Malam Dicko, un proche du prédicateur malien Amadou Koufa. Selon un article publié le 10 décembre 2017 par Le Monde, depuis la création de ce groupe, la frontière malienne avec le Burkina Faso sert de base arrière pour ces terroristes agissant au Mali¹²². Dans un article paru le 1^{er} mai 2017, La Croix note qu'Ansarul Islam veut promouvoir un islam authentique et qu'il tenterait de se rapprocher de l'EI. Selon la même source, le groupe comprendrait moins d'une centaine d'hommes et disposerait de bases arrière au Mali à Douna et Selba, près de la frontière avec le Burkina Faso¹²³.

Les deux branches ont souvent des divergences quant à leur expansion territoriale mais ils opèrent également ensemble, en cas de besoin, face à leur ennemi commun : les forces militaires nationales et internationales. Ainsi, durant le premier trimestre de 2020, l'EIGS semble avoir étendu ses zones d'activités à certaines parties des régions de Gao et Tombouctou, auparavant des zones d'action du GSIM, selon le SG-NU. Cette situation aurait créé des tensions entre les deux groupes et plusieurs affrontements entre le GSIM et l'EIGS, dans le centre du Mali et dans la région de Tombouctou, sont répertoriés, à partir du premier trimestre de 2020 et ce durant toute l'année. Ces affrontements ont continué durant les trois derniers mois de 2020, « notamment près de la zone de la triple frontière

¹¹⁸ The New Humanitarian (Offner F.), 19/02/2018, [url](#)

¹¹⁹ Small Arms Survey (de Tessières S.), 01/2018, p. 30, [url](#)

¹²⁰ julesduhamel.wordpress, 15/03/2021, [url](#)

¹²¹ CSA, 21/12/2020, [url](#)

¹²² Le Monde, 10/12/2017, [url](#)

¹²³ La Croix, 01/05/2017, [url](#)

entre le Burkina Faso, le Mali et le Niger, et en particulier dans le cercle d'Ansongo, dans la région de Gao »¹²⁴. Selon le Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP), plus de 150 affrontements entre les deux groupes ont été répertoriés au mois d'octobre 2020¹²⁵.

Cette expansion d'actions territoriales aurait provoqué une scission dans la Katiba Macina¹²⁶. Des Peuls ont quitté le groupe d'Amadou Koufa pour se rapprocher de l'EIGS ou pour rejoindre un nouveau groupe djihadiste opérant dans la région qui a prêté allégeance à l'EI¹²⁷. Selon le GRIP, « plusieurs raisons ont justifié ces départs, notamment la méthode contestée de répartition des butins de guerre, la gestion des questions foncières et l'inféodation de Koufa à Iyad Ag Ghaly »¹²⁸.

D'après le Timbuktu Institute¹²⁹, se basant sur certaines sources, le nouveau groupe terroriste qui a prêté allégeance à l'EI serait implanté précisément à Nampala dans le cercle de Ségou. Les djihadistes de Jund al khilafa fi Mali (les soldats du califat au Mali) sont décrits comme des combattants qui faisaient jusque-là partie de la Katiba Macina d'Amadou Khouffa, affiliée au groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (JNIM)¹³⁰. Selon le GRIP, le 30 janvier 2020, ce nouveau groupe aurait perpétré une attaque contre des postes militaires à Sarkala¹³¹.

3.3.3. Groupes d'autodéfense

Le centre du Mali est majoritairement peuplé de Peuls (connus aussi sous le nom de Foulanis), de Bambaras, de Dogons et de Tellem¹³². Certains villages sont découpés en quartiers correspondant à un groupe ethnique particulier¹³³. Les tensions préexistant entre les communautés d'éleveurs et d'agriculteurs ont été ranimées par les groupes islamistes qui, descendus vers le centre du Mali, ont recruté principalement au sein de la population peule. Face à un manque de protection de la part de l'Etat malien, les Bambaras, les Dogons et les Tellem ont mis en place des milices propres ou des groupes d'autodéfense afin de protéger leurs communautés. En réponse, les Peuls ont fait de même¹³⁴.

Interrogé par le Centre d'études stratégiques de l'Afrique (CESA), le chercheur malien Alou Boi Diarra, par ailleurs lieutenant-colonel de l'armée malienne, affirme que les conflits interethniques qui sont actuellement résolus par le recours à la force étaient auparavant réglés par des mécanismes de justice coutumière¹³⁵. Ces violences alimentent et facilitent le recrutement des combattants par les groupes djihadistes ou par les groupes d'autodéfense à caractère ethnique¹³⁶. Selon le Centre pour les civils en conflit (Center for Civilians in Conflict, CIVIC)¹³⁷, « le ciblage explicite des civils selon les critères ethniques dans les attaques de masse représente une nouvelle dimension du conflit malien »¹³⁸.

¹²⁴ Nations unies, Conseil de sécurité, 28/12/2020, p. 9, [url](#)

¹²⁵ GRIP, 14/01/2021, [url](#)

¹²⁶ Nations unies, Conseil de sécurité, 20/03/2020, p. 7, [url](#)

¹²⁷ Nations unies, Conseil de sécurité, 20/03/2020, p. 7, [url](#) ; JA, 21/02/2020, [url](#)

¹²⁸ GRIP, 07/04/2020, p. 16, [url](#)

¹²⁹ Centre de recherche-Action spécialisé dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent en Afrique

¹³⁰ Niamey et les 2 jours, 23/02/2020, [url](#)

¹³¹ Malijet, 03/02/2020, [url](#) ; GRIP, 07/04/2020, p. 16, [url](#)

¹³² United States Holocaust Memorial Museum, 04/2018, p. 2, [url](#)

¹³³ HRW, 07/12/2018, p. 13, [url](#)

¹³⁴ HRW, 10/02/2020, [url](#)

¹³⁵ CESA, 20/08/2019, [url](#)

¹³⁶ ICG, 09/11/2020, p. i, [url](#)

¹³⁷ Le CIVIC est une organisation internationale américaine dédiée à la protection des civils dans les conflits fondée en 2003 par Marla Ruzicka, une jeune activiste et humanitaire américaine qui défendait la cause des victimes civiles de la guerre et de leurs familles en Irak et en Afghanistan, CIVIC, 18/06/2020, [url](#)

¹³⁸ CIVIC, 18/06/2020, [url](#)

Peuls

Les sources consultées mentionnent la création en mai 2018, dans la région de Mopti, d'une milice peule, l'Alliance pour le salut du Sahel (ASS). Son objectif est de protéger et de défendre par les armes la population peule au Mali et au Burkina Faso contre les dozos qui opèrent dans la région¹³⁹.

Dans un rapport paru le 7 décembre 2018 sur les exactions commises par des groupes d'autodéfense dans le centre du Mali, HRW indique que de nombreux villages peuls disposent de leur propre groupe d'autodéfense, uniquement composé d'habitants du village sans lien avec l'ASS¹⁴⁰.

Selon l'ICG, c'est la violence des défenseurs dogons, comme Dan Na Ambassagou, qui a poussé les Peuls à s'organiser en « groupes de vigilance » pour protéger leurs villages. Mais, selon la même source, la situation des Peuls est devenue complexe : d'un côté, les forces de sécurité les assimilent aux djihadistes et, d'un autre côté, les terroristes les voient comme des collaborateurs des forces de sécurité¹⁴¹.

En effet, depuis 2015, dans la région du centre du Mali, s'est implantée la Katiba Macina dirigée par le prédicateur peul Amadou Koufa¹⁴². Ce groupe terroriste qui a eu la croissance la plus rapide au Sahel, recrute majoritairement ses membres au sein de la communauté peule et impose par la terreur sa loi aux villages qui échappent au contrôle de l'Etat¹⁴³.

D'après le directeur du Timbuktu Institute, les djihadistes attendent les conflits intercommunautaires et leur donnent un « vernis religieux ». Bakary Sambe explique : « [c]'est aussi ce qu'a fait Amadou Koufa dans le centre du Mali : il a donné un habillage jihadiste à ce qui était au départ une affaire de vol de bétail »¹⁴⁴.

Un rapport d'ICG de novembre 2020 explique ceci :

« On constate de plus en plus la présence de personnes en armes dans les villages peul qui s'organisent pour protéger leurs communautés ou s'attaquer aux villages dogon. Les groupes jihadistes, qui s'impliquent aussi davantage dans les conflits locaux de la zone exondée, tolèrent de plus en plus leur présence. Les deux opèrent souvent côte à côte, au point qu'il est parfois difficile de faire la différence entre eux. Ces groupes armés peul sont aussi souvent considérés comme responsables de plusieurs attaques visant des civils dogon. Leur montée en puissance, à partir de 2019, a coïncidé avec une augmentation substantielle des attaques de grande ampleur ciblant des villages dogon »¹⁴⁵.

Dogons

Le groupe d'autodéfense Da Na Amassagou¹⁴⁶ a été créé en 2016 initialement pour protéger la communauté dogon contre les attaques des groupes djihadistes liés au prédicateur peul Amadou Koufa¹⁴⁷. Mais, d'après ICG, « le fait que les jihadistes soient en majorité d'ethnie peul conduit les membres de Dana Ambassagou à dénoncer la complicité des civils peul avec les jihadistes et à pratiquer l'amalgame »¹⁴⁸.

¹³⁹ Tabital Pulaaku, 24/05/2018, [url](#) ; HRW, 07/12/2018, p. 33, [url](#)

¹⁴⁰ HRW, 07/12/2018, p. 33, [url](#)

¹⁴¹ ICG, 09/11/2020, p. 17, [url](#)

¹⁴² Libération, 13/06/2019, [url](#) ; HuffPost (Guyonnet P.), 11/05/2019, [url](#)

¹⁴³ Libération, 13/06/2019, [url](#)

¹⁴⁴ Jeune Afrique, 20/05/2019, [url](#)

¹⁴⁵ ICG, 09/11/2020, p. 18, [url](#)

¹⁴⁶ Appelé aussi Dan Nan Ambassagou : Maliactu, 06/09/2019, [url](#) ; RFI, 25/03/2019, [url](#)

¹⁴⁷ Le Pays (Togola F.) via Maliactu, 05/09/2018, [url](#) ; Le Point (Dubois O.), 28/03/2019, [url](#) ; RFI, 25/03/2019, [url](#)

¹⁴⁸ ICG, 09/11/2020, p. 15, [url](#)

Le groupe s'est scindé en deux branches basées toutes les deux près de Bandiagara (région de Mopti, centre du Mali) : une branche politique dirigée par Mamadou Goudienkilé et une branche militaire dont l'état-major est dirigé par Youssouf Toloba¹⁴⁹. Fort de 5.000 hommes, le groupe disposerait d'une quarantaine de camps dans le pays dogon, plus précisément dans les cercles de Koro, Douenza, Bandiagara et Bankass¹⁵⁰. Selon HRW, le groupe s'est scindé en juillet 2018 suite à la signature par une faction menée par David Tembine d'un pacte de non-agression avec les groupes armés peuls, l'autre faction restant dirigée par Youssouf Toloba¹⁵¹. D'après l'ICG, Dan Na Amassagou recrute principalement les dozos mais le groupe accueille aussi d'autres combattants, des bandits et des miliciens dogons en provenance de la Côte d'Ivoire¹⁵².

En septembre 2018, Da Na Amassagou signe un cessez-le-feu et amorce avec le gouvernement des discussions pour son désarmement¹⁵³. Le 24 mars 2019, quelques jours après le massacre de plus d'une centaine de civils peuls dans un village du centre du Mali, le gouvernement a dissout par décret Da Na Amassagou. Le groupe a refusé le démantèlement, invoquant la persistance de l'insécurité¹⁵⁴.

Dans son rapport du mois de juin 2020, le SG-NU affirme que, pour mettre fin aux violences, l'Etat malien devrait renforcer sa présence dans le centre mais aussi « démanteler les groupes d'autodéfense fondés sur l'appartenance ethnique, y compris le groupe Dan Na Ambassagou, qui continue à faire obstacle à la réconciliation des populations de la région »¹⁵⁵.

Durant le dernier trimestre de 2020, le SG-NU rapporte que le groupe a fait face à une opposition croissante de la part de villages dogons dissidents ce qui a entraîné, fin 2020 et début 2021, des attaques contre les communautés dogons qui ne soutenaient pas « l'effort de guerre » de Dan Na Ambassagou¹⁵⁶.

Dozos

Les dozos sont des confréries de chasseurs traditionnels qui ont suivi un stage initiatique de plusieurs années. Ils appartiennent majoritairement à la communauté bambara, mais des Malinkés et des Bozos figurent aussi dans leurs rangs. Ils sont actifs dans le cercle de Djenné, au centre du Mali. Ils ont commencé à s'organiser en groupes d'autodéfense pour protéger leurs villages contre les groupes islamistes armés à partir de 2014¹⁵⁷. Les dozos sont reconnaissables à leur tenue traditionnelle de chasseurs et à leurs fétiches¹⁵⁸. Selon ICG, les dozos sont considérés dans la culture dogon comme « les 'maîtres de la brousse', détenteurs de pouvoirs occultes et protecteurs de la communauté »¹⁵⁹.

¹⁴⁹ ICG, 09/11/2020, [url](#)

¹⁵⁰ Le Point (Dubois O.), 12/12/2018, [url](#) ; RFI, 25/03/2019, [url](#)

¹⁵¹ HRW, 07/12/2018, p. 31, [url](#)

¹⁵² ICG, 09/11/2020, [url](#)

¹⁵³ RFI, 25/03/2019, [url](#)

¹⁵⁴ RFI, 24/03/2019, [url](#) ; HRW, 07/12/2018, p. 31, [url](#) ; Nations unies, Conseil de sécurité, 31/05/2019, p. 6, [url](#)

¹⁵⁵ Nations unies, Conseil de sécurité, 02/06/2020, p. 18, [url](#)

¹⁵⁶ Nations unies, Conseil de sécurité, 28/12/2020, p. 6, [url](#) ; Nations unies, Conseil de sécurité, 26/03/2021, p. 7, [url](#)

¹⁵⁷ HRW, 07/12/2018, pp. 27-28, [url](#)

¹⁵⁸ L'Obs, 02/01/2019, [url](#)

¹⁵⁹ ICG, 09/11/2020, [url](#)

4. Typologie de la violence

4.1. Attaques asymétriques¹⁶⁰

Durant le premier trimestre de 2021, le SG-NU a enregistré 92 attaques asymétriques contre les forces armées et les groupes armés signataires. 35 de ces attaques ont été enregistrées dans le nord et 57 dans le centre, un chiffre en augmentation par rapport à la période précédente. Le rapport du SG-NU indique que les attaques les plus meurtrières ont été enregistrées le 24 janvier contre les camps de FAMAS situés à Boulikessi et Mondoro (centre). Dans ces attaques, six militaires maliens ont perdu la vie et 18 autres ont été blessés. De l'autre côté, 30 terroristes ont été tués selon les FAMAS. Dans une autre attaque qui a fait 10 morts et 7 blessés parmi les soldats maliens et 20 morts dans le camp des terroristes, le camp des FAMAS de Boni a été ciblé.¹⁶¹

En ce qui concerne la période de 26 mars à fin mai 2021, l'ONU a enregistré 44 attaques asymétriques contre les forces armées nationales et internationales dont 23 % ont eu lieu dans le Nord, et près de 48 % dans le centre du pays¹⁶².

Pour la première fois, le sud de Mali (les régions de Koulikoro et de Sikasso) a été touché par des attaques asymétriques et ce, durant les trois derniers mois de 2020, selon le SG-NU. Au total, durant le quatrième trimestre de 2020, les forces armées nationales et internationales ont subi 35 attaques asymétriques, dont 55 % enregistrées dans le nord du Mali et 45 % dans le centre, en diminution par rapport à la précédente période, selon la même source¹⁶³.

Le nombre d'attaques à l'aide d'engins explosifs improvisés (EEI) a diminué selon les statistiques de l'ONU mais le nombre de victimes a augmenté. Depuis juillet 2020 et jusqu'à mai 2021, l'ONU a enregistré 137 attaques de ce type qui ont fait sept morts et 87 blessés parmi les soldats de la MINUSMA. Durant l'année précédente, l'ONU a documenté 168 attaques à EEI qui ont tué quatre soldats et blessé 69¹⁶⁴.

Selon la MINUSMA, durant le premier trimestre de 2021, 64 attaques à EEI ont été enregistrées au Mali, et les civils en sont également victimes. Le 10 février 2021, 10 civils ont été touchés par l'explosion d'un tel engin dans la ville de Ber (région de Tombouctou)¹⁶⁵.

4.2. Violences intercommunautaires

Selon le SG-NU, « l'accès aux terres et aux ressources naturelles ainsi que leur gestion restent une des principales causes profondes des conflits intercommunautaires dans le centre du Mali »¹⁶⁶.

En 2020, au moins 400 personnes ont perdu la vie dans les conflits intercommunautaires, selon HRW. La plupart de ces conflits ont été enregistrés dans le centre du pays, dans la région de Mopti. La source précise que les acteurs de ces violences sont les groupes de défense dogon et peul mais la plupart des

¹⁶⁰ Selon l'Encyclopædia Britannica, le terme « attaque asymétrique » renvoie à des techniques de guerre non conventionnelles utilisées par des protagonistes qui ont des capacités militaires significativement différentes. Dans le cadre du conflit au Mali, il s'agit d'attaques menées par des groupes terroristes contre les forces de défense et de sécurité maliennes, les forces internationales et la MINUSMA. Voir Encyclopaedia Britannica (Sexton E.), 27/06/2014, [url](#)

¹⁶¹ Nations unies, Conseil de sécurité, 26/03/2021, p. 8, [url](#)

¹⁶² Nations unies, Conseil de sécurité, 01/06/2021, p. 8, [url](#)

¹⁶³ Nations unies, Conseil de sécurité, 28/12/2020, p. 9, [url](#)

¹⁶⁴ Nations unies, Conseil de sécurité, 01/06/2021, p. 9, [url](#)

¹⁶⁵ MINUSMA, 05/2021, p. 6, [url](#)

¹⁶⁶ Nations unies, Conseil de sécurité, 01/06/2021, p. 7, [url](#)

victimes sont des Dogons. Le rapport de HRW concernant l'année 2020 note que ces attaques « ont ciblé des habitants dans leurs villages, leurs fermes ou leurs marchés et provoqué des déplacements généralisés et une crise alimentaire »¹⁶⁷.

Selon le SG-NU, entre octobre et décembre 2020, dans la région de Mopti, « les milices d'autodéfense et les groupes extrémistes ont continué d'exploiter les conflits intercommunautaires, alimentant la violence contre les civils et entraînant des atteintes à la sécurité, principalement dans les cercles de Bandiagara, Bankass, Douentza et Koro ». Par ailleurs, le SG-NU observe que, pour la première fois, des « événements graves » ont été enregistrés dans la région de Ségou. Selon le rapport de décembre 2020, des affrontements entre les communautés et les groupes terroristes ont entraîné le blocus de plusieurs villages, le plus important étant celui du village de Farabougou¹⁶⁸. Le village a été libéré le 23 mars 2021, suite à un de cessez-le-feu entre des milices d'autodéfense et les groupes affiliés à AQMI, qui a permis la « levée du siège »¹⁶⁹.

Le 3 novembre 2020, huit morts ont été enregistrés après l'assaut d'un bus par des groupes armés près de Baniagara¹⁷⁰. Fin novembre 2020, le village de Minimakanda (cercle de Bankass - région de Mopti) a été attaqué deux fois en deux jours par des hommes armés. Selon les témoignages publiés par Radio France internationale (RFI), il y aurait eu entre quatre et huit morts, une partie du village a été brûlée et du bétail a été emporté. RFI note que les sources contactées estiment qu'il s'agit de représailles après les exactions commises dans le village de Libbé fin octobre 2020, où une vingtaine de villageois, tous Peuls, ont été tués et le village incendié¹⁷¹.

Les violences intercommunautaires se sont poursuivies durant les trois premiers mois de 2021, surtout dans le centre du Mali selon la MINUSMA qui a documenté, entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2021, 27 attaques intercommunautaires qui ont fait 25 morts. Selon la même source, ces violences sont « de plus en plus instrumentalisées par les groupes tels que AQMI et autres groupes similaires. Le cercle de Niono dans la région de Ségou reste le plus affecté par des attaques contre les civils par des milices et groupes armés communautaires »¹⁷². D'après le même rapport, les milices peules ont mené sept attaques et tué 18 personnes tandis que les groupes armés dogons ont perpétré six attaques et tué six personnes. Des Peuls ont tué sept personnes le 27 janvier 2021 suite à l'attaque du village dogon Tinteri dans la région de Bandiagara¹⁷³. Selon le SG-NU, durant le premier trimestre de 2021, la situation s'est particulièrement dégradée dans la région de Ségou, où des affrontements entre des combattants radicaux et des chasseurs traditionnels dogons ont été enregistrés dans les communes de Dogofri, de Diabali et de Sokolo¹⁷⁴. Selon l'Agence France-Presse (AFP) qui cite le gouvernorat de Mopti, une quarantaine de personnes sont décédées suite aux confrontations du 12 avril 2021 entre des chasseurs traditionnels et des groupes djihadistes dans les communes de Soye et Femaye (entre Mopti et Djenné, les principales villes de la région)¹⁷⁵.

Entre le 26 mars et le 31 mai 2021, le SG-NU note que la violence intercommunautaire a relativement reculé dans les cercles de Bankass et de Koro, et dans la région de Bandiagara, là où une série d'accords de paix locaux ont été conclus à partir de septembre 2020¹⁷⁶.

Une nouvelle dynamique et des rivalités inquiétantes sont observées parmi les groupes d'autodéfense par le SG-NU à partir du dernier trimestre de 2020. Ainsi, Dan Na Ambassagou ferait face à une

¹⁶⁷ HRW, 15/01/2021, [url](#)

¹⁶⁸ Nations unies, Conseil de sécurité, 28/12/2020, p. 6, [url](#)

¹⁶⁹ MINUSMA, 05/2021, p. 10, [url](#)

¹⁷⁰ RFI, 04/11/2020, [url](#)

¹⁷¹ RFI, 25/11/2020, [url](#)

¹⁷² MINUSMA, 05/2021, p. 3, [url](#)

¹⁷³ MINUSMA, 05/2021, p. 3, [url](#)

¹⁷⁴ Nations unies, Conseil de sécurité, 26/03/2021, p. 5, [url](#)

¹⁷⁵ VOA Afrique, 19/04/2021, [url](#)

¹⁷⁶ Nations unies, Conseil de sécurité, 01/06/2021, p. 6, [url](#)

opposition de la part des villages dogons « dissidents »¹⁷⁷. Ces rivalités se sont poursuivies durant le premier trimestre de 2021 entre la milice dogon et les communautés qui ne soutenaient pas son « effort de guerre ». Selon le SG-NU, « [d]epuis décembre 2020, 14 cas de violences intracommunautaires ont été signalés chez les Dogons, contre 50 cas au cours de la période précédente »¹⁷⁸. Des multiples attaques de Dan Na Ambassagou ont été documentées par la MINUSMA durant le premier trimestre de 2021, surtout à Bandiagara, Bankass, Douentza et Koro. Durant le mois de février 2021, la milice aurait enlevé au moins 61 civils dogons¹⁷⁹.

4.3. Combats entre groupes armés signataires et djihadistes

Le seul incident de ce type rapporté par le SG-NU pour le dernier trimestre de 2020 est l'enlèvement d'un combattant du groupe Ganda Izo le 13 octobre 2020 par des motards armés, dans la région de Gao¹⁸⁰. Des affrontements entre des groupes terroristes et le Mouvement pour le salut de l'Azawad des Daoussak (MSA Daoussak) durant le deuxième trimestre de 2021 auraient entraîné de nombreux déplacements de personnes de ces zones en direction de la ville de Ménaka¹⁸¹.

4.5. Combats entre les groupes terroristes

Des affrontements entre l'EIGS et le GSIM ont été signalés fin 2020 dans la zone des trois frontières (Mali – Burkina Faso – Niger) et ont continué en 2021 dans la région de Gao et de Ménaka¹⁸². Selon le GRIP, durant le mois d'octobre 2020, plus de 150 attaques ont été signalées entre les deux factions terroristes. Il s'agit d'une concurrence entre les branches locales du groupe EI et d'Al Qaïda pour le contrôle de certaines zones de la région de Gao. RFI rapporte, en décembre 2020, que les confrontations auraient fait quelques dizaines de morts et, selon leur sources, avec un léger avantage pour le GSIM. Des frappes de Barkhane auraient visé des positions d'Aqmi quelques jours auparavant, ce qui aurait eu pour effet de favoriser les combattants du groupe EI¹⁸³. En effet, les attaques menées dans le cadre de l'opération Barkhane ont affaibli Al-Qaïda aussi en octobre 2020 quand une frappe aurait « neutralisé » 50 combattants d'une katiba nommée « Ansaro Islam » qui opère dans la région de Boulkessi près de la frontière avec le Burkina Faso¹⁸⁴.

Le 25 mars 2021, dans la région de Gao, des affrontements entre les deux principaux groupes terroristes ont fait sept morts dans le camp de l'EIGS et deux du côté du GSIM¹⁸⁵.

4.6. Criminalité et banditisme

Au mois de janvier 2021 le Mali a connu « une forte hausse du nombre d'atteintes à la sécurité, dont des actes relevant du terrorisme, du banditisme ou du radicalisme, des crimes et des affrontements intercommunautaires ». Le SG-NU relève dans son rapport également plusieurs cas de vol et destruction de récoltes dans la région de Ségou durant le premier trimestre de 2021. Il explique que ces mesures ont pour but de forcer les populations locales à quitter les lieux ou à se plier aux exigences

¹⁷⁷ Nations unies, Conseil de sécurité, 28/12/2020, p. 9, [url](#)

¹⁷⁸ Nations unies, Conseil de sécurité, 26/03/2021, p. 5, [url](#)

¹⁷⁹ MINUSMA, 05/2021, p. 10, [url](#)

¹⁸⁰ Nations unies, Conseil de sécurité, 28/12/2020, p. 10, [url](#)

¹⁸¹ Nations unies, Conseil de sécurité, 01/06/2021, p. 3, [url](#)

¹⁸² MINUSMA, 05/2021, p. 6, [url](#)

¹⁸³ RFI, 14/12/2020, [url](#)

¹⁸⁴ Midi Libre, 03/11/2020, [url](#)

¹⁸⁵ Nations unies, Conseil de sécurité, 01/06/2021, p. 8, [url](#)

imposées par les attaquants¹⁸⁶. Durant la même période, dans la région de Gao, la MINUSMA constate des cas de vols, extorsions de fonds et activités terroristes le long de la route principale¹⁸⁷.

À titre d'exemple, le 15 avril 2021, deux véhicules opérant pour le compte d'une ONG ont été capturés par des hommes armés non identifiés à Bentia, Commune de Ouattagouna à 45 km d'Ansongo. Trois autres bus ont été braqués à Kobé à 40 km d'Ansongo¹⁸⁸. La capitale Bamako n'a pas échappé aux braquages, selon la presse locale qui affirme que l'insécurité y est grandissante après plusieurs braquages notamment de filiales bancaires¹⁸⁹.

Concernant le dernier trimestre de 2020, le SG-NU montre dans son rapport que la criminalité et l'intimidation par la violence ont persisté le long des axes routiers Ansongo-Labézanga et Ansongo-Ménaka¹⁹⁰.

S'agissant du narcotrafic, des réseaux criminels convoyant de la drogue dans le nord du Mali sont signalés par le Groupe d'experts dans leur rapport préliminaire de mars 2020. Ces réseaux seraient soutenus par la CMA et le MAA-Plateforme dans la région de Tombouctou mais sont indépendants à Gao et à Kidal. Suite aux rivalités, des accrochages répétés sont signalés sur les routes des convois¹⁹¹. Le narcotrafic dans le nord du Mali génère « des violences sans équivalent dans la sous-région », en raison de la concurrence entre bandes de trafiquants. Selon un rapport publié par l'ICG en 2018, ce trafic génère des revenus pour les groupes armés du Nord et il serait à l'origine d'une partie des affrontements entre les groupes signataires. L'ICG explique que :

« [p]our s'imposer sur le marché de la drogue ou protéger les convois, les trafiquants sont entrés dans une logique de militarisation progressive que l'Etat malien n'a pas su endiguer et qu'il a même pu stimuler en soutenant certains trafiquants contre d'autres – les autorités démentent de telles pratiques »¹⁹².

Selon des analystes cités dans la revue Conflits, au Sahel :

« [l]es mouvements terroristes se seraient appuyés sur les bandes criminelles pour s'implanter et s'approprier de nouvelles zones. Des groupes de bandits armés travailleraient au profit des groupes terroristes comme sous-traitants et alliés. 'Petites mains' du terrorisme sahélien, les bandes criminelles formeraient le maillage informel des réseaux terroristes jusque dans la corne d'Afrique de l'Ouest, tour à tour informateurs, défenseurs et exécutants »¹⁹³.

4.7. Violations des droits de l'homme

Dans un contexte marqué par des exactions commises par les groupes terroristes mais aussi par les forces de l'Etat, la situation des droits humains au Mali s'est dégradée tout au long de l'année 2020, d'après HRW¹⁹⁴.

Dans son rapport concernant la période du 22 juin au 31 décembre 2020, l'Expert indépendant sur la situation des droits de l'homme au Mali, mandaté par l'ONU, :

« s'inquiète de l'ampleur des violations des droits de l'homme et des atteintes à ces droits, telles que les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires et autres meurtres, les cas de torture

¹⁸⁶ Nations unies, Conseil de sécurité, 26/03/2021, p. 7, [url](#)

¹⁸⁷ Nations unies, Conseil de sécurité, 26/03/2021, p. 10, [url](#)

¹⁸⁸ Maliactu, 16/04/2021, [url](#)

¹⁸⁹ Nouvelles du Mali, 03/12/2020, [url](#)

¹⁹⁰ Nations unies, Conseil de sécurité, 28/12/2020, p. 11, [url](#)

¹⁹¹ Nations unies, Conseil de sécurité, 18/03/2020, [url](#)

¹⁹² ICG, 13/12/2018, [url](#)

¹⁹³ Conflits, 28/07/2020, [url](#)

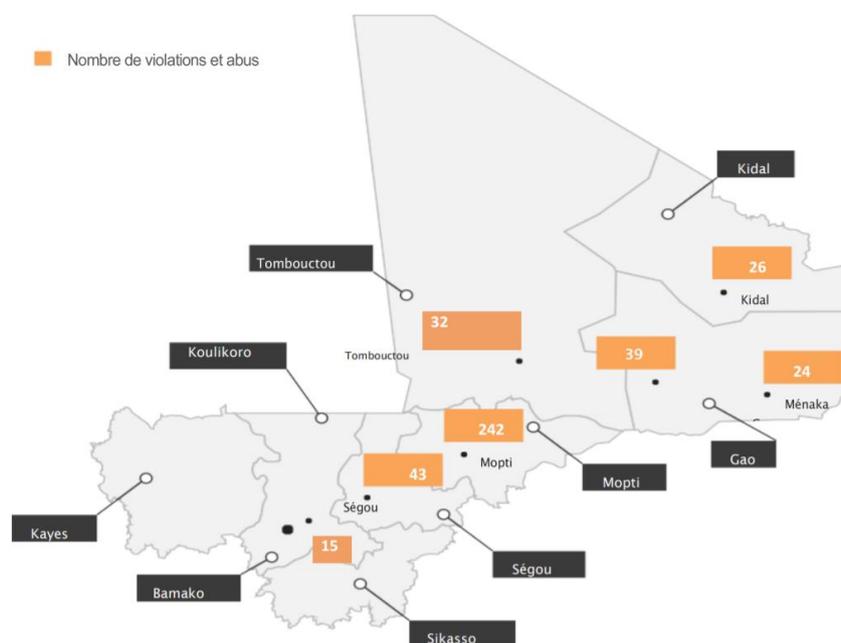
¹⁹⁴ HRW, 13/01/2021, [url](#)

et autres traitements cruels, inhumains ou dégradants, les disparitions forcées ou involontaires, les enlèvements, les arrestations et détentions arbitraires, les menaces de mort et intimidations, et les recrutements forcés »¹⁹⁵.

Les responsables par ordre d'importance, selon le rapport, sont les milices communautaires (près de 35 % des cas), les groupes terroristes (24,5 % des cas), les FAMAS (18 % des cas) ainsi que les forces internationales, les autorités judiciaires et les groupes armés signataires de l'Accord, dans une moindre mesure¹⁹⁶.

Le rapport parle également de certaines formes modernes d'esclavage qui ont été signalées au Mali. En effet, quatre personnes considérées comme étant nées esclaves ont été battues à mort dans la région de Kayes. Le conflit a démarré car un homme considéré esclave avait reçu une décision de justice favorable contre l'imam du village au sujet des terres agricoles¹⁹⁷.

Selon le SG-NU qui cite des statistiques de la MINUSMA, 483 violations et atteintes aux droits humains ont été enregistrées durant le dernier trimestre de 2020, 237 de moins que la période précédente. La plupart des violations ont été commises dans le centre du Mali (202 à Mopti et 71 à Ségou) mais le nord et le sud n'ont pas été épargnés (36 à Gao, 6 à Kayes, 57 à Kidal, 1 Koulikoro, 26 à Ménaka, 5 à Sikasso, 3 à Taoudenni, 26 à Tombouctou et 50 à Bamako)¹⁹⁸.



Abus et violations des droit de l'homme par région durant le premier trimestre de 2021¹⁹⁹

En ce qui concerne le premier trimestre de 2021, la MINUSMA a documenté 421 violations et abus de droits de l'homme ayant causé la mort de 106 personnes dont cinq enfants et six femmes. Ces chiffres sont en augmentation de 11,37 % par rapport au dernier trimestre de 2020. La MINUSMA a enregistré également durant la même période 94 atteintes à l'intégrité physique, 181 cas d'enlèvement et de disparition, 24 cas d'arrestations arbitraires et illégales et 16 cas de violences sexuelles liées au conflit. Selon les mêmes statistiques, le centre du pays a été le plus touché, en particulier les régions de

¹⁹⁵ Nations unies, Assemblée générale, 03/02/2021, p.8, [url](#)

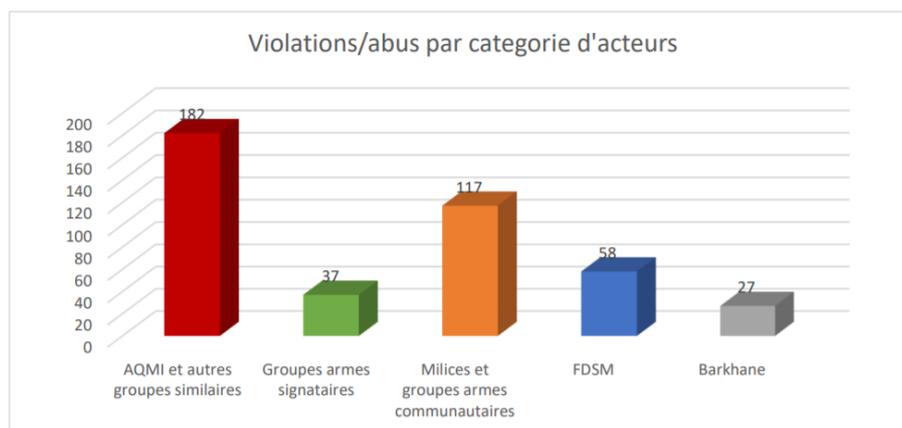
¹⁹⁶ Nations unies, Assemblée générale, 03/02/2021, p. 10, [url](#)

¹⁹⁷ Nations unies, Assemblée générale, 03/02/2021, p.10, [url](#)

¹⁹⁸ Nations unies, Conseil de sécurité, 28/12/2020, p. 11, [url](#)

¹⁹⁹ MINUSMA, 05/2021, p. 16, [url](#)

Bandiagara, Douentza et Mopti avec 57,5 % des violations suivies de la région de Ségou (10 %), Gao 9,26 %), Tombouctou (7,6 %), Kidal (6,17 %), Ménaka (5,7 %), Sikasso et Koutiala (3,56 %)²⁰⁰.



Violations et abus des droits de l'homme par catégorie d'acteurs durant le premier trimestre de 2021²⁰¹

Une « forte détérioration » de la situation des droits humains est constatée entre le 26 mars et le 31 mai 2021 par le SG-NU, ce qui s'explique par une augmentation de la violence à l'encontre des civils. Durant cette période, la MINUSMA a enregistré 422 violations et atteintes aux droits humains, 188 recensées dans le centre du Mali, 131 dans le Nord et 103 dans le Sud. Parmi ces atteintes, la MINUSMA relève des exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires (39 victimes), des meurtres (41 victimes), des blessures (72 victimes), des actes de torture ou traitements inhumains (51 victimes), les disparitions forcées (6 victimes), des enlèvements (118 victimes), des arrestations ou des détentions illégales ainsi que de nombreux cas de déplacement massif et forcé de civils, de menaces de mort et d'actes d'intimidation, de pillage et de destruction de biens²⁰².

Violations commises contre des enfants

Selon l'Expert indépendant de l'ONU, entre le 2 juin et le 28 décembre 2020, 63 enfants ont été tués, 54 mutilés et 171 ont été recrutés par les forces armées au Mali²⁰³.

Durant le dernier trimestre de 2020, la MINUSMA a recensé 225 violations graves commises contre 155 enfants, un chiffre en légère baisse par rapport au trimestre précédent (230 violations contre 155 enfants). 102 enfants auraient été recrutés durant cette période soit par les mouvements armés signataires de l'Accord de paix, soit par la Katiba Macina, Dan Na Ambassagou FAMA ou l'EIGS. Dix-sept enfants ont été tués durant cette période et 30 autres mutilés, dans les régions de Mopti, Gao, Tombouctou, Kidal, Segou et Bamako. Les responsables sont, d'après le SG-NU, des groupes armés terroristes, les FAMAS, l'EIGS ou des milices peules²⁰⁴.

Durant le premier trimestre de 2021, le SG-NU enregistre 236 violations contre 183 enfants, un chiffre en hausse par rapport au trimestre précédent. La plupart de violations se sont produites dans les régions de Mopti (59), Gao (57) et Kidal (47) mais des cas ont été enregistrés également à Tombouctou (28), Ségou (21), Menaka (20), Koulikoro (2) et Bamako (2). Au total, durant ce premier

²⁰⁰ MINUSMA, 05/2021, p. 10, [url](#)

²⁰¹ MINUSMA, 05/2021, p. 16, [url](#)

²⁰² Nations unies, Conseil de sécurité, 01/06/2021, p. 12, [url](#)

²⁰³ Nations unies, Assemblée générale, 03/02/2021, p. 13, [url](#)

²⁰⁴ Nations unies, Conseil de sécurité, 28/12/2020, p. 12, [url](#)

trimestre de 2021, 20 enfants ont perdu la vie, 20 autres ont été mutilés dans les conflits et 122 ont été recrutés et utilisés par des groupes armés²⁰⁵.

Entre fin mars et début juin 2021, le SG-NU rapporte une baisse du nombre de violations contre les enfants. Son rapport compte 172 violations graves contre 126 enfants, la plupart imputées aux éléments armés non identifiés. Les groupes armés signataires sont responsables pour 52 cas, les milices intercommunautaires et les groupes terroristes sont responsables dans 10 cas. Au total, durant cette même période, 35 enfants ont été tués, 16 mutilés et 71 ont été recrutés par différents groupes armés²⁰⁶.

4.7.1. Violations commises par les groupes d'autodéfense

Selon l'Expert indépendant de l'ONU, les conflits intercommunautaires se sont aggravés au cours de l'année 2020, les milices communautaires étant responsables de 35 % des cas de violations et abus de droits de l'homme entre le 22 juin et le 31 décembre 2020. Des groupes armés peuls et dogons ont attaqué des villages en tuant et blessant des personnes et détruisant les moyens d'existence²⁰⁷.

Durant le premier trimestre de 2021, la MINUSMA a documenté 27 attaques sur fond de tensions intercommunautaires et 117 abus des droits de l'homme, une baisse de 5,65 % par rapport au dernier trimestre de 2020. Ces violences ont fait 25 morts selon le rapport de la mission onusienne. La même source précise que sept attaques ont été menées par des Peuls et ont fait 18 morts tandis que les Dogons ont perpétré six attaques soldées par la mort de six civils. Le rapport précise encore que:

« Le cercle de Niono dans la région de Ségou reste le plus affecté par la détérioration de la situation sécuritaire en raison des affrontements armés récurrents entre les éléments du JNIM et les chasseurs dozos qui s'étendent aux milices et groupes armés peuls et bambaras proches de l'un ou l'autre groupe »²⁰⁸.

Des attaques de la milice Dan Na Ambassagou contre des Dogons ont également été enregistrées à Bandingara, Bankass, Douentza et Koro. Durant tout le mois de février 2021, cette milice a enlevé 61 civils, tous membres de la communauté dogon qui seraient impliqués dans la négociation des accords de paix avec les Peuls et considérés comme des traitres²⁰⁹. Selon le rapport du mois de juin 2021 du SG-NU, Dan Na Ambassagou a participé à des dizaines d'enlèvements de civils dans des villages dogons dont les habitants refusaient de contribuer aux « efforts de guerre » de la milice.

Concernant le deuxième trimestre de 2021, le SG-NU précise que les nombreux enlèvements opérés par des groupes armés et par les milices communautaires ont gravement restreint les libertés et les droits fondamentaux des civils dans les zones du centre²¹⁰.

4.7.2. Violations commises par les groupes djihadistes

Les groupes djihadistes actifs au Mali ont continué leurs attaques et ont tué, blessé, enlevé ou menacé les populations locales, et, selon la MINUSMA, le premier trimestre de 2021 a enregistré une hausse des abus de droit de l'homme de 7 % par rapport au dernier trimestre de 2020, soit 182 abus comptabilisés. À titre d'exemple, le 20 janvier 2021, le directeur technique d'un centre de santé de la

²⁰⁵ Nations unies, Conseil de sécurité, 26/03/2021, p. 11, [url](#)

²⁰⁶ Nations unies, Conseil de sécurité, 01/06/2021, p. 12, [url](#)

²⁰⁷ Nations unies, Assemblée générale, 03/02/2021, p.10, [url](#)

²⁰⁸ MINUSMA, 05/2021, p. 10, [url](#)

²⁰⁹ MINUSMA, 05/2021, p. 10, [url](#)

²¹⁰ Nations unies, Conseil de sécurité, 01/06/2021, p. 12, [url](#)

région de Sikasso a été tué par des extrémistes de la Katiba Macina pour une présumée collaboration avec les forces militaires maliennes²¹¹.

Par rapport à toutes les violations des droits de l'homme commises durant le premier trimestre, 43 % sont imputés à des groupes terroristes. En effet, le rapport de la MINUSMA identifie 182 abus de droits de l'homme perpétrés par les groupes terroristes, 39 personnes tuées, 72 enlèvements, 55 atteintes à l'intégrité physique, 11 attaques contre les écoles et 8 attaques contre des centres humanitaires. Selon la même source, de nombreuses écoles restent fermées dans la région de Tombouctou et celles qui sont ouvertes doivent se conformer à des règles strictes imposées par ces groupes radicaux : l'introduction de la langue arabe dans la programme scolaire et la séparation des filles et des garçons dans les salles de classe. Dans certaines localités du Nord-Mali, le port du voile est imposé aux femmes, les festivités sont interdites et les populations locales doivent payer la zakat sur le bétail, les récoltes et les commerces. La MINUSMA a enregistré 64 attaques à EEI durant le premier trimestre de 2021. Souvent, ces attaques font des victimes parmi les civils comme le 6 février 2021, quand au moins 10 personnes ont été blessées par une explosion dans la ville de Ber²¹².

Dans les régions de Mopti et de Ségou, la MINUSMA rapporte aussi des cas de flagellation notamment contre les femmes pour le non-respect de la Charia qui exige le port du voile noir qui dépasse leur cheville. D'autres femmes ont subi des mauvais traitements pour avoir quitté, non voilées, le village ou pour avoir écouté de la musique. Seize cas de violence sexuelle en lien avec le conflit ont été enregistrés durant le premier trimestre de 2021 dans les régions de Gao et Tombouctou²¹³.

Durant le deuxième trimestre de 2021, les attaques des extrémistes ont été multipliées dans le Sud, dans les régions de San et de Sikasso, mais elles ont continué également dans le Nord et le centre. Le rapport de juin 2021 du SG-NU note que « les attaques perpétrées par les groupes extrémistes violents continuent d'être la cause de nombreuses atteintes, dont des meurtres, de graves dommages corporels et des déplacements forcés de civils »²¹⁴. Dans les régions de Gao et de Ménaka, des extrémistes ont tué des civils qui avaient refusé de payer des taxes ou qui étaient soupçonnés d'avoir coopéré avec les forces armées. « Les activités terroristes se sont également intensifiées dans le centre du Mali. Dans la région de Bandiagara, des extrémistes présumés ont attaqué plusieurs villages dogons, tuant et blessant plusieurs groupes d'autodéfense dozos »²¹⁵.

4.7.3. Violations commises par les groupes armés signataires

Les statistiques de la MINUSMA comptent 37 abus de droits de l'homme impliquant les groupes armés signataires de l'Accord de paix durant le premier trimestre de 2021. Le chiffre est en baisse de près de 12 % par rapport au trimestre précédent (octobre – décembre 2020) durant lequel 42 abus ont été enregistrés. Dans la région de Gao, ces abus sont imputés à la CMA, au CMFPR 1 et 2 et au GATIA tandis qu'à Ménaka, c'est le MSA Daoussak qui a commis quatre abus, selon la même source²¹⁶.

Un rapport d'enquête de la Commission internationale sur le Mali révèle que plusieurs groupes armés signataires de l'Accord de paix dont le MNLA et le GATIA seraient « responsables de crimes de guerre » commis entre 2012 et 2018. Ce rapport a été transmis à l'ONU fin 2020²¹⁷.

²¹¹ MINUSMA, 05/2021, p. 7, [url](#)

²¹² MINUSMA, 05/2021, p. 6, [url](#)

²¹³ MINUSMA, 05/2021, p. 8, [url](#)

²¹⁴ Nations unies, Conseil de sécurité, 01/06/2021, p. 12, [url](#)

²¹⁵ Nations unies, Conseil de sécurité, 01/06/2021, p. 8, [url](#)

²¹⁶ MINUSMA, 05/2021, p. 9, [url](#)

²¹⁷ GRIP, 14/01/2021, p. 19, [url](#)

4.7.4. Violations commises par les forces de défense et de sécurité

HRW écrit dans son rapport annuel que « les forces de sécurité maliennes ont été impliquées dans plus de 250 exécutions de suspects et de civils, et dans plusieurs disparitions forcées entre décembre 2019 et août 2020 »²¹⁸. Ce sont des meurtres commis par les FAMA dans leur « lutte contre le terrorisme » survenus surtout dans les régions de Mopti et de Ségou et qui ont ciblé majoritairement des Peuls, selon la même source²¹⁹.

Le SG-NU écrit dans son rapport que, durant le dernier trimestre de 2020, les militaires maliens ont commis 29 violations et atteintes aux droits de l'homme. Le 22 octobre 2020 les FAMA, avec l'appui des chasseurs dogons, auraient exécuté 24 membres de la communauté peule et blessé 3 autres à Libé, dans la région de Mopti. Les militaires maliens auraient également brûlé des habitations, pillé du bétail et détruit un réservoir d'eau²²⁰.

De « sérieuses » violations de droits de l'homme commises par les FAMA ont été également enregistrées durant le premier trimestre de 2021. Selon la MINUSMA, 58 violations dont 22 exécutions, 21 enlèvements et 15 atteintes à l'intégrité physique sont imputables aux FAMA durant cette période²²¹.

Le 23 janvier 2021, dans la commune de Mondoro, région de Douentza, neuf civils, dont un mineur, arrêtés à proximité de la frontière burkinabè auraient été sommairement exécutés. Le 12 février 2021, à Kobou, des FAMA faisant partie de la FCG5S ont arrêté et kidnappé un civil et un mineur d'âge²²².

Selon des sources citées par HRW, entre octobre 2020 et mars 2021, les forces de sécurité maliennes auraient commis des exactions au cours d'opérations militaires menées à Boni, Feto Hore Niwa, Kobou, Libé, Solla et Sokoura et à proximité. Ainsi, le 18 mars 2021, dans le cercle de Douentza, deux civils ont été pris pour cible au hasard parmi un groupe de commerçants et tués par les forces de sécurité quelques minutes après qu'un soldat ait été tué par un EEI. Le rapport explique que, « par la suite, les soldats ont sévèrement roué de coups et dépouillé de leurs possessions plus d'une douzaine de membres des familles qui attendaient l'autorisation de récupérer les corps pour l'inhumation »²²³.

Le 27 avril 2021, des membres de l'armée nigérienne auraient exécuté sommairement 19 personnes lors d'une opération militaire transfrontalière dans le village de Bana, dans la région de Ménaka²²⁴.

D'après un rapport publié en novembre 2020 par la Commission internationale de l'ONU qui a enquêté sur la période 2012-2018, l'armée malienne figure au premier rang des accusés de « crimes de guerre ». Selon le quotidien Le Monde qui cite des passages de ce document, après 2015, « les Peuls du centre du Mali ont été victimes d'amalgames : ` Les assassinats commis par les forces armées maliennes ont de plus en plus visé les membres de [cette] communauté' »²²⁵.

Dans un document d'enquête de la MINUSMA concernant les manifestations du mois de juillet 2020 contre le régime d'IBK, les forces gouvernementales maliennes sont accusées « d'exécutions sommaires et extrajudiciaires ». L'enquête a confirmé la mort de 14 personnes dont deux enfants lors d'interventions des forces de l'ordre²²⁶.

Quant aux forces internationales, la MINUSMA a enquêté sur une frappe aérienne de Barkhane qui aurait ciblé un mariage réunissant une centaine de personnes dans le village de Bounty, le 3 janvier

²¹⁸ HRW, 13/01/2021, [url](#)

²¹⁹ HRW, 13/01/2021, [url](#)

²²⁰ Nations unies, Conseil de sécurité, 28/12/2020, p. 12, [url](#) ; RFI, 24/10/2020, [url](#)

²²¹ MINUSMA, 05/2021, p. 11, [url](#)

²²² MINUSMA, 05/2021, p. 11, [url](#)

²²³ HRW, 20/04/2021, [url](#)

²²⁴ Nations unies, Conseil de sécurité, 01/06/2021, p. 13, [url](#)

²²⁵ Le Monde, 22/12/2020, [url](#)

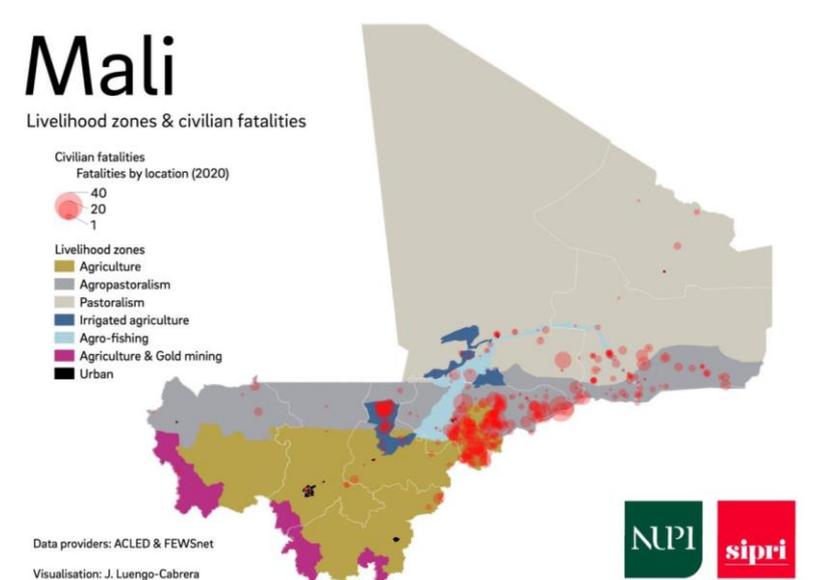
²²⁶ GRIP, 14/01/2021, [url](#)

2021. Au moins 22 personnes ont été tuées dont trois membres présumés de la Katiba Serma et huit autres civils ont été blessés²²⁷. Une autre frappe aérienne de Barkhane aurait fait cinq morts dont deux mineurs dans le village d'Agarnadamos, région de Gao, le 5 mars 2021²²⁸.

Durant le deuxième trimestre de 2021, le SG-NU rapporte neuf violations commises par les forces internationales avec les FAMA contre des groupes armés lors des affrontements²²⁹.

5. Cibles de la violence

5.1. Civils



Géolocalisation des incidents impliquant des civils tués au Mali en 2020²³⁰

Les civils continuent d'être les principales victimes des attaques terroristes et intercommunautaires, mais ils sont également touchés par les EEI et le banditisme sur les principaux axes routiers, selon le SG-NU²³¹. Selon l'ISS, les civils payent également « un lourd tribut » dans la lutte antiterroriste, car, d'après les statistiques d'ACLED, les forces de défense et de sécurité ont causé plus de pertes civiles que les groupes extrémistes ou la violence communautaire en 2020²³². Un rapport de la Coalition citoyenne pour le Sahel (CCS)²³³ publié en avril 2021 et basé sur les données d'ACLED montre qu'au Mali, en 2020, 35 % des civils ont été tués par les forces de sécurité, 24 % par des groupes djihadistes et 32 % par les milices communautaires²³⁴.

²²⁷ MINUSMA, 05/2021, p. 11, [url](#)

²²⁸ MINUSMA, 05/2021, p. 12, [url](#)

²²⁹ Nations unies, Conseil de sécurité, 01/06/2021, p. 13, [url](#)

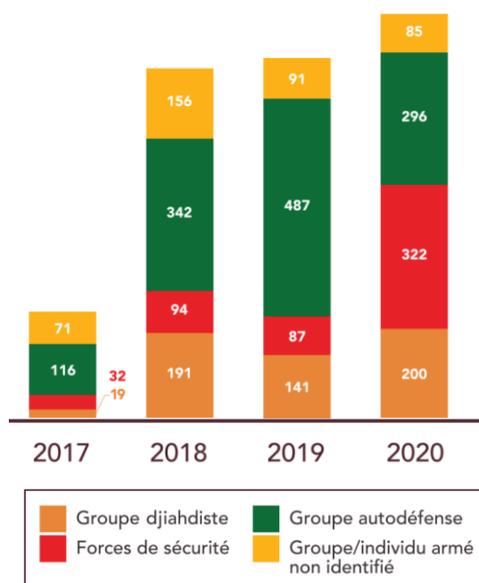
²³⁰ José Luengo-Cabrera @J_LuengoCabrera, 27/05/2021, [url](#)

²³¹ Nations unies, Conseil de sécurité, 28/12/2020, p. 9, [url](#)

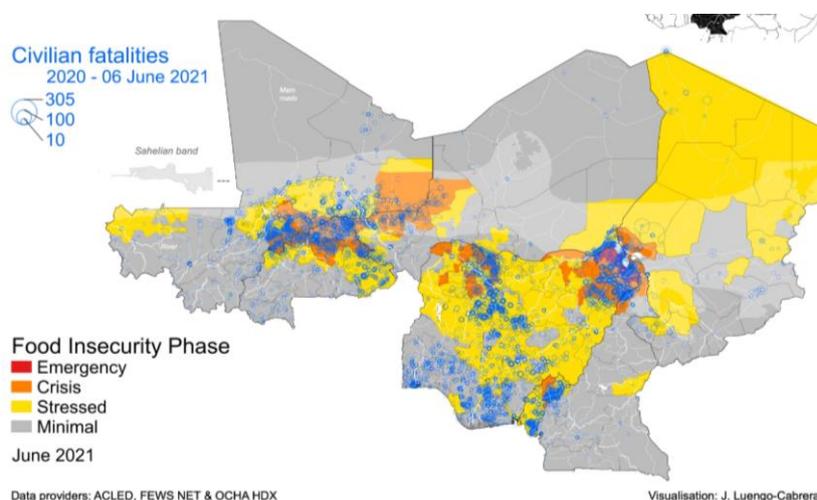
²³² ISS, 14/04/2021, [url](#)

²³³ Lancée en juillet 2020, la Coalition citoyenne pour le Sahel est une alliance informelle de plusieurs dizaines d'organisations de la société civile sahélienne et ouest-africaine, soutenues par des ONG internationales, dont l'objectif est de convaincre les gouvernements d'adopter une nouvelle approche au Sahel qui permette de mieux protéger les populations civiles : CCS, s.d., [url](#)

²³⁴ CCS, 04/2021, p. 9, [url](#)


 Nombre de victimes civiles au Mali par auteur entre 2017-2020²³⁵

Au total, entre le 2 juin et le 28 décembre 2020, 575 attaques contre des civils ont été répertoriées par la MINUSMA au Mali. La plupart de ces attaques, 44 %, ont eu lieu dans la région de Mopti, au centre. Fin décembre 2020, le SG-NU note une baisse du nombre d'attaques contre les civils ainsi que des victimes durant le dernier trimestre de l'année. Sur un total de 182 civils tués entre octobre et décembre 2020 (dans 232 attaques signalées), le SG-NU note que la région de Mopti est la plus touchée avec 127 morts, 104 blessés et 46 personnes kidnappées. Six autres ont été tués par les EEI et 10 ont été blessés dans les régions de Gao, Kidal et Sikasso²³⁶.


 Localisation des victimes civiles au Sahel 2020-juin 2021²³⁷

Durant le premier trimestre 2021, le nombre d'attaques contre les civils a légèrement augmenté, selon le SG-NU mais il y a eu moins de victimes que la période précédente. Selon ses statistiques, 145 civils ont été tués entre décembre 2020 et le 22 février 2021 dans 238 attaques. 155 autres ont été blessés

²³⁵ CCS, 04/2021, p. 9, [url](#)

²³⁶ Nations unies, Conseil de sécurité, 28/12/2020, p. 10, [url](#)

²³⁷ José Luengo-Cabrera @J_LuengoCabrera, 09/06/2021, [url](#)

et 80 kidnappés. La région de Mopti reste la plus touchée avec 83 civils tués, 68 blessés et 53 enlevés lors de 73 attaques²³⁸. Selon la MINUSMA, durant ce premier trimestre de 2021, une recrudescence des attaques des groupes terroristes est observée dans le centre mais aussi dans le Sud (régions de Sikasso et Koutiala)²³⁹.

Entre le 26 mars et le 31 mai 2021, 307 attaques contre des civils ont été signalées durant lesquelles 158 civils ont été tués, 85 ont été blessés et 125 enlevés. Selon le SG-NU, durant la même période, dans le Nord, la principale menace contre les civils est constituée par les groupes armés extrémistes violents²⁴⁰. Toujours entre le 26 mars et le 31 mai 2021, les deux groupes terroristes, le GSIM et l'EIGS, ont attaqué et menacé les populations locales de plusieurs villages. Le rapport du Secrétaire de l'ONU du mois de juin 2020 précise :

« Les affrontements entre communautés et groupes terroristes se sont poursuivis, entraînant le blocus de plusieurs villages, avec des conséquences désastreuses pour de nombreux civils. Le blocus le plus important a été signalé dans le village de Farabougou, dans le cercle de Niono (région de Ségou) »²⁴¹.

En effet, depuis le 12 octobre 2020, le village de Farabougou (région de Ségou) a été encerclé et assiégé par des terroristes qui ont fait irruption dans le village lors de la foire hebdomadaire, ont pris une vingtaine de personnes en otage et en ont tué neuf autres²⁴². 3.000 habitants de ce village ont été confrontés à un blocus qui a duré plusieurs mois car les terroristes ont fermé tous les accès. Selon le quotidien Deutsche Welle, « appuyée par Barkhane, l'armée malienne a procédé ensuite à des largages de vivres pour aider les 3.000 habitants durant le blocus ». Les attaquants se revendiquent être affiliés à la Katiba Macina et ont imposé la charia dans le village²⁴³. Le 20 novembre 2020, trois autres habitants ont été assassinés à Farabougou²⁴⁴. Malgré des essais répétés de l'armée malienne de reprendre la situation sous contrôle, c'est le 14 mars 2021 que des responsables locaux et chasseurs dozos ont réussi à négocier avec les djihadistes un cessez-le-feu. Les terroristes qui assiègent ce village ont demandé en échange que les forces armées maliennes retirent leurs troupes venues défendre les habitants²⁴⁵. Selon Traore Bakary, journaliste et spécialiste du Sahel relayé par la télévision Africa 24, c'est la première fois depuis la crise malienne qui a commencé en 2012 que tout un village est pris en otage. D'après le journaliste, la situation est « confuse » entre la non-intervention de FAMAS et aussi les tentatives de dialogue avec ledit groupe armé pour voir comment les populations peuvent être libérées²⁴⁶. Selon l'OCHA, en mars 2021, le village était toujours inaccessible aux acteurs humanitaires²⁴⁷.

Les civils ont été également victimes de vols et de banditisme. Selon la MINUSMA, dans la région de Gao, sur la route principale, il y a quotidiennement des vols, extorsions de fonds et des activités terroristes. Durant la même période, les EEI ont fait 10 morts et 13 blessés à Kidal, Mopti et Tombouctou²⁴⁸. Le 10 février 2021, 10 civils ont été touchés par l'explosion d'un engin dans la ville de Ber (région de Tombouctou)²⁴⁹. Le 3 juin 2021, onze civils touaregs ont été tués et leur bétail a été

²³⁸ Nations unies, Conseil de sécurité, 26/03/2021, p. 11, [url](#)

²³⁹ MINUSMA, 05/2021, p. 3, [url](#)

²⁴⁰ Nations unies, Conseil de sécurité, 01/06/2021, p. 11, [url](#)

²⁴¹ Nations unies, Conseil de sécurité, 28/12/2020, p. 6, [url](#)

²⁴² GRIP, 14/01/2021, [url](#)

²⁴³ DW, 15/04/2021, [url](#)

²⁴⁴ GRIP, 14/01/2021, [url](#)

²⁴⁵ DW, 15/04/2021, [url](#)

²⁴⁶ Africatv24, s.d., [url](#)

²⁴⁷ OCHA, 03/2021, [url](#)

²⁴⁸ Nations unies, Conseil de sécurité, 26/03/2021, p. 10, [url](#)

²⁴⁹ MINUSMA, 05/2021, p. 7, [url](#)

emporté par des assaillants non identifiés près de Ménaka, selon des sources locales citées par des médias²⁵⁰.

5.2. Forces internationales et nationales et groupes armés signataires

Les forces de défense et de sécurité maliennes ainsi que les forces internationales et la MINUSMA sont ciblées de manière constante par des attaques asymétriques des groupes terroristes. L'attaque au moyen d'EEI est également une menace importante au Mali pour toutes les forces de sécurité. Le pays figurait en 2019 parmi les plus touchés par la menace des mines antipersonnel, selon le rapport annuel de l'Observatoire des mines daté de 12 novembre 2020²⁵¹. Selon Le Monde qui cite ce rapport, le Mali :

« [...] a la particularité de connaître une dissémination d'engins explosifs improvisés (IED) sur ses routes, visant essentiellement la destruction de véhicules, qu'il s'agisse des bus transportant des villageois ou des convois militaires des forces étrangères stationnées dans le pays. 'Le Mali a confirmé une contamination par les mines anti-véhicules depuis 2017. Il a subi une augmentation significative des incidents causés par des IED, y compris des mines improvisées, dans le centre du pays', explique le rapport »²⁵².

Concernant les trois derniers mois de 2020, les forces armées présentes au Mali ont subi 35 attaques. 17 ont été dirigées vers les FAMAS et 13 contre la MINUSMA. 30 soldats des FAMAS ont ainsi perdu la vie et 48 ont été blessés tandis que la MINUSMA a perdu un soldat et 10 autres ont été blessés. Le nombre d'attaques contre la MINUSMA est en baisse par rapport à la période précédente (30 attaques soldées par deux morts et 40 blessés parmi les Casques bleus). Les attaques les plus meurtrières durant le dernier trimestre de 2020 ont été enregistrées dans le région de Mopti les 6 et 13 octobre 2020, quand six soldats ont perdu la vie et trois autres ont été blessés²⁵³.

Le 13 octobre 2020, 12 civils et 10 militaires maliens ont été tués dans une attaque contre le poste militaire de Soujoura, à Mopti, près de la frontière burkinabé. Selon le GRIP, neuf terroristes auraient été tués dans les combats²⁵⁴.

Le 15 octobre 2020, un convoi de la MINUSMA qui se rendait à Kidal a heurté un EEI. La déflagration a tué un soldat de la MINUSMA. Le 30 novembre 2020, les camps de la MINUSMA de Kidal, Menaka et Gao ont été visés simultanément par des tirs de mortier mais ces incidents n'ont pas fait des victimes²⁵⁵.

Selon le SG-NU, durant le premier trimestre de 2021, la MINUSMA et les forces internationales ont été particulièrement visées par les attaques terroristes. 92 attaques asymétriques ont été enregistrées durant cette période contre toutes les forces armées nationales ou internationales. La plupart de ces attaques (62 %) ont été enregistrées dans le centre et 38 % dans le Nord. 39 attaques ont ciblé la MINUSMA et ont fait sept morts et 40 blessés durant ces trois premiers mois et 47 attaques contre les FAMAS soldées par 32 morts et plus de 80 blessés. Quatre casques bleus ont été tués et cinq autres blessés lors d'une attaque à tirs d'armes légères et EEI dans la région de Tombouctou, le 13 janvier 2021. Le 24 janvier 2021, deux attaques contre les camps de FAMAS de Boulikessi et Mondoro ont fait six morts et 18 blessés parmi les soldats maliens²⁵⁶.

²⁵⁰ VOA Afrique, 05/06/2021, [url](#) ; RFI, 06/06/2021, [url](#)

²⁵¹ Handicap international, 12/11/2020, [url](#)

²⁵² Le Monde, 12/11/2020, [url](#)

²⁵³ Nations unies, Conseil de sécurité, 28/12/2020, p. 9, [url](#)

²⁵⁴ GRIP, 14/01/2021, p. 17, [url](#)

²⁵⁵ Nations unies, Conseil de sécurité, 28/12/2020, p. 9, [url](#)

²⁵⁶ Nations unies, Conseil de sécurité, 26/03/2021, p. 8, [url](#)

Entre le 26 mars et le 31 mai 2021, toutes les forces de sécurité présentes sur le territoire malien ont essuyé 44 attaques asymétriques dont 14 enregistrées contre la MINUSMA (soldées par quatre morts et 50 blessés parmi les Casques bleus) et 25 contre les FAMAS (soldées par 51 membres des forces de sécurité tués et 55 blessés)²⁵⁷.

Le 2 avril 2021, le camp de la MINUSMA situé à Aguelhok a été ciblé par une attaque terroriste « complexe » durant laquelle quatre soldats de la paix ont été tués et 17 autres blessés²⁵⁸.

Concernant les groupes armés signataires, le 13 octobre 2020, une attaque s'est soldée par l'enlèvement d'un combattant de Ganda Izo²⁵⁹. Entre mars et mai 2021, à plusieurs reprises, le SG-NU note des affrontements entre des groupes terroristes et le Mouvement pour le salut de l'Azawad des Daoussak (MSA Daoussak) qui ont entraîné de nombreux déplacements de personnes de ces zones en direction de la ville de Ménaka²⁶⁰.

Le 13 avril 2021, le président de la CMA et secrétaire général du MAA-CMA, Sidi Brahim Ould Sidatt, a été assassiné devant son domicile à Bamako par deux individus armés non identifiés. Une enquête judiciaire a été ouverte²⁶¹.

6. Répartition géographique



Carte administrative du Mali²⁶²

	2019	2020	2021 (January-March)	Total
Mopti	1,271	1,582	348	3,201
Gao	383	676	191	1,250
Segou	82	253	25	360
Tombouctou	68	251	35	354
Kidal	31	13	47	91
Koulikoro	25	17	2	44
Bamako	5	25	2	32
Sikasso	9	17	3	29
Kayes	1	15	5	21
Total	1,875	2,849	658	5,382

Figure 1. Fatalities, by regions. Source: ACLED, Maddison.

Nombre de décès depuis 2019 au Mali²⁶³

6.1. Nord

Les régions de Kidal, Gao, Tombouctou, Ménaka et Taoudénit se trouvent au nord du Mali.

Concernant l'année 2021, le SG-NU affirme que, durant le premier trimestre, « le nord du pays a continué d'être touché par l'insécurité et le terrorisme. Les attaques ont principalement visé la

²⁵⁷ Nations unies, Conseil de sécurité, 01/06/2021, p. 9, [url](#)

²⁵⁸ Nations unies, Conseil de sécurité, 01/06/2021, p. 9, [url](#)

²⁵⁹ Nations unies, Conseil de sécurité, 28/12/2020, p. 10, [url](#)

²⁶⁰ Nations unies, Conseil de sécurité, 01/06/2021, p. 3, [url](#)

²⁶¹ Nations unies, Conseil de sécurité, 01/06/2021, p. 3, [url](#)

²⁶² Wikimedia commons, 10/03/2018, [url](#)

²⁶³ Confédération suisse, 13/05/2021, [url](#)

population civile et les forces armées nationales et internationales »²⁶⁴. La MINUSMA et les forces internationales ont été particulièrement touchées par les attaques terroristes, notamment dans la région de Kidal. 92 attaques ont été répertoriées au total durant cette période au Mali et le Nord a été visé dans 35 attaques (38 %) ²⁶⁵.

La situation ne s'est pas améliorée entre fin mars et le 31 mai 2021 quand les groupes terroristes ont continué leurs attaques contre la population locale et les forces de sécurité. Dans la région de Gao, les civils ont continué de vivre sous la menace des groupes terroristes « qui tentent d'imposer leurs normes religieuses de manière de plus en plus agressive, notamment par des enlèvements et des assassinats ciblés ». Si la situation sécuritaire a connu une accalmie dans la ville de Ménaka, dans les autres cercles, elle a été « précaire » selon le SG-NU²⁶⁶.

Les affrontements entre l'EIGS et le GSIM ont également continué durant cette période. Le SG-NU ajoute dans son rapport : « dans les régions de Gao et de Ménaka, des extrémistes présumés ont tué des membres des populations locales qui avaient refusé de payer des taxes ou qui étaient soupçonnés d'avoir fourni des informations aux forces armées »²⁶⁷. Par ailleurs, durant cette même période, 23 % des attaques qui ont ciblé les forces de sécurité se sont produites dans le nord du Mali²⁶⁸.

Selon les données de l'ACLED collectées et compilées par le Secrétariat suisse d'Etat aux migrations, entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2021, on dénombre 273 personnes tuées dans le nord du pays. La région de Gao était la deuxième région la plus touchée durant le premier trimestre de 2021, avec 191 morts indiqués dans les statistiques. C'était aussi le cas en 2020 quand à Gao 676 personnes ont été tuées selon la même source. Kidal est la troisième région en terme de mortalité avec 47 morts enregistrés du 1^{er} janvier au 31 mars 2021, suivie de Tombouctou (35 morts au premier trimestre 2021)²⁶⁹.

Durant le dernier trimestre de 2020, c'est dans le Nord, notamment dans la zone de la triple frontière, que les attaques du GSIM et de l'EIGS se sont poursuivies, selon le SG-NU. Dans les régions de Gao et Tombouctou, les groupes extrémistes sont restés actifs, et 55 % du total des attaques asymétriques se sont produites dans cette partie du pays²⁷⁰. Selon l'ISS, la situation est « particulièrement alarmante » dans le Liptako-Gourma, là où se rejoignent les frontières du Mali, du Niger et du Burkina Faso. « Les attaques menées par des groupes extrémistes violents et d'autres acteurs armés viennent s'ajouter aux activités illicites, aux conflits locaux et à la violence communautaire pour affaiblir davantage une région qui souffre depuis longtemps d'une gouvernance défectueuse »²⁷¹.

6.2. Centre

Les régions de Mopti et de Ségou se trouvent au centre du Mali.

Dans le centre, les principales causes des conflits intercommunautaires restent la gestion ainsi que l'accès aux terres et aux ressources naturelles²⁷². Ainsi, les civils sont principalement ciblés dans le centre du Mali car ces violences sur fond de tensions intercommunautaires ont continué à faire des victimes. Selon les statistiques de l'ONU, c'est le centre du pays qui est aussi le plus touché par les violations des droits de l'homme entre janvier et mars 2021, particulièrement les régions de Douentza, Bandiagara et Mopti. Au cours de la même période, la MINUSMA a enregistré au centre le plus grand

²⁶⁴ Nations unies, Conseil de sécurité, 26/03/2021, p. 7, [url](#)

²⁶⁵ Nations unies, Conseil de sécurité, 26/03/2021, p. 8, [url](#)

²⁶⁶ Nations unies, Conseil de sécurité, 01/06/2021, p. 11, [url](#)

²⁶⁷ Nations unies, Conseil de sécurité, 01/06/2021, p. 8, [url](#)

²⁶⁸ Nations unies, Conseil de sécurité, 01/06/2021, p. 8, [url](#)

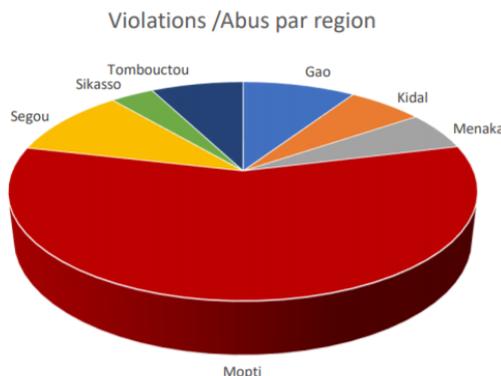
²⁶⁹ Confédération suisse, 13/05/2021, [url](#)

²⁷⁰ Nations unies, Conseil de sécurité, 28/12/2020, p. 10, [url](#)

²⁷¹ ISS, 26/01/2021, [url](#)

²⁷² Nations unies, Conseil de sécurité, 01/06/2021, p. 6, [url](#)

nombre d'EEI, 38 à Mopti et 7 à Ségou mais aussi des cas de flagellation infligés à des femmes pour le non-respect de la charia. Toujours durant le premier trimestre, l'ONU a enregistré 27 attaques intercommunautaires dans lesquelles 27 civils ont été tués²⁷³.



Violations/abus des droits de l'homme par région durant le premier trimestre de 2021²⁷⁴

Selon les données de l'ACLED, Mopti est la région avec le nombre le plus élevé de victimes : 348 personnes tuées dans les conflits entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2021. Cette région a aussi été la plus meurtrière en 2020 quand 1.582 tués ont été enregistrés²⁷⁵.

Durant le premier trimestre de 2021, 25 morts ont été enregistrés uniquement à Ségou et, dans la même région, un total de 253 morts en 2020²⁷⁶.

Entre le 26 mars et le 1^{er} juin 2021, le SG-NU note une situation sécuritaire « précaire » dans le centre, avec une intensification des activités terroristes, mais avec une amélioration dans les cercles de Bankass et de Koro (région de Bandiagara), où des accords de paix locaux ont été conclus entre les responsables communautaires. Le rapport du SG-NU du mois de juin 2021 continue à décrire la situation dans le centre du Mali de cette manière :

« Dans la région de Douentza, les violences ont persisté : les positions des Forces de défense et de sécurité maliennes ont été la cible d'un grand nombre d'attaques, et des engins explosifs improvisés ont été utilisés le long de la route principale reliant Mopti à Gao. Les activités terroristes se sont également intensifiées dans le centre du Mali. Dans la région de Bandiagara, des extrémistes présumés ont attaqué plusieurs villages dogons, tuant et blessant plusieurs groupes d'autodéfense dozos »²⁷⁷.

Selon la MINUSMA, durant les trois premiers mois de 2021, c'est le cercle de Niono dans la région de Ségou qui a été le plus touché par une situation sécuritaire dégradée à cause des affrontements récurrents entre des groupes terroristes et des milices dozos, peules ou bambaras²⁷⁸.

Toujours dans le centre du Mali, la MINUSMA a enregistré le plus grand nombre d'attaques, 57 au total dans le premier trimestre de 2021, l'équivalent de 62 % du total, dont 53 attaques dans la région de Mopti (58 %) et 4 à Ségou (4 %)²⁷⁹.

²⁷³ MINUSMA, 05/2021, p. 5, [url](#)

²⁷⁴ MINUSMA, 05/2021, p. 17, [url](#)

²⁷⁵ Confédération suisse, 13/05/2021, [url](#)

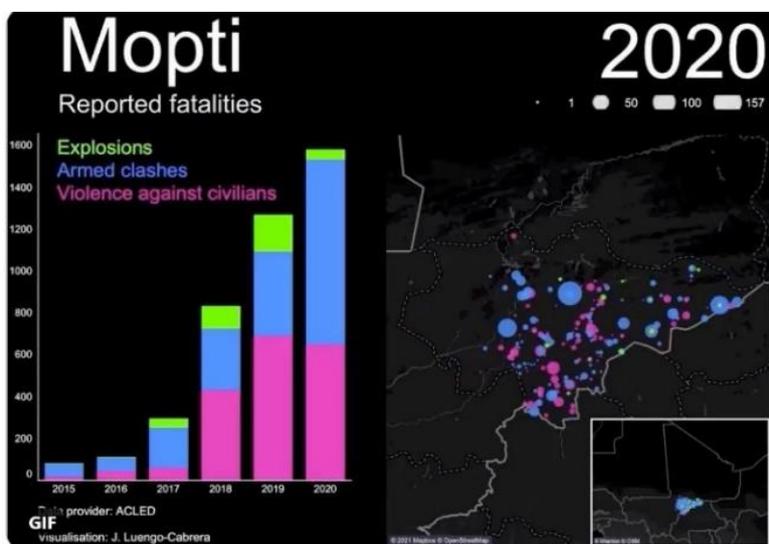
²⁷⁶ Confédération suisse, 13/05/2021, [url](#)

²⁷⁷ Nations unies, Conseil de sécurité, 01/06/2021, p. 6, [url](#)

²⁷⁸ MINUSMA, 05/2021, p. 10, [url](#)

²⁷⁹ Nations unies, Conseil de sécurité, 26/03/2021, p. 8, [url](#)

Durant le dernier trimestre de 2020, le centre du Mali a été le théâtre de 45 % des attaques terroristes dont 36 % se sont produites dans la région de Mopti et 9 % dans celle de Ségou, des chiffres en baisse par rapport à la période précédente. Selon le SG-NU, à Mopti ont été tuées durant cette même période 127 personnes, 104 ont été blessées et 46 enlevées²⁸⁰.



Décès rapportés dans la région de Mopti entre 2015 et 2020²⁸¹

6.3. Sud

Les régions de Koulikoro, Sikasso, Kayes ainsi que le district urbain de Bamako se situent dans la partie sud du pays.

Selon le Secrétariat suisse d'Etat aux migrations, entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2021, dans le sud du pays, 12 personnes ont perdu la vie dans les violences et 74 au total en 2020²⁸².

L'apparition de l'extrémisme violent dans le sud du pays « marque une évolution inquiétante » selon le SG-NU qui parle d'un premier trimestre de 2021 caractérisé par des attaques contre des civils et les forces chargées de les protéger dans le sud du pays²⁸³.

À titre d'exemple, la Katiba Macina a attaqué, le 20 janvier 2021, le centre de santé situé à Boura, dans la région de Sikasso, et a tué le chef médecin qui était soupçonné d'avoir collaboré avec les forces nationales²⁸⁴. Le 30 mai 2021, c'est le poste de police près de la ville de Bougouni, à une centaine de kilomètres des frontières ivoirienne et guinéenne, qui a été attaqué par des djihadistes. Un policier et quatre civils ont été tués, selon le quotidien Le Figaro²⁸⁵. Selon l'agence de presse Belga, les voisins du Mali s'inquiètent aussi de la « progression djihadiste » vers le sud du pays²⁸⁶.

Durant le deuxième trimestre de 2021, le rapport du SG-NU note une multiplication des activités terroristes dans les régions de San et Sikasso. Le 31 mars 2021, deux soldats des FAMA ont été blessés suite à une explosion d'un EEI dans la région de Sikasso. Une autre patrouille des FAMA a été attaquée

²⁸⁰ Nations unies, Conseil de sécurité, 28/12/2020, p. 11, [url](#)

²⁸¹ José Luengo-Cabrera @J_LuengoCabrera, 02/06/2021, [url](#)

²⁸² Confédération suisse, 13/05/2021, [url](#)

²⁸³ Nations unies, Conseil de sécurité, 26/03/2021, p. 11, [url](#)

²⁸⁴ Nations unies, Conseil de sécurité, 26/03/2021, p. 11, [url](#)

²⁸⁵ Le Figaro, 30/05/2021, [url](#)

²⁸⁶ RTBF, 30/05/2021, [url](#)

le 4 avril 2021 par des groupes extrémistes dans la région de San. Un soldat a été tué et trois autres blessés durant l'attaque²⁸⁷.

D'après l'ISS, les groupes extrémistes commencent à s'implanter dans le sud-ouest du Mali, plus précisément dans la région de Kayes. Une analyse publiée le 1^{er} avril 2021 parle d'une augmentation d'activité terroriste alimentée par l'exploitation aurifère dans cette région²⁸⁸.

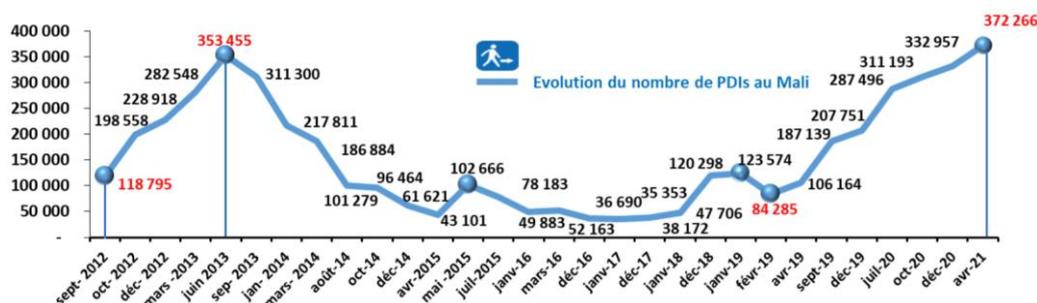
Le rapport précise encore que :

« Les recherches menées récemment par l'Institut d'études de sécurité (ISS) dans la région de Kayes démontrent qu'un certain nombre de vulnérabilités associées à l'économie aurifère pourraient favoriser l'implantation des groupes extrémistes violents dans la région ainsi que leur expansion aux États côtiers voisins tels que la Guinée et le Sénégal »²⁸⁹.

Quant à la fin de l'année 2020, pour la première fois, le SG-NU note l'utilisation des EEI dans le sud du Mali, à Koulikoro et Sikasso, sans donner plus de précisions. Toujours durant la même période, le SG-NU précise qu'il a enregistré au sud du pays des violations et atteintes aux droits de l'homme : six à Kayes, une à Koulikoro, cinq à Sikasso et cinquante à Bamako²⁹⁰. Ces violations et atteintes se sont poursuivies durant le premier trimestre de 2021 avec 10 cas enregistrés à Kayes, un cas à Sikasso et 58 à Bamako²⁹¹.

7. Déplacements de population

Des déplacements massifs de populations sont enregistrés chaque année au Mali à cause des violences et de l'insécurité. Les chiffres de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) indiquent au 30 avril 2021 un nombre de 372.266 personnes déplacées internes (PDI) soit 67.704 ménages. De décembre 2020 à avril 2021, le nombre de PDI a augmenté de 12 %, soit 39.309 personnes déplacées en plus. Selon l'OIM, « cette augmentation s'explique par l'aggravation des conditions sécuritaires dans les Régions de Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao et Kayes au cours des derniers mois »²⁹².



Nombre de PDI (septembre 2012-avril 2021) ²⁹³

Selon un rapport conjoint de la Direction Nationale du Développement Social (DNDS), de l'OIM et du HCR, plus de la moitié des déplacés sont des femmes (55 %) et 63 % sont des enfants mineurs. La

²⁸⁷ Nations unies, Conseil de sécurité, 01/06/2021, p. 9, [url](#)

²⁸⁸ ISS, 01/04/2021, [url](#)

²⁸⁹ ISS, 01/04/2021, [url](#)

²⁹⁰ Nations unies, Conseil de sécurité, 28/12/2020, p. 11, [url](#)

²⁹¹ Nations unies, Conseil de sécurité, 26/03/2021, p. 10, [url](#)

²⁹² DNDS, OIM, HCR, 04/2021, [url](#)

²⁹³ DNDS, OIM, HCR, 04/2021, [url](#)

source précise que dans 46 % des sites de déplacés évalués, la majorité n'a pas de documents d'état civil²⁹⁴.

Les PDI proviennent principalement des cercles de Douentza (31 %), Gao (16 %), Bankass (15 %), Bandiagara et Ansongo (8 %), selon la même source. D'après les résultats de l'évaluation cités dans le rapport conjoint, 78 % des lieux de déplacement évalués étaient localisés en milieu urbain ou en milieu rural proche d'une ville et 22 % en milieu rural isolé. Dans 66 % des cas, les PDI vivaient dans une famille d'accueil et plus d'un quart dans des sites spontanés et des centres collectifs. Le même document précise que 66 % des PDI ont fui à cause de tensions intercommunautaires et 34 % à cause de conflits armés. Concernant le retour, le rapport fait la mention que « dans 52 pour cent des lieux de déplacement, les PDI ont l'intention de retourner vers leurs zones d'origines. Cependant, dans 47 pour cent des lieux de déplacement, les personnes déplacées ont une intention de s'intégrer dans leur localité de déplacement »²⁹⁵.

Région	Ménage	Femme	Homme	Total Individus
Bamako	1 047	2 388	1 847	4 235
Gao	16 914	48 780	37 375	86 155
Kayes	498	1 510	1 166	2 676
Kidal	632	1 920	1 773	3 693
Koulikoro	628	1 925	1 305	3 230
Ménaka	3 459	10 993	8 923	19 916
Mopti	27 157	83 367	72 167	155 534
Ségou	6 470	21 075	13 400	34 475
Sikasso	829	3 410	2 423	5 833
Tombouctou	10 070	31 002	25 517	56 519
Total	67 704	206 370	165 896	372 266

Déplacés internes au Mali par région²⁹⁶

A titre de comparaison, il y avait 75.351 PDI en juillet 2018 contre 40.000 en février 2018. D'après le rapport conjoint précité, les chiffres ne cessent d'augmenter en raison des conflits intercommunautaires et de l'insécurité croissante dans le centre et le nord du pays²⁹⁷.

Au 30 avril 2021, les services du HCR comptabilisaient 152.804 réfugiés maliens dans les pays voisins (près de 70.000 en Mauritanie, 61.000 au Niger et 21.600 au Burkina Faso) contre 141.676 en juillet 2020²⁹⁸.

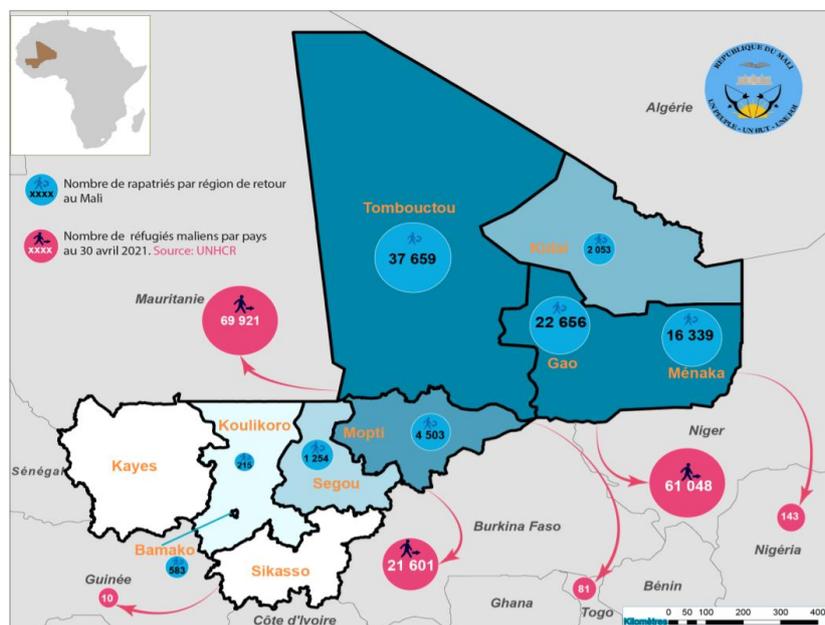
²⁹⁴ DNDS, OIM, HCR, 04/2021, [url](#)

²⁹⁵ DNDS, OIM, HCR, 04/2021, [url](#)

²⁹⁶ DNDS, OIM, HCR, 04/2021, [url](#)

²⁹⁷ HCR, Cluster Protection, 13/06/2019, [url](#) ; Nations unies, Conseil de sécurité, 25/09/2018, p. 12, [url](#) ; DNDS, OIM, HCR, 04/2021, [url](#)

²⁹⁸ OCHA, 01/09/2020, [url](#) ; DNDS, OIM, HCR, 04/2021, [url](#)


 Réfugiés maliens dans les pays voisins au 30 avril 2021²⁹⁹

Par ailleurs, l'OCHA a enregistré, fin avril 2021, 85.262 rapatriés provenant du Burkina Faso (33.025), du Niger (23.790), de Mauritanie (20.577) et d'Algérie (7.859). Parmi eux, 52 % sont des femmes et 47 %, des mineurs³⁰⁰.

Ancien Pays d'accueil	Algérie	Burkina Faso	Ghana	Guinée	Mauritanie	Niger	Nigeria	Togo	Tunisie	Total général
Région de Destination	Individus	Individus	Individus	Individus	Individus	Individus	Individus	Individus	Individus	Individus
Bamako	132	392			42	17				583
Gao	2 380	12 857			94	7 323	1		1	22 656
Kidal	1 997	48			8					2 053
Koulikoro	65	122			27	1				215
Ménaka	287	19			9	16 024				16 339
Mopti		3 771			728	4				4 503
Ségou		142	1		1 070	41				1 254
Tombouctou	2 998	15 674		2	18 599	380		6		37 659
Grand Total	7 859	33 025	1	2	20 577	23 790	1	6	1	85 262

 Rapatriés enregistrés par région de retour et par ancien pays d'accueil au 30 avril 2021³⁰¹

²⁹⁹ DNDS, OIM, HCR, 04/2021, [url](#)

³⁰⁰ DNDS, OIM, HCR, 04/2021, [url](#)

³⁰¹ DNDS, OIM, HCR, 04/2021, [url](#)

8. Impact de la violence sur la vie quotidienne

8.1. Services de maintien de l'ordre et protection des civils

Les civils restent la principale cible des différents types de violence au Mali. Selon le SG-NU, depuis le 20 décembre 2020, le déploiement et une multiplication des patrouilles de police dans la ville d'Ansongo sur la route principale ont permis d'endiguer certaines activités de banditisme³⁰².

Concernant la blocus du village de Farabougou, la MINUSMA a effectué 25 vols pour transporter des militaires maliens et 30 tonnes de vivres pour les populations locales sous occupation³⁰³.

Plusieurs projets et programmes de formation pour les forces armées localisées dans le centre du Mali ont été poursuivis par la MINUSMA et EUCAP. La mission de l'ONU a aussi intensifié ses opérations militaires durant le premier trimestre de 2021 dans les zones du centre qui sont régulièrement le théâtre de violences et ce, afin de protéger les civils³⁰⁴.

Selon le SG-NU, début 2021, la MINUSMA a continué de soutenir les FAMA avec des moyens techniques, logistiques et financiers et a organisé des séances de formation sur la neutralisation des explosifs et munitions³⁰⁵. Dans la région de Mopti, la police des Nations unies a formé 103 membres de la police malienne³⁰⁶.

8.2. Accès aux denrées de base

Selon l'estimation de l'ONU, en 2021, 1,3 millions de personnes seront exposées à l'insécurité alimentaire, un chiffre en hausse de 36 % par rapport à ceux du mois de novembre 2020. La situation s'aggrave à Bankass et Bandiagara, où environ 30 % de la population est confrontée à une importante insécurité³⁰⁷. Fin mars 2021, l'OCHA estimait le nombre de personnes touchées par l'insécurité alimentaire à 4,7 millions dont près de 957.000 en situation de crise et d'urgence³⁰⁸.

D'après un rapport du Réseau des systèmes d'alerte précoce contre la famine (Famine Early Warning Systems Network, FEWS), « l'approvisionnement des marchés en céréales est suffisant partout en dépit des perturbations qui réduisent les flux dans les zones d'insécurité du Liptako Gourma et par endroits dans les régions du Nord ». Mais, selon la même source, le retour des restrictions liées à la recrudescence des cas de Covid-19 de mars à avril 2021 a exacerbé les difficultés pour les ménages urbains et « a réduit leur capacité à satisfaire convenablement leurs besoins alimentaires et non alimentaires »³⁰⁹.

³⁰² Nations unies, Conseil de sécurité, 26/03/2021, p. 10, [url](#)

³⁰³ Nations unies, Conseil de sécurité, 28/12/2020, p. 6, [url](#)

³⁰⁴ Nations unies, Conseil de sécurité, 26/03/2021, p. 10, [url](#)

³⁰⁵ Nations unies, Conseil de sécurité, 26/03/2021, p. 9, [url](#)

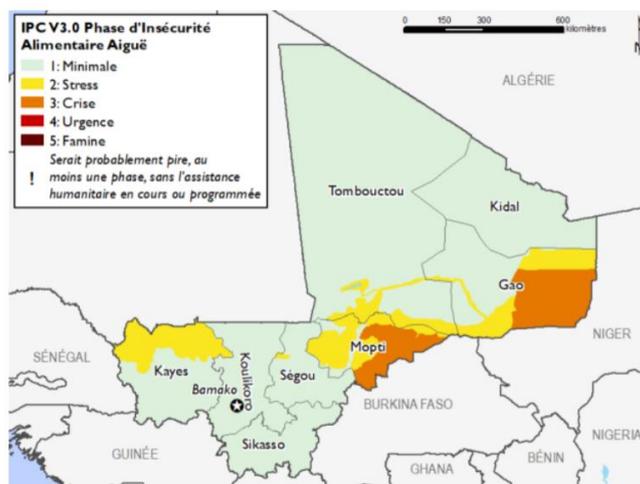
³⁰⁶ Nations unies, Conseil de sécurité, 26/03/2021, p. 5, [url](#)

³⁰⁷ Nations unies, Conseil de sécurité, 01/06/2021, p. 14, [url](#)

³⁰⁸ OCHA, 03/2021, p. 83, [url](#)

³⁰⁹ FEWS, 04/2021, [url](#)

Carte des résultats estimés plus probables de la sécurité alimentaire, Avril à Mai 2021



Source: FEWS NET

État de l'insécurité alimentaire au Mali entre avril et mai 2021³¹⁰

Dans son rapport de mars 2021, l'OCHA explique que « la malnutrition aiguë demeure une menace réelle à la survie des personnes les plus vulnérables et est exacerbée par le conflit et l'insécurité qui affectent le nord et le centre du Mali depuis 2011 »³¹¹. Le taux de prévalence de malnutrition aiguë globale (modérée et sévère confondues) est de plus de 10 % au niveau national. La même source précise que la persistance de la malnutrition aiguë est exacerbée par la crise sécuritaire et la pandémie de Covid-19 et qu'elle :

« [...] est due à une multitude de facteurs sous-jacents, notamment des soins et pratiques inappropriées d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant, une faible diversification alimentaire, un faible accès aux services de santé, une insécurité alimentaire persistante et un accès limité aux services sociaux de base tel que l'accès à l'eau potable, aux infrastructures d'hygiène, et d'assainissement »³¹².

Selon une analyse de l'ONU de mai 2020, les ménages maliens sont très vulnérables à la hausse des prix des aliments car, en moyenne, 71 % de leurs dépenses sont consacrées à l'alimentation (50 % à Bamako et plus de 80 % à Kayes, Gao et Mopti)³¹³.

D'après les chiffres du SG-NU, en mars 2021, 1,1 million de Maliens ont besoin d'une aide nutritionnelle et 1,2 million de personnes ont besoin d'une aide à la subsistance car elles ont perdu la totalité ou une grande partie de leurs revenus³¹⁴.

8.3. Accès aux soins de santé

La destruction des infrastructures de santé dans les zones touchées par les violences a restreint l'accès de la population aux services de santé. Par ailleurs, le blocus des villages, comme celui de Farabougou,

³¹⁰ FEWS, 04/2021, [url](#)

³¹¹ OCHA, 03/2021, p. 65, [url](#)

³¹² OCHA, 03/2021, p. 65, [url](#)

³¹³ Nations unies, 21/05/2020, p. 23, [url](#)

³¹⁴ Nations unies, Conseil de sécurité, 26/03/2021, p. 13, [url](#)

a privé la population locale (4.000 personnes selon l'estimation de l'ONU) d'un accès aux soins de santé pendant plusieurs mois³¹⁵.

Entre le 1^{er} janvier et le 31 mai 2021, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a relevé six attaques contre les centres de santé, qui se sont soldées par deux décès, trois blessés et des préjudices importants au matériel et aux équipements³¹⁶.

En mars 2021, selon l'ONU, 4,4 millions de personnes étaient confrontées à une « situation d'urgence sanitaire et épidémiologique, dont des flambées de paludisme, de rougeole, de poliomyélite et de méningite »³¹⁷.

Toujours en mars 2021, l'OMS a rapporté plus de 1,4 million de personnes en besoin d'assistance sanitaire au Mali, « dans un contexte de faiblesse du système de santé accentuée ». La même source précise encore que « de nombreux besoins sanitaires des populations les plus vulnérables restent non couverts en raison du faible accès aux services de santé de base de qualité »³¹⁸.

Concernant la pandémie de Covid-19, le 7 juin 2021, l'OMS annonçait sur sa page Internet deux nouveaux cas confirmés sur les 24 dernières heures et un total de 14.298 cas confirmés depuis le début de la pandémie, le 25 mars 2020. Le même jour, le Mali enregistrait au total 519 décès à cause du Covid-19 depuis le début de la pandémie³¹⁹.

Le Mali fait partie des cinq pays du monde où la « charge » de morbidité/mortalité est la plus importante, les maladies transmissibles, néonatales, maternelles et nutritionnelles représentant plus de 70 % de la « charge » globale. En moyenne, environ 400 décès par jour sont signalés, ce qui équivaut à environ 160.000 femmes et enfants de moins de cinq ans qui meurent chaque année, selon l'ONU. Avant l'épidémie de Covid-19, le secteur de la santé manquait de ressources financières et humaines d'après un rapport de l'ONU publié en mai 2020. Selon ce même document, le Mali compte 0,6 personnel de santé (infirmières, médecins) pour 1.000 habitants, avec une distribution inégale sur le territoire du pays : deux agents de santé pour 1.000 personnes à Bamako et moins de 0,3 agents pour 1.000 personnes à Taoudénit, Gao, Sikasso et Mopti. La norme de l'OMS prévoit, quant à elle, 2,3 professionnels de santé pour 1.000 habitants³²⁰.

8.4. Accès aux services publics

Selon l'ONU, la présence des autorités de l'Etat demeure limitée en dehors des centres des régions et des cercles. En décembre 2020, 9 % des administrateurs civils du nord du Mali et de la région de Mopti étaient présents à leur poste, chiffre le plus bas depuis septembre 2015³²¹. En avril 2021, dans le nord du pays, 14 % des administrateurs civils, 20 % des préfets et 9 % de sous-préfets étaient physiquement présents sur leur lieu d'affectation dans les régions de Gao, de Kidal, de Ménaka, de Taoudenni et de Tombouctou. Dans le centre du pays, 7 préfets sur 15 (46 %) et 18 sous-préfets sur 93 (19 %) étaient présents sur leur lieu d'affectation³²².

Les besoins humanitaires des Maliens n'ont cessé de croître selon le rapport de mars 2021 du SG-NU, à cause de la pandémie, l'insécurité croissante, les changements climatiques et la pauvreté. Selon la même source, « ces facteurs ont affaibli la protection des civils et limité leur accès aux services sociaux

³¹⁵ Nations unies, Conseil de sécurité, 28/12/2020, p. 6, [url](#)

³¹⁶ WHO, 31/05/2021, [url](#)

³¹⁷ Nations unies, Conseil de sécurité, 26/03/2021, p. 13, [url](#)

³¹⁸ WHO, 06/04/2021, [url](#) idem

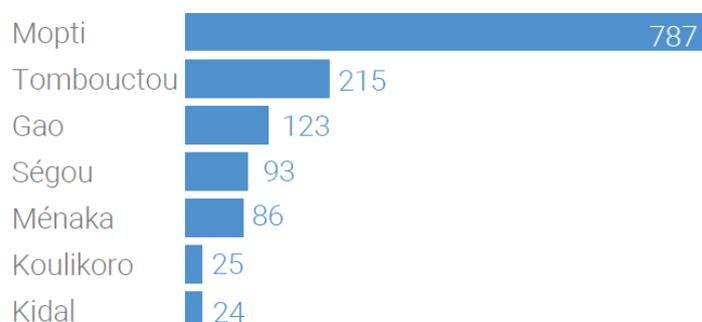
³¹⁹ WHO, 08/06/2021, [url](#)

³²⁰ Nations unies, 21/05/2020, p. 18, [url](#)

³²¹ Nations unies, Conseil de sécurité, 28/12/2020, p. 8, [url](#)

³²² Nations unies, Conseil de sécurité, 01/06/2021, p. 5, [url](#)

de base, augmenté l'insécurité alimentaire et la malnutrition, et provoqué des déplacements massifs de population »³²³.

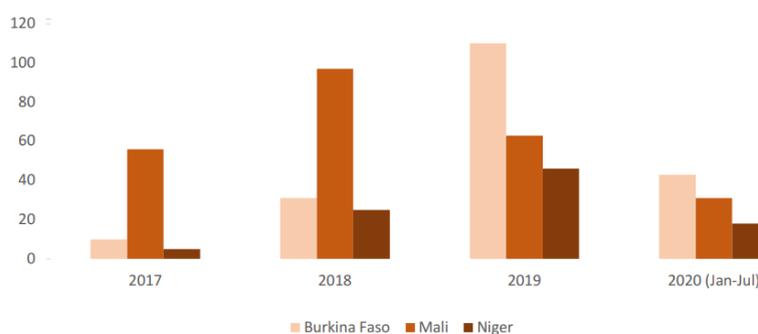


Ecoles fermées au 31 mars 2021 par région³²⁴

Selon les statistiques de l'ONU, en décembre 2020, plus de 1.230 écoles étaient fermées, principalement dans la région de Mopti, en raison de l'insécurité. Ainsi, plus de 370.000 enfants n'avaient pas accès à l'éducation³²⁵. Durant le premier trimestre de 2021, la MINUSMA a compté 11 attaques des groupes extrémistes visant les écoles³²⁶.

Concernant le deuxième trimestre de 2020, dans le centre du Mali, le SG-NU affirme que la plupart des écoles ont fermé suite aux violences qui « n'ont pas perdu de leur intensité »³²⁷.

Dans la région de Tombouctou, au Nord, des écoles restent fermées car elles sont dans des villages sous contrôle des groupes extrémistes et doivent, pour se conformer, être transformées en écoles coraniques. Selon le rapport de l'Académie de Tombouctou publié le 25 février 2021 et cité par la MINUSMA, 142 écoles ont été fermées dans la région³²⁸. Les autres 29 écoles ont été transformées en écoles coraniques selon le SG-NU³²⁹.



Attaques contre les écoles au Sahel central entre janvier 2017 et juillet 2020³³⁰

La Coalition mondiale pour la protection de l'éducation contre les attaques (Global Coalition to Protect Education from Attack, GCPEA) explique dans un rapport publié en septembre 2020 que, dans les trois pays sahéliens, Burkina Faso, Mali et Niger, les écoles publiques ont été ciblées par des groupes armés qui s'opposent à l'éducation en langue française administrée par l'Etat. Les attaques sont menées « le

³²³ Nations unies, Conseil de sécurité, 26/03/2021, p. 12, [url](#)

³²⁴ OCHA, 31/03/2021, [url](#)

³²⁵ Nations unies, Conseil de sécurité, 26/03/2021, p. 11, [url](#)

³²⁶ MINUSMA, 05/2021, p. 6, [url](#)

³²⁷ Nations unies, Conseil de sécurité, 01/06/2021, p. 5, [url](#)

³²⁸ MINUSMA, 05/2021, p. 7, [url](#)

³²⁹ Nations unies, Conseil de sécurité, 01/06/2021, p. 5, [url](#)

³³⁰ GCPEA, 09/2020, [url](#)

plus souvent en incendiant et en pillant des établissements d'enseignement et en menaçant, en enlevant ou en tuant des enseignants ». Le rapport relève au Mali « 31 incidents signalés d'attaques contre l'éducation en 2020, dont 27 se sont produits en juin lors de la réouverture des écoles pour les examens. En juin 2020, le Cluster éducation a également recueilli des rapports sur près de 500 menaces proférées contre les enseignants et les écoles au Mali »³³¹.

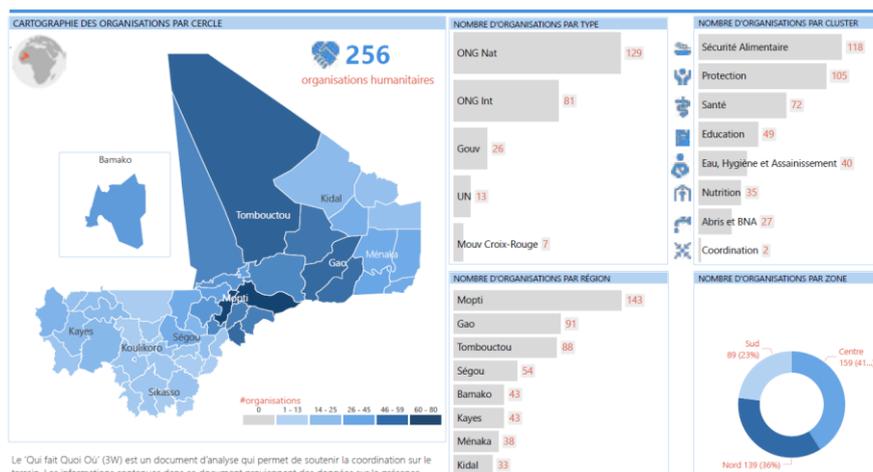
8.5. Liberté de se déplacer et sécurité sur les axes routiers

La pose d'engins explosifs sur les principaux axes routiers a limité les déplacements des civils, de l'armée mais aussi des opérateurs humanitaires sur place. Le SG-NU observe une tendance à la baisse quant à l'utilisation de ces engins mais le nombre de victimes est en hausse. Ainsi, selon les dernières statistiques, 137 attaques à l'aide des EEI ont été enregistrées entre juillet 2020 et mai 2021, contre 168 pour la même période en 2019 et en 2020. Ces incidents ont provoqué la mort de sept soldats de la MINUSMA et 87 ont été blessés (4 tués et 69 blessés durant la période précédente). Entre mars et mai 2021, dans la région de Douentza, les FAMA ont été ciblés par plusieurs attaques à EEI le long de la route principale reliant Mopti à Gao³³².

Depuis juillet 2020, la MINUSMA dispense aux FAMA des cours de formation de base sur la neutralisation des explosifs et munitions³³³.

8.6. Accès à l'aide humanitaire

L'OCHA a dressé, en février 2021, un tableau recensant les organisations humanitaires opérant au Mali. Au total, 256 organisations sont présentes sur le territoire : ONG nationales, internationales, organismes des Nations unies, de la Croix-Rouge et organisations gouvernementales. La plupart opèrent dans le nord et le centre du pays. Leurs domaines d'intervention sont, par ordre d'importance, la sécurité alimentaire, la protection, la santé, l'éducation, l'eau et la nutrition, les abris et la coordination. En février 2021, l'OCHA estimait également le nombre des personnes ayant besoin d'une aide humanitaire à 5,9 millions ³³⁴.



Présence opérationnelle des acteurs humanitaires au Mali³³⁵

³³¹ GCPEA, 09/2020, [url](#)

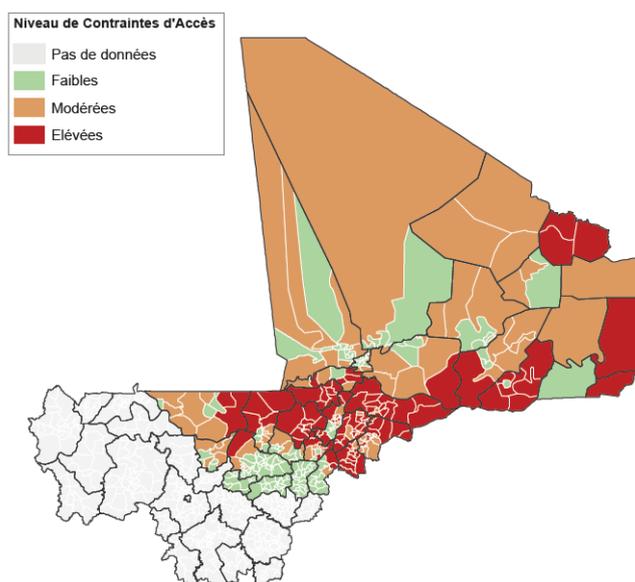
³³² Nations unies, Conseil de sécurité, 01/06/2021, p. 9, [url](#)

³³³ Nations unies, Conseil de sécurité, 01/06/2021, p. 10, [url](#)

³³⁴ OCHA, 15/04/2021, [url](#)

³³⁵ OCHA, 31/03/2021, [url](#)

Dans son rapport de juin 2021, le SG-NU précise que « la situation humanitaire demeure catastrophique » estimant que 5,9 millions de Maliens ont besoin d'une aide. Selon la même source, « les besoins humanitaires n'ont cessé de croître en raison de la pandémie, de l'insécurité persistante et croissante qui touche le centre et s'étend vers le sud, des conséquences des changements climatiques et de la pauvreté ». Malgré les restrictions d'accès et l'insécurité, les acteurs humanitaires ont aidé plus de deux millions de personnes³³⁶.



Contraintes d'accès des acteurs humanitaires au Mali de septembre à décembre 2020³³⁷

Selon l'OCHA, « les acteurs humanitaires qui tentent de combler le vide laissé par les services publics font face à des contraintes financières et d'accès sécuritaire ». À ces contraintes s'ajoute la pandémie de Covid-19³³⁸.

Les principales contraintes d'accès rapportées en 2020 sont « relatives aux restrictions de mouvement à l'intérieur des cercles, aux opérations militaires et aux hostilités entre acteurs armés et à l'environnement physique et l'absence d'infrastructures de base (ponts, bacs, pistes routières, etc..) ». Le rapport de l'OCHA de mars 2021 précise encore que les ONG nationales sont confrontées à quatre contraintes d'accès majeures : le manque d'infrastructures, les opérations militaires, les hostilités en cours entre acteurs armés et enfin les restrictions de mouvements³³⁹.

³³⁶ Nations unies, Conseil de sécurité, 01/06/2021, p. 13, [url](#)

³³⁷ OCHA, 30/03/2021, [url](#)

³³⁸ OCHA, 31/03/2021, [url](#)

³³⁹ OCHA, 30/03/2021, [url](#)

Résumé

Le conflit au Mali débute en janvier 2012 lorsque des rebelles touaregs du Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA), soutenus par des groupes islamistes, se soulèvent contre le gouvernement central de Bamako pour obtenir leur indépendance. Malgré l'envoi de troupes par la France et les Nations unies en 2013 ainsi que la signature d'un Accord de paix en 2015 entre les groupes armés gouvernementaux et ceux de la rébellion touareg, les affrontements se sont poursuivis au Mali. Les groupes islamistes, exclus de l'Accord précité, ont poursuivi leur progression.

Le Mali a connu en mai 2021 un nouveau changement de président, quelques mois après le coup d'Etat militaire d'août 2020. Le colonel et vice-président malien, Assimi Goïta, également le chef de la junte qui a déclenché la mutinerie en août 2020, a procédé à l'arrestation du président Bah N'Daw et du premier ministre Moctar Ouane. Après leur démission forcée, Goïta a été nommé président de la République.

En raison de différents problèmes d'ordre politique et de défis sécuritaires, le Mali est encore loin d'atteindre les objectifs de l'Accord de paix, selon le Centre Carter.

La situation sécuritaire s'est dégradée au Mali entre octobre 2020 et juin 2021 d'après le Secrétaire général de l'ONU (SG-NU). Dans le Nord, les groupes extrémistes affiliés à l'Etat islamique dans le Grand Sahara (EIGS) et au Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM) ont continué à s'affronter et ont également poursuivi leurs attaques contre les civils et les forces de sécurité. Dans le centre, les activités terroristes se sont intensifiées et les conflits intercommunautaires ont persisté. La spirale de la violence s'est étendue également dans le sud du pays. Durant le dernier trimestre de 2020, pour la première fois, le sud du Mali a été touché par des attaques asymétriques.

La pose d'engins explosifs improvisés (EEI), en particulier le long des principales routes d'approvisionnement, a continué à faire des victimes. Malgré une diminution du nombre d'attaques à EEI, le nombre de victimes a augmenté entre juillet 2020 et mai 2021.

En 2020, au moins 400 personnes ont perdu la vie dans les conflits intercommunautaires, selon Human Rights Watch (HRW). Les violences intercommunautaires se sont poursuivies durant les trois premiers mois de 2021, surtout dans le centre du Mali.

Des affrontements entre l'EIGS et le GSIM ont également été signalés, fin 2020, dans la zone des trois frontières (Mali – Burkina Faso – Niger) et ont continué en 2021 dans la région de Gao et de Ménaka. Début 2021, une forte hausse du nombre d'atteintes à la sécurité, dont des actes relevant du terrorisme, du banditisme ou du radicalisme, des crimes et des affrontements intercommunautaires ont été enregistrées au Mali.

Les forces de défense et de sécurité maliennes ainsi que les forces internationales et la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) ont été ciblées de manière constante par des attaques asymétriques, surtout durant le premier trimestre de 2021.

Dans un contexte marqué par des exactions commises par les groupes terroristes mais aussi par les forces de l'Etat, les sources parlent d'une dégradation de la situation des droits humains au Mali en 2020. Les principaux responsables, par ordre d'importance, sont les milices communautaires, les groupes terroristes, les Forces armées maliennes (FAMA) ainsi que les forces internationales. Les FAMA sont responsables d'après l'organisation Human Rights Watch (HRW) de plus de 250 exécutions de suspects et de civils et de plusieurs disparitions forcées entre décembre 2019 et août 2020.

Les civils continuent d'être les principales victimes d'attaques de groupes terroristes, de violences intercommunautaires, des EEI et du banditisme au Mali mais, en 2020, ils ont surtout été victimes de la lutte antiterroriste. Selon les statistiques de l'ONG Armed Conflict Location & Event Data Project

(ACLED) citées par la Coalition citoyenne pour le Sahel (CCS), 35 % des civils ont été tués par les forces de sécurité, 24 % par des groupes djihadistes et 32 % par les milices communautaires en 2020.

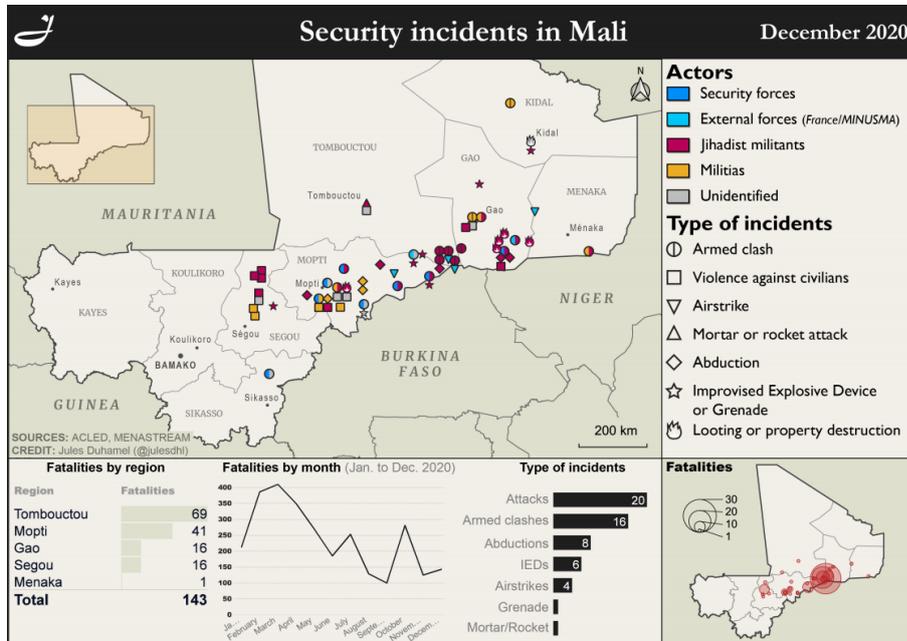
Selon les données de l'ACLED, entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2021, 273 personnes ont été tuées dans le nord du pays. La région de Gao est la deuxième région la plus touchée durant le premier trimestre de 2021, avec 191 morts. Le centre du pays a enregistré le nombre le plus élevé de victimes durant le premier trimestre de 2021. A Mopti, 348 personnes tuées dans les conflits entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2021. Cette région a aussi été la plus meurtrière en 2020 quand 1.582 tués ont été enregistrés. Selon le Secrétariat suisse d'Etat aux migrations, entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2021, dans le sud du pays, 12 personnes ont perdu la vie dans les violences et 74, au total, en 2020. Selon le SG-NU, l'apparition de l'extrémisme violent dans le sud du pays « marque une évolution inquiétante » de la situation sécuritaire au Mali.

Fin avril 2021, le Mali recensait 372.266 personnes déplacées internes (PDI). De décembre 2020 à avril 2021, le nombre de PDI a augmenté de 12 %. Selon le SG-NU, « la situation humanitaire demeure catastrophique » en juin 2021 car près de 5,9 millions de Maliens ont ou auront besoin d'une aide humanitaire. 370.000 enfants étaient privés d'éducation en décembre 2020 car plus de 1.230 écoles étaient fermées, principalement dans la région de Mopti.

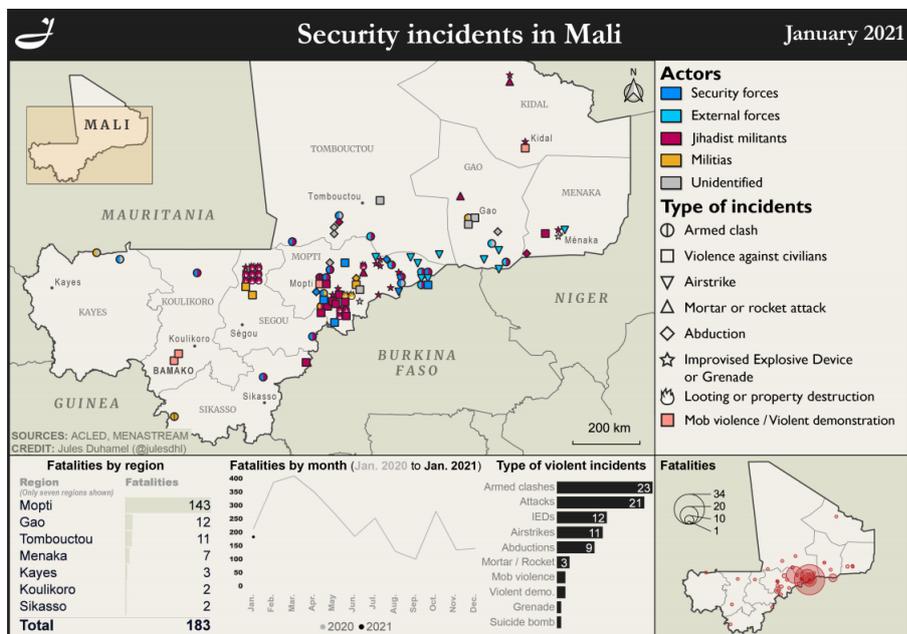
Au total, 256 organisations nationales et internationales sont présentes au Mali et la plupart opèrent dans le nord et le centre du pays. Les principales contraintes d'accès rapportées par ces ONG sur place en 2020 sont des restrictions de mouvement, les opérations militaires et les hostilités entre acteurs armés ainsi que l'absence d'infrastructures de base.

Annexes

Incidents sécuritaires au Mali en décembre 2020³⁴⁰

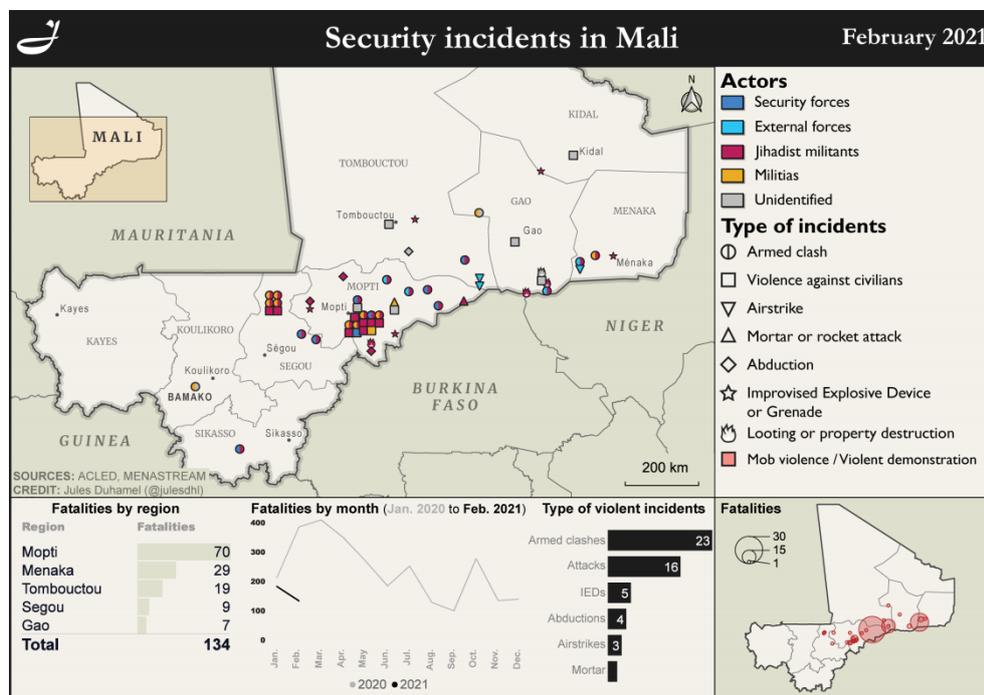
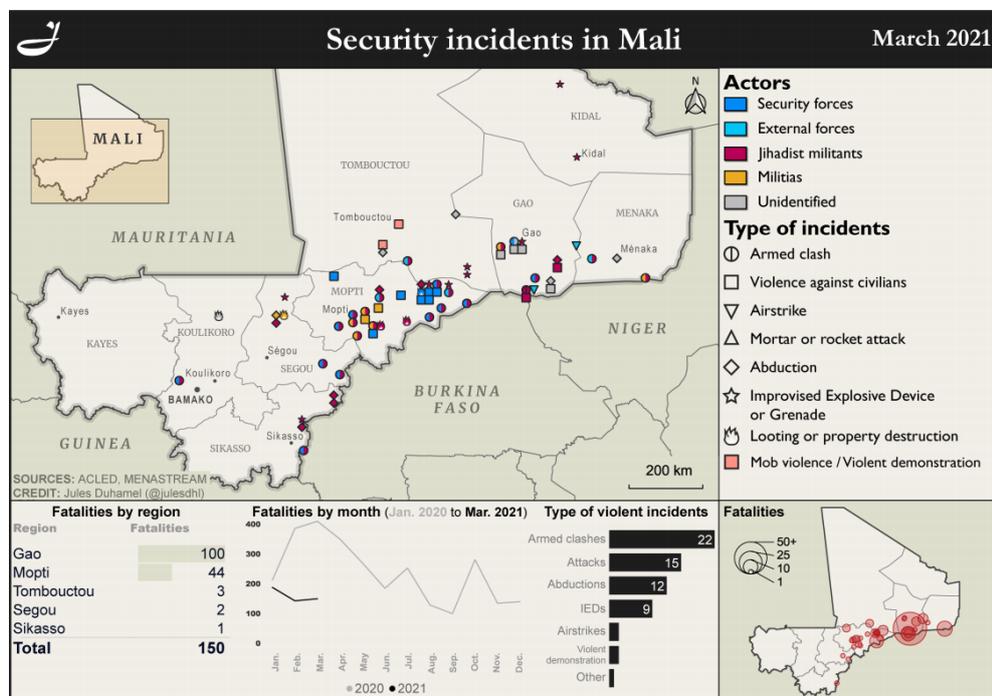


Incidents sécuritaires au Mali en janvier 2021³⁴¹



³⁴⁰ julesduhamel.wordpress, 11/05/2021, [url](#)

³⁴¹ julesduhamel.wordpress, 16/02/2021, [url](#)

Incidents sécuritaires au Mali en février 2021³⁴²

 Incidents sécuritaires au Mali en mars 2021³⁴³

³⁴² julesduhamel.wordpress, 17/03/2021, [url](#)
³⁴³ julesduhamel.wordpress, 03/05/2021, [url](#)

Bibliographie

Sources écrites et audiovisuelles

- Africa Center for Strategic Studies, *Réduire la violence entre agriculteurs et éleveurs au Mali*, 20/08/2019, <https://reliefweb.int/report/mali/r-duire-la-violence-entre-agriculteurs-et-leveurs-au-mali> [consulté le 08/11/2019]
- African Security Sector Network (ASSN), *Economie du secteur de la sécurité au Niger*, 03/2020, <http://africansecuritynetwork.org/assn/wp-content/uploads/2020/03/Economie-Politique-du-Secteur-de-la-Securite%CC%81-au-Niger-ASSN.pdf> [consulté le 05/10/2020]
- Africatv24, s.d., *Mali, Farabougou / un village coupé du reste du pays*, <https://www.africa24tv.com/fr/mali-farabougou-un-village-coupe-du-reste-du-pays?page=7> [consulté le 12/05/2021]
- Anadolu Agency (AA), *Le G5 Sahel se dote d'un nouveau quartier général à Senou (Banlieue de Bamako)*, 04/06/2020, <https://www.aa.com.tr/fr/afrique/le-g5-sahel-se-dote-d-un-nouveau-quartier-genera-a-senou-banlieue-de-bamako-/1865362> [consulté le 06/10/2020]
- Arms Trafficking in Niger, 01/2018, <http://www.smallarmssurvey.org/fileadmin/docs/U-Reports/SAS-SANA-Report-Niger.pdf> [consulté le 19/03/2021]
- BBC, *Mali : affrontements entre les signataires de l'accord de paix*, 07/07/2017, <https://www.bbc.com/afrique/region-40527973> [consulté le 12/11/2019]
- Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), *Aperçu sur les mouvements de population*, 01/09/2020, https://www.humanitarianresponse.info/sites/www.humanitarianresponse.info/files/documents/files/2020_ochamli_snapshots_population_movement_septembre.pdf [consulté le 02/09/2020]
- Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), *Plan humanitaire covid-19 Mali*, 08/2020, https://www.humanitarianresponse.info/sites/www.humanitarianresponse.info/files/documents/files/mali_plan_covid-19_revision.pdf [consulté le 09/09/2020]
- Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), *Mali : Plan de réponse humanitaire 2021 (mars 2021)*, 31/03/2021, <https://reliefweb.int/report/mali/mali-plan-de-r-ponse-humanitaire-2021-mars-2021> [consulté le 19/04/2021]
- Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), *Accès humanitaire au Mali - de septembre à décembre 2020 : Synergie d'efforts pour surmonter les contraintes*, 30/03/2021, <https://reliefweb.int/report/mali/acc-s-humanitaire-au-mali-de-septembre-d-cembre-2020-synergie-d-efforts-pour-surmonter> [consulté le 31/05/2021]
- Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), *Mali: Tableau de bord humanitaire au 30 avril 2021*, 31/03/2021, https://www.humanitarianresponse.info/sites/www.humanitarianresponse.info/files/documents/files/mli_ocha_humanitarian_dashboard_template_2021_vf.pdf [consulté le 31/05/2021]
- Center for Civilians in Conflict, *Protection des civils au Mali: Pourquoi les ressources aériennes sont décisives pour la MINUSMA*, 18/06/2020, https://civiliansinconflict.org/wp-content/uploads/2020/06/BAT_CIVIC_Report_Mali_FR_web.pdf [consulté le 08/10/2020]
- Centre d'études stratégiques de l'Afrique (CSA), *Au Sahel, la menace de l'État islamique au Grand Sahara grandit et s'étend*, 21/12/2020, <https://africacenter.org/fr/spotlight/au-sahel-la-menace-de-letat-islamique-au-grand-sahara-grandit-et-setend/> [consulté le 14/05/2021]
- Centre d'études stratégiques de l'Afrique (CSA), *Le puzzle formé par le JNIM et les groupes islamistes militants au Sahel*, 22/01/2021, <https://africacenter.org/fr/publication/le-puzzle-forme-par-le-jnim-et-les-groupes-islamistes-militants-au-sahel/> [consulté le 14/05/2021]
- Coalition citoyenne pour le Sahel (CCS), *Sahel : Ce qui doit changer | Pour une nouvelle approche centrée sur les besoins des populations | Recommandations de la Coalition citoyenne pour le Sahel*, 04/2021, <https://static1.squarespace.com/static/5f524b4f15baeb6e140e38fc/t/60756eabed9c8568ed98cb30/1618308790844/Sahel+Ce+qui+doit+changer+-+Rapport+Coalition+citoyenne.pdf> [consulté le 13/05/2021]
- Confédération suisse, Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM), *Focus Mali – Situation sécuritaire*, 07/09/2015, <https://www.sem.admin.ch/dam/data/sem/internationales/herkunftslander/afrika/mli/MLI-sicherheitslage-2015-f.pdf> [consulté le 12/11/2019]

Confédération suisse, Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM), *Speaking Notes Mali 1/2 Security situation. Focus on Mopti, Koulikoro and Sikasso regions*, 13/05/2021, https://coi.easo.europa.eu/administration/switzerland/PLib/2021_04_27_MALI_country_briefing_security_situati_on_Mopti_Koulikoro_Sikasso.pdf [consulté le 20/05/2021]

Conflits (Van Offelen C.), *Le vrai visage du terrorisme Sahélien : le grand banditisme et la criminalité ordinaire*, 28/07/2020, <https://www.revueconflits.com/le-vrai-visage-du-terrorisme-sahelien-le-grand-banditisme-et-la-criminalite-ordinaire/> [consulté le 06/10/2020]

Conseil européen (CE), *EUTM Mali: le Conseil proroge la mission de formation, avec un mandat élargi et un budget accru*, 23/03/2020, <https://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2020/03/23/eutm-mali-council-extends-training-mission-with-broadened-mandate-and-increased-budget/> [consulté le 06/09/2020]

Département d'Etat américain, Bureau de la porte-parole, *Désignation comme terroristes par le département d'Etat islamique dans le Grand Sahara [EIGS] et Adnane Abou Walid al-Sahraoui*, 16/05/2018, <https://translations.state.gov/2018/05/16/designation-comme-terroristes-par-le-departement-detat-de-letat-islamique-dans-le-grand-sahara-eigs-et-adnane-abou-walid-al-sahraoui/> [consulté le 18/11/2019]

Deutsche Welle (DW), *A Farabougou, le risque d'un précédent pour le Mali*, 15/04/2021, <https://www.dw.com/fr/a-farabougou-le-risque-dun-pr%C3%A9c%C3%A9dent-pour-le-mali/a-57218446> [consulté le 20/05/2021]

Deutsche Welle (DW), *Le Mali au bord d'une nouvelle crise politique*, 13/11/2020, <https://www.dw.com/fr/le-mali-au-bord-dune-nouvelle-crise-politique/a-55588374> [consulté le 20/03/2021]

Deutsche Welle (DW), *Mali : une réunion inédite à Kidal*, 11/02/2021, <https://www.dw.com/fr/mali-une-r%C3%A9union-in%C3%A9dite-%C3%A0-kidal/a-56540774> [consulté le 20/03/2021]

Direction nationale du développement social (DNDS), Organisation internationale pour les migrations (OIM), Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), *Rapport DTM Avril 2021 Matrice de suivi des déplacements*, 04/2021, https://www.humanitarianresponse.info/sites/www.humanitarianresponse.info/files/documents/files/dtm_avril_2021.pdf [consulté le 20/05/2021]

Encyclopaedia Britannica (Sexton E.), *Asymmetrical warfare*, 27/06/2014, <https://www.britannica.com/topic/asymmetrical-warfare> [consulté le 18/11/2019]

European Council on Foreign Relations (ECFR), *Opération Barkhane*, 05/2019, https://www.ecfr.eu/mena/sahel_mapping/operation_barkhane#menuarea [consulté le 18/11/2019]

FDD's Long War Journal, *Analysis: Merger of al Qaeda groups threatens security in West Africa*, 18/03/2017, <http://www.longwarjournal.org/archives/2017/03/analysis-merger-of-al-qaeda-groups-threatens-security-in-west-africa.php> [consulté le 05/11/2019]

Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH), Association malienne des droits de l'homme (AMDH), *Crimes de guerre au Nord-Mali*, 11/07/2012, <http://www.fidh.org/IMG/pdf/rapmali592f.pdf> [consulté le 11/11/2019]

Fondation pour la recherche stratégique, *Le processus de Désarmement - Démobilisation - Réinsertion (DDR) au Mali : un parcours semé d'embûches*, 12/2018, <https://www.frstrategie.org/sites/default/files/documents/programmes/observatoire-du-monde-arabo-musulman-et-du-sahel/publications/339.pdf> [consulté le 22/09/2020]

France 24, *Le colonel Assimi Goïta officiellement nommé président du Mali*, 29/05/2021, https://www.france24.com/fr/afrique/20210529-le-colonel-assimi-go%C3%Afta-officiellement-nomm%C3%A9-pr%C3%A9sident-du-mali?utm_source=dlvr.it&utm_medium=twitter [consulté le 30/05/2021]

France Diplomatie, *La force conjointe G5 Sahel et l'Alliance Sahel*, 06/2019, <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/securite-desarmement-et-non-proliferation/crises-et-conflits/la-force-conjointe-g5-sahel-et-l-alliance-sahel/article/la-force-conjointe-g5-sahel-et-l-alliance-sahel> [consulté le 22/09/2020]

Global Coalition to Protect Education from Attack (GCPEA), *Soutenir une éducation sûre dans le Sahel central*, 09/2020, <https://protectingeducation.org/wp-content/uploads/Central-Sahel-Paper-French.pdf> [consulté le 02/10/2020]

Global Fire Power (GFP), *2021 Mali Military Strength*, 03/03/2021, https://www.globalfirepower.com/country-military-strength-detail.php?country_id=mali [consulté le 10/05/2021]

Gouvernement de la République du Mali, « *Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger* », 01/03/2015, <https://peacemaker.un.org/sites/peacemaker.un.org/files/Accord%20pour%20la%20Paix%20et%20la%20R%C3>

[%A9conciliation%20au%20Mali%20-%20Issu%20du%20Processus%20d%27Alger_0.pdf](#) [consulté le 10/12/2019]

Gouvernement de la République du Mali, *CH : Résultats Cadre Harmonise Novembre 2019 – Fiche de Communication, Tableau 5*, 12/12/2019, <https://fscluster.org/mali/document/ch-resultats-cadre-harmonise-novembre> [consulté le 15/12/2019]

Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP), *Monitoring de la stabilité régionale dans le bassin sahélien et en Afrique de l'ouest octobre à décembre 2020*, 14/01/2021, https://grip.org/wp-content/uploads/2021/01/NA_2021-01-14_FR_CZ-Monitoring-Afrique-4-2020.pdf [consulté le 17/05/2021]

Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP), *Vers un retour de l'ordre constitutionnel au Mali ?*, 18/04/2012, <http://www.grip.org/fr/node/582> [consulté le 18/11/2019]

Handicap International (HI), *Les mines antipersonnel ont encore fait des milliers de victimes civiles en 2019*, 12/11/2020, <https://handicap-international.fr/fr/actualites/en-2019-les-mines-antipersonnel-ont-encore-fait-des-milliers-de-victimes-civiles> [consulté le 20/05/2021]

Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), *Cluster Protection*, 13/06/2019, <https://data2.unhcr.org/fr/documents/details/69974> [consulté le 17/12/2019]

Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), *Cluster Protection, CMP Mali: rapport sur les mouvements de population 31 mai 2019*, 13/06/2019, <https://data2.unhcr.org/fr/documents/details/69974> [consulté le 12/11/2019]

Huffpost, *Qu'est-ce que la Katiba Macina, le groupe terroriste impliqué dans la prise d'otages ?*, 11/05/2019, https://www.huffingtonpost.fr/entry/katiba-macina-jihad-mali-burkina-faso-otages-france_fr_5cd5a72ee4b0705e47db9d27 [consulté le 10/12/2019]

Human Rights Watch (HRW), *Mali Événements de 2020*, 15/01/2021, <https://www.hrw.org/fr/world-report/2021/country-chapters/377477> [consulté le 15/05/2021]

Human Rights Watch (HRW), *"Combien de sang doit encore couler ?"*, 10/02/2020, https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/mali0220fr_web_0.pdf [consulté le 01/10/2020]

Human Rights Watch (HRW), *« Avant, nous étions des frères », Exactions commises par des groupes d'autodéfense dans le centre du Mali*, 07/12/2018, https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/mali1218_web_fr_0.pdf [consulté le 21/12/2019]

Human Rights Watch (HRW), *Des milices et des islamistes armés ravagent le centre du Mali*, 10/02/2020, <https://www.hrw.org/fr/news/2020/02/10/mali-des-milices-et-des-islamistes-armes-ravagent-le-centre-du-mali> [consulté le 01/10/2020]

Human Rights Watch (HRW), *Mali : Meurtres et « disparitions » lors d'opérations militaires*, 20/04/2021, <https://www.hrw.org/fr/news/2021/04/20/mali-meurtres-et-disparitions-lors-doperations-militaires> [consulté le 22/04/2021]

Human Rights Watch (HRW), *Mali: Une vague de meurtres perpétrés par des groupes armés*, 05/04/2017, <https://www.hrw.org/fr/news/2017/04/05/mali-une-vague-de-meurtres-perpetres-par-des-groupes-armes> [consulté le 05/11/2019]

Institut d'études de sécurité (ISS) (Maïga I.), *Rapport sur l'Afrique de l'Ouest – Groupes armés au Mali : au-delà des étiquettes*, 06/2016, https://issafrica.s3.amazonaws.com/site/uploads/WestAfricaReport17_FR.pdf [consulté le 18/11/2019]

Institut d'Etudes de Sécurité (ISS), *L'or de l'ouest Malien : une aubaine pour des groupes terroristes ?*, 01/04/2021, <https://issafrica.org/fr/iss-today/lor-de-louest-malien-une-aubaine-pour-des-groupes-terroristes> [consulté le 18/11/2020]

Institut d'études de sécurité (ISS), *La lutte antiterroriste au Sahel inflige un lourd tribut aux civils*, 14/04/2021, <https://issafrica.org/fr/iss-today/la-lutte-antiterroriste-au-sahel-inflige-un-lourd-tribut-aux-civils> [consulté le 22/04/2021]

Institut d'Etudes de Sécurité (ISS), *Qui sommes-nous*, s.d., <https://issafrica.org/fr/a-propos-de-liss/qui-sommes-nous> [consulté le 18/11/2020]

Institut d'Etudes de Sécurité (ISS), *Sécurité au Sahel : une multitude de stratégies mais peu de progrès*, 26/01/2021, <https://issafrica.org/fr/iss-today/securete-au-sahel-une-multitude-de-strategies-mais-peu-de-progres> [consulté le 22/04/2021]

International Crisis Group (ICG), *Enrayer la communautarisation de la violence au centre du Mali*, 09/11/2020, <https://www.crisisgroup.org/fr/africa/sahel/mali/293-enrayer-la-communautarisation-de-la-violence-au-centre-du-mali> [consulté le 13/04/2021]

International Crisis Group (ICG), *L'accord d'Alger cinq ans après : un calme précaire dont il ne faut pas se satisfaire*, 24/06/2020, <https://www.crisisgroup.org/fr/africa/sahel/mali/laccord-dalger-cinq-ans-apres-un-calme-precaire-dont-il-ne-faut-pas-se-satisfaire> [consulté le 06/10/2020]

International Crisis Group (ICG), *Mali : la paix à marche forcée*, 22/05/2015, <https://d2071andvip0wj.cloudfront.net/226-mali-an-imposed-peace-french.pdf> [consulté le 04/11/2019]

International Crisis Group (ICG), *Narcotrafic, violence et politique au Nord du Mali*, 13/12/2018, <https://www.crisisgroup.org/fr/africa/sahel/mali/267-narcotrafic-violence-et-politique-au-nord-du-mali> [consulté le 06/10/2020]

International Crisis Group (ICG), *Parler aux jihadistes au centre du Mali : le dialogue est-il possible ?*, 28/05/2019, <https://www.crisisgroup.org/fr/africa/sahel/mali/276-speaking-bad-guys-toward-dialogue-central-malis-jihadists> [consulté le 12/11/2019]

Jeune Afrique (Grogga-Bada M.), *Nord-Mali : comment le MNLA a été chassé de Gao*, 04/07/2012, <http://www.jeuneafrique.com/140859/politique/nord-mali-comment-le-mnla-a-t-chass-de-gao/> [consulté le 18/11/2019]

Jeune Afrique (Mihoubi S.), *Mali : un an après la signature de l'Accord d'Alger, quel avenir pour le Nord ?*, 20/06/2016, <http://www.jeuneafrique.com/334516/politique/mali-paix-ans-apres-signature-de-laccord-dalger/> [consulté le 18/11/2019]

Jeune Afrique, *Au Mali, le jihadiste Amadou Koufa sous la pression de l'État islamique au grand Sahara*, 21/02/2020, <https://www.jeuneafrique.com/maq/899684/politique/au-mali-le-jihadiste-amadou-koufa-sous-la-pression-de-letat-islamique-au-grand-sahara/> [consulté le 18/09/2020]

Jeune Afrique, *Bakary Sambe : « Les jihadistes attendent les conflits intercommunautaires »*, 20/05/2019, <https://www.jeuneafrique.com/maq/776661/politique/bakary-sambe-les-jihadistes-attendent-les-conflits-intercommunautaires/> [consulté le 18/09/2020]

Jeune Afrique, *Coronavirus au Mali : le retour de l'état d'urgence inquiète les médias*, 20/12/2020, <https://www.jeuneafrique.com/1093710/politique/coronavirus-au-mali-le-retour-de-letat-durgence-inquiete-les-medias/> [consulté le 12/05/2021]

Jeune Afrique, *L'opération militaire française au Mali et au Sahel en chiffres*, 19/05/2017, <http://www.jeuneafrique.com/depeches/440418/politique/operation-militaire-francaise-mali-sahel-chiffres/> [consulté le 18/11/2019]

Jeune Afrique, *La force du G5 Sahel reprend ses opérations*, 20/01/2019, <https://www.jeuneafrique.com/711553/politique/la-force-du-g5-sahel-reprend-ses-operations/> [consulté le 18/09/2020]

Jeune Afrique, *Mali : affrontements entre des islamistes et des touaregs dans le Nord*, 08/06/2012, <http://www.jeuneafrique.com/175718/politique/mali-affrontements-entre-des-islamistes-et-des-touaregs-dans-le-nord/> [consulté le 18/11/2019]

Jeune Afrique, *Mali : attaque meurtrière sur un poste frontière près du Burkina Faso*, 20/05/2019, <https://www.jeuneafrique.com/777405/politique/mali-attaque-meurtriere-sur-un-poste-frontiere-pres-du-burkina-faso/> [consulté le 18/09/2019]

Jeune Afrique, *Mali : de nouveaux affrontements entre signataires de l'accord de paix dans la région de Kidal*, 12/07/2017, <http://www.jeuneafrique.com/456764/politique/mali-de-nouveaux-affrontements-entre-signataires-de-laccord-de-paix-region-de-kidal/> [consulté le 18/11/2019]

Jeune Afrique, *Mali : Nord cherche Etat désespérément*, 21/03/2017, <http://www.jeuneafrique.com/maq/411434/politique/mali-nord-cherche-etat-desesperement/> [consulté le 18/11/2019]

Jeune Afrique, *Mali : Sidi Mohamed Ag Icharach, le gouverneur de Kidal, fait son retour*, 24/08/2017, <http://www.jeuneafrique.com/468108/politique/mali-sidi-mohamed-ag-icharach-le-gouverneur-de-kidal-fait-son-retour/> [consulté le 18/11/2019]

Jeune Afrique, *Un « dialogue national inclusif » au Mali : comment, avec qui et pour quoi faire ?*, 10/10/2019, <https://www.jeuneafrique.com/840846/politique/un-dialogue-national-inclusif-au-mali-comment-avec-qui-et-pour-quoi-faire/> [consulté le 18/11/2019]

José Luengo-Cabrera @J_LuengoCabrera, *Latest @nupinytt & @SIPRIorg factsheet on climate-related security risks in Mali, with accompanying visualizations of fatality & livelihood zones data provided by @ACLEINFO & @FEWSNET*, 27/05/2021, https://twitter.com/J_LuengoCabrera/status/1398034032240308228?s=20 [consulté le 30/05/2021]

- José Luengo-Cabrera @J_LuengoCabrera, *Mali: fatalities from politically-motivated violence*, 21/01/2021, https://twitter.com/J_LuengoCabrera/status/1352301228903030786 [consulté le 21/01/2020]
- José Luengo-Cabrera @J_LuengoCabrera, *Mali: reported fatalities* [Twitter post], 20/08/2020, https://twitter.com/J_LuengoCabrera/status/1296425533417431040 [consulté le 02/09/2020]
- José Luengo-Cabrera @J_LuengoCabrera, *Mopti: reported fatalities (2015-2020)* [Twitter post], 02/06/2021, https://twitter.com/J_LuengoCabrera/status/1400092460425039876?s=20 [consulté le 02/06/2021]
- José Luengo-Cabrera @J_LuengoCabrera, *West African Sahel: civilian fatalities & food insecurity* [Twitter post], 09/06/2021, https://twitter.com/J_LuengoCabrera/status/1402625844917456902?s=20 [consulté le 09/06/2020]
- julesduhamel.wordpress, *Maps of security incidents in Mali april 2021* [Blog post], 11/05/2021, https://julesduhamel.files.wordpress.com/2021/05/report_mali_april2021.pdf [consulté le 30/05/2021]
- julesduhamel.wordpress, *Maps of security incidents in Mali December 2020* [Blog post], 21/01/2021, https://julesduhamel.files.wordpress.com/2021/01/report_mali_december2020.pdf [consulté le 30/05/2021]
- julesduhamel.wordpress, *Maps of security incidents in Mali February 2021* [Blog post], 17/03/2021, https://julesduhamel.files.wordpress.com/2021/03/report_mali_february2021.pdf [consulté le 30/05/2021]
- julesduhamel.wordpress, *Maps of security incidents in Mali January 2021* [Blog post], 16/02/2021, https://julesduhamel.files.wordpress.com/2021/02/report_mali_january2021-2.pdf [consulté le 30/05/2021]
- julesduhamel.wordpress, *Maps of security incidents in Mali March 2021* [Blog post], 03/05/2021, https://julesduhamel.files.wordpress.com/2021/05/report_mali_march2021.pdf [consulté le 30/05/2021]
- julesduhamel.wordpress, *Violent activity of JNIM in central Sahel, 2020* [Blog post], 24/03/2021, https://julesduhamel.files.wordpress.com/2021/03/va_sahel_jnim.jpg [consulté le 30/05/2021]
- julesduhamel.wordpress, *Violent activity of the Islamic State in Mali 2020* [Blog post], 15/03/2021, https://julesduhamel.files.wordpress.com/2021/03/va_mali_is.jpg [consulté le 30/05/2021]
- Koaci, *Mali : Le FLM d'Amadou Kouafa diffuse sa première vidéo et menace la France et ses alliés*, 19/05/2016, <http://koaci.com/mali-damadou-kouafa-diffuse-premiere-video-menace-france-allies-98611.html> [consulté le 14/11/2019]
- L'Express (Hugeux V.), *La France dans le piège malien*, 05/05/2018, https://www.lexpress.fr/actualite/monde/afrique/la-france-dans-le-piege-malien_2005524.html [consulté le 18/11/2019]
- L'Obs, *Mali : des chasseurs traditionnels dozos tuent 37 habitants d'un village peul*, 02/01/2019, <https://www.nouvelobs.com/monde/afrique/20190102.OBS7844/mali-des-chasseurs-traditionnels-dozos-tuent-37-habitants-d-un-village-peul.html> [consulté le 18/11/2019]
- La Croix, *Au Mali, les Français frappent les islamistes d'Ansarul Islam*, 01/05/2017, <https://www.la-croix.com/Monde/Afrique/Les-Francais-frappent-islamistes-d'Ansarul-Islam-Mali-2017-05-01-1200843688> [consulté le 19/11/2019]
- La Croix, *Mali : nettement distancé par « IBK », le chef de l'opposition appelle à un « large front démocratique »*, 03/08/2018, <https://www.la-croix.com/Monde/Mali-nettement-distance-IBK-chef-opposition-appelle-large-front-democratique-2018-08-03-1300959626> [consulté le 19/11/2019]
- La Croix, *Qu'est-ce que le GSIM, le groupe djihadiste responsable de l'enlèvement d'Olivier Dubois ?*, 07/05/2021, <https://www.la-croix.com/Monde/Quest-GSIM-groupe-djihadiste-responsable-lenlevement-d'Olivier-Dubois-2021-05-07-1201154647> [consulté le 18/05/2021]
- La Libre, *Mali : le président Ibrahim Boubacar Keïta réélu avec 67,17% des voix*, 16/08/2018, <http://www.lalibre.be/dernieres-depeches/afp/mali-le-president-ibrahim-boubacar-keita-reelu-avec-67-17-des-voix-5b75540f5532692548b73105> [consulté le 19/11/2019]
- La Libre, *Mali: un ex-officier désigné pour conduire la transition sous ascendant militaire*, 22/09/2020, <https://afrique.lalibre.be/54139/mali-un-ex-officier-designe-pour-conduire-la-transition-sous-ascendant-militaire/> [consulté le 19/11/2020]
- LCI, *Mali : que sait-on du GSIM, le groupe à l'origine de l'enlèvement du journaliste Olivier Dubois ?*, 06/05/2021, <https://www.lci.fr/international/mali-que-sait-on-du-groupe-de-soutien-a-l-islam-et-aux-musulmans-gsim-le-groupe-a-l-origine-de-l-enlevement-du-journaliste-olivier-dubois-2185289.html> [consulté le 18/05/2021]
- Le 360 Afrique, *Terrorisme / les groupes djihadistes se liquent contre la force G5 Sahel*, 13/01/2018, <http://afrique.le360.ma/mauritanie-mali-autres-pays/societe/2018/01/13/18060-terrorisme-les-groupes-jihadistes-se-liquent-contre-la-force-g5-sahel-18060> [consulté le 20/05/2021]

Le Figaro, *Mali : Ibrahim B. Keïta élu avec 77,61% des voix*, 15/08/2013, <http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2013/08/15/97001-20130815FILWWW00077-mali-ibrahim-b-keita-elu-avec-7761.php> [consulté le 19/11/2019]

Le Figaro, *Mali: une attaque de présumés djihadistes fait cinq morts dans le sud*, 30/05/2021, <https://www.lefigaro.fr/flash-actu/mali-une-attaque-de-presumes-djihadistes-fait-cinq-morts-dans-le-sud-20210530> [consulté le 31/05/2021]

Le Monde diplomatique, *Regain d'insécurité au Mali*, 31/06/2019, <https://www.monde-diplomatique.fr/cartes/mali-insecurite> [consulté le 19/11/2019]

Le Monde, *L'armée malienne accusée de « crimes de guerre » par une commission de l'ONU*, 22/12/2020, https://www.lemonde.fr/afrique/article/2020/12/22/l-armee-malienne-accusee-de-crimes-de-guerre-par-une-commission-de-l-onu_6064226_3212.html#:~:text=Sahel,L'arm%C3%A9e%20malienne%20accus%C3%A9e%20de%20%C2%AB%20crimes%20de%20guerre%20%C2%BB%20par,des%20membres%20de%20groupes%20arm%C3%A9s.&text=Lecture%203%20min [consulté le 31/03/2021]

Le Monde, *Au Mali, le colonel Assimi Goïta annonce avoir démis le président et le premier ministre de transition*, 25/05/2021, https://www.lemonde.fr/afrique/article/2021/05/25/au-mali-le-colonel-assimi-goita-annonce-avoir-demis-le-president-et-le-premier-ministre-de-transition_6081401_3212.html [consulté le 26/05/2021]

Le Monde, *Au Mali, le président et le premier ministre de transition ont démissionné*, 27/05/2021, https://www.lemonde.fr/afrique/article/2021/05/26/au-mali-le-president-et-le-premier-ministre-de-transition-ont-demissionne_6081561_3212.html [consulté le 27/05/2021]

Le Monde, *La France suspend sa coopération militaire bilatérale avec le Mali*, 04/06/2021, https://www.lemonde.fr/afrique/article/2021/06/03/la-france-suspend-sa-cooperation-militaire-bilaterale-avec-le-mali_6082742_3212.html [consulté le 04/06/2021]

Le Monde, *La zone des « trois frontières », point brûlant de la guerre au Sahel*, 27/11/2019, https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/11/27/la-zone-des-trois-frontieres-point-brulant-de-la-guerre-au-sahel_6020752_3212.html [consulté le 02/09/2020]

Le Monde, *Le chef d'AQMI, Abdelmalek Droukdel, tué par l'armée française au Mali*, 07/06/2020, https://www.lemonde.fr/international/article/2020/06/06/que-faisait-abdelmalek-droukdel-l-emir-d-al-qaida-tue-au-mali-par-la-france-dans-le-massif-de-l-adrar-des-ifoghas_6041975_3210.html [consulté le 11/09/2020]

Le Monde, *Le Mali suspendu de l'Union africaine après un second coup d'Etat*, 02/06/2021, https://www.lemonde.fr/afrique/article/2021/06/02/l-union-africaine-annonce-la-suspension-immediate-du-mali-apres-un-second-coup-d-etat_6082479_3212.html?utm_source=dldr.it&utm_medium=twitter [consulté le 02/06/2021]

Le Monde, *Mali : attaque contre un camp militaire dans le nord du pays*, 27/01/2018, https://www.lemonde.fr/afrique/article/2018/01/27/mali-attaque-contre-un-camp-militaire-dans-le-nord-du-pays_5248112_3212.html [consulté le 19/11/2019]

Le Monde, *Mines antipersonnel : le Mali parmi les pays les plus touchés*, 12/11/2020, https://www.lemonde.fr/afrique/article/2020/11/12/mines-antipersonnel-le-mali-parmi-les-pays-les-plus-touchees_6059450_3212.html [consulté le 20/05/2021]

Le Monde, *Sahel : AQMI confirme la mort de son chef, Abdelmalek Droukdel*, 19/06/2020, https://www.lemonde.fr/afrique/article/2020/06/19/sahel-aqmi-confirme-la-mort-de-son-chef-abdelmalek-droukdel_6043353_3212.html [consulté le 10/09/2020]

Le Pays (Togola F.) via Maliactu, *Mali : Crise intercommunautaire au centre du Mali : L'accord trouvé entre les parties prenantes, en phase de se dégrader*, 05/09/2018, <https://maliactu.net/mali-crise-intercommunautaire-au-centre-du-mali-laccord-trouve-entre-les-parties-prenantes-en-phase-de-se-degenerer/> [consulté le 20/11/2019]

Le Point (Dubois O.), *Mali : la guerre dans un imbroglio de milices*, 28/03/2019, https://www.lepoint.fr/afrique/mali-la-guerre-dans-un-imbroglio-de-milices-28-03-2019-2304521_3826.php [consulté le 20/11/2019]

Le Point (Dubois O.), *Mali-Youssouf Toloba : « Notre mouvement cible les malfaiteurs, pas une ethnie »*, 12/12/2018, https://www.lepoint.fr/afrique/mali-youssouf-toloba-notre-mouvement-cible-les-malfaiteurs-pas-une-ethnie-12-12-2018-2278819_3826.php [consulté le 20/11/2019]

Le Point, *Centre du Mali : les attaques se multiplient*, 19/06/2019, https://www.lepoint.fr/afrique/centre-du-mali-les-attaques-se-multiplient-19-06-2019-2319732_3826.php [consulté le 17/12/2019]

Le Républicain via aBamako, *Processus de paix au Mali : La CMA et la Plateforme signent une trêve de 15 jours*, 24/08/2017, <http://news.abamako.com/h/168759.html> [consulté le 06/12/2019]

- Liberté Algérie (Benyoub D.), *Mali : les signataires s'accordent une nouvelle trêve*, 10/09/2017, <https://www.liberte-algerie.com/international/mali-les-signataires-saccordent-une-nouvelle-treve-277004> [consulté le 06/12/2019]
- Maliactu, *COMMUNIQUE DU CONSEIL DES MINISTRES DU MERCREDI 23 DECEMBRE 2020*, 23/12/2020, <https://maliactu.info/politique/conseil-des-ministres/communique-du-conseil-des-ministres-du-mercredi-23-decembre-2020> [consulté le 30/04/2021]
- Maliactu, *Mali : Ansongo : l'enlèvement des véhicules suivi de l'attaque des bus de transport commun*, 16/04/2021, <https://maliactu.net/mali-ansongo-lenlevement-des-vehicules-suivi-de-lattaque-des-bus-de-transport-commun/> [consulté le 30/04/2021]
- Malijet, *Attaques djihadistes : Après Mopti, Ségou dans la tourmente !*, 03/02/2020, <https://malijet.com/actualite-politique-au-mali/flash-info/238613-attaques-djihadistes-apres-mopti-segou-dans-la-tourmente.html> [consulté le 30/09/2020]
- Midi Libre, *Terrorisme : plus de 50 jihadistes tués au Mali dans une opération*, 03/11/2020, <https://www.midi Libre.fr/2020/11/03/terrorisme-plus-de-50-jihadistes-tues-au-mali-dans-une-operation-9179670.php> [consulté le 30/04/2021]
- Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), *Note sur les tendances des violations et abus de droits de l'homme au Mali 1 er janvier - 31 mars 2021*, 05/2021, https://minusma.unmissions.org/sites/default/files/note_trimestrielle_janv-mars_2021.pdf [consulté le 30/05/2021]
- Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), *Casques Bleus de la MINUSMA – Force et Police*, 10/2020, <https://minusma.unmissions.org/file/11905/download?token=i5Wm3c4s> [consulté le 20/05/2021]
- Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), *Rapport sur l'incident de Bounty du 3 janvier 2021*, 03/2021, https://minusma.unmissions.org/sites/default/files/rapport_final_bounty_bounty9.pdf [consulté le 20/05/2021]
- Mondafrique (Kaba Diané S.), *Mali, 3000 djihadistes se jouent de 30000 soldats*, 28/07/2018, <https://mondafrique.com/au-mali-3-000-djihadistes-se-jouent-de-30-000-soldats/> [consulté le 20/11/2019]
- Nations unies, Assemblée générale, *Situation des droits de l'homme au Mali Rapport de l'Expert indépendant sur la situation des droits de l'homme au Mali, Alioune Tine**, 03/02/2021, <https://undocs.org/fr/A/HRC/46/68> [consulté le 29/04/2021]
- Nations unies, Conseil de sécurité, *La Situation au Mali : Rapport du Secrétaire général*, 01/06/2021, <https://undocs.org/fr/S/2021/519> [consulté le 29/05/2021]
- Nations unies, Conseil de sécurité, *La Situation au Mali : Rapport du Secrétaire général*, 26/03/2021, <https://www.undocs.org/fr/S/2021/299> [consulté le 29/05/2021]
- Nations unies, Conseil de sécurité, *La situation au Mali Rapport du Secrétaire général*, 20/03/2020, https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/S_2020_223_F.pdf [consulté le 05/09/2020]
- Nations unies, Conseil de sécurité, *La situation au Mali Rapport du Secrétaire général*, 02/06/2020, https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/S_2020_476_F.pdf [consulté le 02/09/2020]
- Nations unies, Conseil de sécurité, *La situation au Mali*, 01/10/2019, <https://undocs.org/fr/S/2019/782> [consulté le 21/11/2019]
- Nations unies, Conseil de sécurité, *Lettre datée du 28 février 2020, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Groupe d'experts créé en application de la résolution 2374 (2017) du Conseil de sécurité sur le Mali*, 18/03/2020, https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/S_2020_158_REV.1_F.pdf [consulté le 02/10/2020]
- Nations unies, Conseil de sécurité, *Lettre datée du 6 août 2019, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Groupe d'experts créé en application de la résolution 2374 (2017) du Conseil de sécurité sur le Mali*, 07/08/2019, https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/S_2019_636_F.pdf [consulté le 18/10/2019]
- Nations unies, Conseil de sécurité, *Lettre datée du 8 août 2018, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Groupe d'experts créé en application de la résolution 2374 (2017) du Conseil de sécurité sur le Mali*, 09/08/2018, <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/N1823299.DOC.pdf> [consulté le 02/09/2020]
- Nations unies, Conseil de sécurité, *Rapport du Secrétaire général sur la situation au Mali [S/2017/271]*, 30/03/2017, <http://reliefweb.int/report/mali/rapport-du-secr-taire-q-n-ral-sur-la-situation-au-mali-s2017271> [consulté le 21/11/2019]
- Nations unies, Conseil de sécurité, *Rapport du Secrétaire général*, 25/09/2018, <https://minusma.unmissions.org/sites/default/files/n1829039.pdf> [consulté le 21/11/2019]

Nations unies, Conseil de sécurité, *Rapport final du Groupe d'experts créé en application de la résolution 2374 [2017] du Conseil de sécurité sur la Mali et reconduit par la résolution 2432 [2018]*, 07/08/2019, <https://undocs.org/fr/S/2019/636> [consulté le 21/11/2019]

Nations unies, Conseil de sécurité, *Rapport final du Groupe d'experts créé en application de la résolution 2374 (2017) du Conseil de sécurité sur le Mali, dont le mandat a été renouvelé en application de la résolution 2484 (2019)*, 13/08/2020, <https://undocs.org/fr/S/2020/785> [consulté le 02/10/2020]

Nations unies, Conseil de sécurité, *Situation au Mali : Rapport du Secrétaire général*, 26/03/2019, <https://undocs.org/fr/S/2019/262> [consulté le 21/11/2019]

Nations unies, Conseil de sécurité, *Situation au Mali : Rapport du Secrétaire général*, 31/05/2019, <https://undocs.org/fr/S/2019/454> [consulté le 21/11/2019]

Nations unies, Conseil de sécurité, *Situation au Mali : Rapport du Secrétaire général*, 01/10/2019, <https://undocs.org/fr/S/2019/782> [consulté le 21/11/2019]

Nations unies, Conseil de sécurité, *Situation au Mali : Rapport du Secrétaire général*, 30/12/2019, <https://undocs.org/fr/S/2019/983> [consulté le 06/01/2020]

Nations unies, Conseil de sécurité, *Situation au Mali : Rapport du Secrétaire général*, 28/12/2020, <https://undocs.org/fr/S/2020/1281> [consulté le 29/05/2021]

Nations unies, Conseil de sécurité, *Situation au Mali Rapport du Secrétaire général*, 29/09/2020, https://minusma.unmissions.org/sites/default/files/s_2020_952_f.pdf [consulté le 29/09/2020]

Nations unies, ONU info, *Mali : la MINUSMA reste la mission des Nations Unies la plus dangereuse*, 06/12/2019, <https://news.un.org/fr/story/2019/12/1057751> [consulté le 12/12/2019]

Nations unies, *Violations graves des droits de l'enfant dans des situations de conflits armés*, 30/06/2019, https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/violations_graves_des_droits_de_lenfant_jan-sept_2019.pdf [consulté le 21/11/2019]

Nouvelles du Mali, *Bamako : le nouveau nid des braqueurs.*, 03/12/2020, <https://www.nouvellesdumali.net/index.php/actualite/293-bamako-le-nouveau-nid-des-braqueurs> [consulté le 29/04/2021]

Radio France internationale (RFI) (Chanda T.), *Les grandes dates de la crise malienne*, 23/07/2013, <http://www.rfi.fr/afrique/20130719-mali-presidentielle-dates-chronologie-crise> [consulté le 12/11/2019]

Radio France internationale (RFI) (Jouve A.), *[Repères] Forces et groupes armés au Mali : qui est qui ?*, 24/03/2016, <http://www.rfi.fr/afrique/20160318-echiquier-malien-groupes-armes-azawad-aqmi-fama> [consulté le 12/11/2019]

Radio France internationale (RFI), *L'accord de paix pour le nord du Mali officiellement ratifié*, 20/06/2015, <http://www.rfi.fr/afrique/2min/20150620-mali-signature-accord-paix-bamako-cma-azawad> [consulté le 13/11/2019]

Radio France internationale (RFI), *Mali : le gouvernement hausse le ton contre la milice Dan Nan Ambassagou*, 25/02/2020, <http://rfi.my/5RU2> [consulté le 02/09/2020]

Radio France internationale (RFI), *Mali : le MNLA évincé de son dernier bastion d'Ansongo*, 12/07/2012, <http://www.rfi.fr/afrique/20120712-mali-le-mnla-evince-son-dernier-bastion-ansongo> [consulté le 12/11/2019]

Radio France internationale (RFI), *Mali : le MSA intègre la plateforme des mouvements armés du Nord*, 14/07/2019, <http://www.rfi.fr/afrique/20190714-mali-msa-mouvement-azawad-plateforme-mouvements-armes-nord> [consulté le 12/11/2019]

Radio France internationale (RFI), *Mali : à Gao, coup d'envoi des patrouilles mixtes pour sécuriser le Nord*, 24/02/2017, <http://www.rfi.fr/afrique/20170224-mali-gao-coup-envoi-patrouilles-mixtes-nord-plateforme-azawad-moc> [consulté le 13/11/2019]

Radio France internationale (RFI), *Mali: Aqmi nomme son nouveau dirigeant pour succéder à Abdelmalek Droukdel*, 22/11/2020, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20201122-mali-aqmi-nomme-son-nouveau-dirigeant-pour-succ%C3%A9der-%C3%A0-abdelmalek-droukdel> [consulté le 20/05/2021]

Radio France internationale (RFI), *Mali: huit civils tués près de Bandiagara dans le centre du pays*, 04/11/2020, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20201104-mali-huit-civils-tu%C3%A9s-pr%C3%A8s-bandiagara-le-centre-pays> [consulté le 12/03/2021]

Radio France internationale (RFI), *Mali: l'armée accusée d'exactions lors d'une opération dans la région de Mopti*, 24/10/2020, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20201024-mali-armee-accusations-exactions-operation-region-mopti> [consulté le 12/03/2021]

Radio France internationale (RFI), *Mali: nouveaux affrontements entre al-Qaïda et l'État islamique*, 14/12/2020, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20201214-mali-nouveaux-affrontements-entre-al-qa%C3%AFda-et-l-%C3%A9tat-islamique> [consulté le 12/02/2021]

Radio France internationale (RFI), *Mali: qui est Dan Nan Ambassagou, la milice accusée du massacre d'Ogossagou?*, 25/03/2019, <http://www.rfi.fr/fr/afrique/20190325-mali-milice-dan-nan-ambassagou-milice-accusee-massacre-ogossagou> [consulté le 13/11/2019]

Radio France internationale (RFI), *Mali: une double attaque à Minimakanda prolonge le cycle de violence dans le cercle de Bankass*, 25/11/2020, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20201125-mali-une-double-attaque-%C3%A0-minimakanda-prolonge-le-cycle-de-violence-dans-le-cercle-de-bankass> [consulté le 20/05/2021]

Radio France internationale (RFI), *Massacre au Mali : IBK remplace son état-major et dissout la milice dogon*, 24/03/2019, <http://www.rfi.fr/afrique/20190324-mali-consternation-secours-massacre-centre-peuls-ogossagou> [consulté le 13/11/2019]

Radio France internationale (RFI), *Négociations Touaregs-Etat malien : accord officiellement signé à Ouagadougou*, 18/06/2013, <http://www.rfi.fr/afrique/20130618-negociations-touaregs-mali-accord-signé-ouagadougou-mnla-azawad-hcua> [consulté le 12/11/2019]

République française, Ministère des Armées, *Communiqué Réaction au rapport de la Minusma sur les frappes de janvier au Mali*, 30/03/2021, https://www.defense.gouv.fr/salle-de-presse/communiques/communiqué_reaction-au-rapport-de-la-minusma-sur-les-frappes-de-janvier-au-mali [consulté le 22/05/2021]

République française, Ministère des Armées, *Dossier de presse, Opération Barkhane*, 14/04/2021, <https://www.defense.gouv.fr/content/download/611930/10248427/D%C3%A9couvrez%20le%20dossier%20de%20presse.pdf> [consulté le 22/05/2021]

RTBF, *Mali : une attaque présumée djihadiste fait cinq morts dans le sud*, 30/05/2021, https://www.rtbf.be/info/monde/afrique/detail_mali-une-attaque-presumee-djihadiste-fait-cinq-morts-dans-le-sud?id=10772326 [consulté le 31/05/2021]

Sahel 2r3s (Pigné J., Rouppert B.), *Retour sur le Rapport publié par HD Centre, d'Adam THIAM, Mars 2017*, 08/06/2017, <https://medium.com/@Sahel2R3S/paris-juin-2017-2feb4282615a> [consulté le 06/12/2019]

Sahel-Elite, *Mali – Communiqué de la Coordination des Mouvements de l'Entente [CME] : Déclaration du 1er Congrès ordinaire*, 13/05/2018, <https://httpsahel-elite.com/2018/05/13/mali-communiqué-de-la-coordination-des-mouvements-de-lentente-cme-declaration-du-1er-congrès-ordinaire/> [consulté le 12/11/2019]

Sahélien, *Gao: un accord pour mettre fin aux tensions*, 26/08/2020, <https://sahelien.com/gao-un-accord-pour-mettre-fin-aux-tensions/> [consulté le 30/09/2020]

Secrétariat permanent du G5 Sahel, *Le G5 sahel*, 29/09/2015, <https://www.g5sahel.org/qui-sommes-nous/le-g5-sahel> [consulté le 18/11/2019]

Small Arms Survey (de Tessières S.), *AT THE CROSSROADS OF SAHELIAN CONFLICTS Insecurity, Terrorism, and*

Stockholm International Peace Research Institute (SIPRI), *Impacts des groupes armés sur les populations au Nord et au Centre du Mali*, 10/2019, https://www.sipri.org/sites/default/files/2019-11/1910_sipri_report_impacts_des_groupes_armes_sur_les_populations_au_nord_et_au_centre_du_mali.pdf [consulté le 13/11/2019]

Studio Tamani via Maliweb, *Mise en œuvre de l'accord d'Alger: les MOC de Kidal et Tombouctou « bientôt opérationnels »*, 13/04/2018, <https://www.studiotamani.org/index.php/themes/politique/15757-processus-de-paix-le-moc-de-tombouctou-installe> <https://www.maliweb.net/la-situation-politique-et-securitaire-au-nord/mise-en-oeuvre-de-laccord-dalger-les-moc-de-kidal-et-tombouctou-bientot-operationnels-2750748.html> [consulté le 13/11/2019]

Studio Tamani, *Processus de Paix : le MOC de Tombouctou installé*, 26/05/2018, <https://www.studiotamani.org/index.php/themes/politique/15757-processus-de-paix-le-moc-de-tombouctou-installe> [consulté le 13/10/2019]

The Carter Center, *Rapport de l'Observateur indépendant Observations sur la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger*, 12/2020, <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/sumi.pdf> [consulté le 18/03/2021]

United States Department of State (USDOS), *Country Report on Human Rights Practices 2018 – Mali*, 13/03/2019, <https://www.ecoi.net/en/document/2004170.html> [consulté le 18/11/2019]

United States Holocaust Memorial Museum, 04/2018, *Regions at risk: preventing mass atrocities in Mali*, https://www.ushmm.org/m/pdfs/Mali_Report_English_FINAL_April_2018.pdf [consulté le 02/09/2020]

Voice of America (VOA), *Des soldats maliens à Kidal pour des patrouilles mixtes*, 05/05/2018, <https://www.voafrique.com/a/des-soldats-maliens-%C3%A0-kidal-pour-des-patrouilles-mixtes/4381208.html> [consulté le 18/11/2019]

Voice of America (VOA), *Le Premier ministre chargé d'une "ouverture" du gouvernement malien*, 14/05/2021, <https://www.voafrique.com/a/mali-le-premier-ministre-chaq%C3%A9-d-une-ouverture-de-son-gouvernement/5890683.html> [consulté le 20/05/2021]

Voice of America (VOA), *Une quarantaine de morts dans des combats entre jihadistes et chasseurs traditionnels au Mali*, 19/04/2021, <https://www.voafrique.com/a/mali-une-quarantaine-de-morts-dans-des-combats-entre-jihadistes-et-chasseurs-traditionnels/5858594.html> [consulté le 20/04/2021]

Wikimedia, *Regions of Mali 2016.png, s.d.*, https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Regions_of_Mali_2016.png [consulté le 13/11/2019]

World Health Organization (WHO), *Mali : Bulletin du cluster santé n°1, janvier - mars 2021*, 06/04/2021, <https://reliefweb.int/report/mali/mali-bulletin-du-cluster-sant-n-1-janvier-mars-2021> [consulté le 20/05/2021]

World Health Organization (WHO), *SURVEILLANCE SYSTEM FOR ATTACKS ON HEALTH CARE (SSA)*, 31/05/2021, <https://extranet.who.int/ssa/Index.aspx> [consulté le 31/05/2021]

Xinhuanet, *Mali : 422 ex-combattants des groupes armés prêts à intégrer les FAMA (armée)*, 01/05/2021, http://french.xinhuanet.com/afrique/2021-05/01/c_139919487.htm [consulté le 03/05/2021]

World Health Organization (WHO), *Mali*, 08/06/2021, <https://www.who.int/countries/mli/> [consulté le 31/05/2021]